

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Jeudi 25 juin 2020

## RAPPORT D'ACTIVITÉ de l'année 2019





# Sommaire

Sommaire.....	1
1. AXES STRATEGIQUES et OBJECTIFS : REALISATIONS 2019.....	2
1.1. Adaptation aux besoins identifiés de soins, d'accueil et d'accompagnement.....	2
1.1.1. Médico-social : mise en place de la logique de parcours dans une dynamique inclusive et développement de réponses aux besoins non satisfaits.....	2
1.1.2. Coordination, gradation des soins et des diagnostics pour la Psychiatrie infanto-juvénile.....	7
1.1.3. Prévention et la Protection de l'Enfance : des dispositifs qui s'étoffent.....	8
1.1.4. Social : des accompagnements qui évoluent.....	9
1.2. Promotion des Droits et Participation.....	11
1.2.1. Pôle Guidance Infantile - Secteur de psychiatrie infanto-juvénile de l'Arseaa.....	11
1.2.2. Médico-social, social, protection de l'Enfance : de nombreuses initiatives pour dynamiser la participation et les droits des personnes.....	12
1.3. Politique qualité.....	16
1.3.1. Poursuite de la démarche de réalisation en continue du second cycle d'évaluation interne.....	16
1.3.2. Pôle Guidance Infantile - Secteur de psychiatrie infanto-juvénile : poursuite de la démarche intégrée d'amélioration continue de la qualité des soins/qualité de vie au travail.....	17
1.4. Recherche et Formation en travail social : de profondes évolutions qui amènent les projets à évoluer.....	19
1.4.1. Des évolutions majeures du cadre d'action.....	19
1.4.2. Des évolutions profondes qui se poursuivent pour le Pôle.....	19
1.4.3. ... et devraient s'accroître en 2020.....	20
2. PUBLICS SUIVIS EN 2019.....	22
2.1. Effectifs, File active annuelle.....	23
2.2. Effectifs des formations et des actions d'insertion.....	27
3. NIVEAU D'ACTIVITE 2019.....	30
4. ZOOM SUR LES POLES.....	32

# AXES STRATEGIQUES ET OBJECTIFS : REALISATIONS 2019

## 1.1. ADAPTATION AUX BESOINS IDENTIFIES DE SOINS, D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT

### 1.1.1. Médico-social : mise en place de la logique de parcours dans une dynamique inclusive et développement de réponses aux besoins non satisfaits

Pour le secteur médico-social, l'année 2019 se situe plutôt dans la continuité : qu'il s'agisse des grands changements opérés en 2016 avec l'entrée en vigueur du CPOM-M médico-social sur le champ enfant (handicap enfance de financement exclusif assurance maladie et hors CMPP)

ou de la préfiguration des reconfigurations opérées par l'entrée des CMPP, ESAT et MAS dans le champ du contrat au 1er janvier 2017. Pour une grande part du secteur adulte (celui à double financement), les négociations demeurent néanmoins à venir et le développement de l'offre et les

projets se sont poursuivis en dehors du cadre contractuel. Il s'agit de faire le bilan des actions menées afin d'élaborer le nouveau plan stratégique médico-social de l'Arseaa pour les années à venir qui sera le socle associatif pour la négociation du futur CPOM.

#### > Des reconfigurations dans des logiques de parcours personnalisés et dans une dynamique inclusive

Il s'agit d'offrir à chaque personne un parcours personnalisé depuis les étapes de diagnostic et de prévention jusqu'à son accompagnement à l'âge adulte en privilégiant les structures ouvertes et articulées avec le milieu ordinaire.

Le parcours personnalisé dans une dimension inclusive est ainsi l'un des axes majeurs de développement pour les établissements et services médico-sociaux de l'Arseaa, tant en interne qu'en consolidant les partenariats à l'externe, l'une des concrétisations étant le Dispositif ITEP intégré, opérationnel en 2020.

#### *Secteur enfant*

C'est en vertu de cet objectif que le Pôle Enfances Plurielles a installé à Aussonne son unité jeunes enfants (IME L'Aussonnelle). Cette dernière s'articule avec l'offre du CAPVA, développée sur la commune de Pechbonnieu pour les 12-20 ans, et participe ainsi à garantir la fluidité et la continuité des parcours. Cette unité s'appuie sur des partenariats étroits, notamment avec la commune d'Aussonne et l'Education Nationale. Elle s'inscrit dès la conception du projet,

dans une logique d'inclusion en milieu ordinaire. En outre, ces deux unités misent sur la mixité des publics puisque, tant l'Aussonnelle que le CAPVA accueillent à la fois des publics TSA (Troubles du Spectre de l'Autisme) et non TSA.

Pour le Pôle Rives Garonne, l'ensemble des antennes SESSAD et les ITEP "Adolescents et jeunes adultes" accueillent chaque année encore davantage de jeunes en âge d'inscription sur des parcours de sensibilisation au monde du travail et à la préformation professionnelle. Le Pôle développe des réponses adaptées

notamment via le Centre de Formation d'Apprentis Spécialisé (CFAS de l'Arseaa).

Le Pôle Béroi-Collectif, depuis quelques années déjà (alors qu'il était encore le Pôle Collectif Saint-Simon), s'est lui engagé dans une révision de ses dispositifs et une refonte de l'affectation de ses ressources. Ainsi dès 2016, dans le cadre du CPOM-M MS l'offre de service a été renforcée, proposant ainsi un accueil quotidien à 118 jeunes au sein de l'ITEP (contre 95 auparavant).

L'aboutissement de ce projet a permis de renforcer l'évolution des dispositifs vers une graduation et une plus grande proximité des services. Les plateaux éducatifs ont ainsi été renforcés sur les unités de demi-internat, des professionnels de nouveaux métiers ont été recrutés (moniteurs éducateurs) permettant aux éducateurs spécialisés de s'investir sur leur cœur de métier.

Fort de sa capacité à remettre en question ses dispositifs et ses organisations, l'ITEP Les Ormes a poursuivi en 2019 ses engagements dans un projet visant à déplacer son unité « Les Oliviers » sur la ville de Cugnax. Cette unité proposant un accueil réduit devrait offrir des espaces de soins et d'accompagnement au plus proche de l'environnement de l'enfant et donc au plus proche de son lieu de vie, des écoles et du collège.

Ce site accueillera également l'unité de « Chantelouve », accueil temporaire de soirée et de week-end qui complète la palette de l'offre et le CAFS (Centre d'Accueil Familial Spécialisé), devenu un service autonome de l'ITEP, avec une action étendue auprès d'un public déficient intellectuel avec ou sans troubles du spectre autistique. Il accueille des enfants dont le parcours peut être qualifié de « complexe », dans une dimension nécessairement partenariale et s'inscrit comme une alternative à l'internat.

L'année 2019 aura été marquée par l'engagement dans le DITEP (dispositif ITEP intégré). Bien au-delà de la

souplesse dans les passages entre SESSAD, ITEP et internat, il s'agit d'un changement de perspective, substituant à une logique d'établissement, de place, d'appartenance, une dynamique de parcours de la personne accueillie. Cette véritable transformation a été accompagnée de formations, en direction des cadres puis de tous les professionnels, dans une dynamique territoriale co-construite entre deux Pôles de l'Arseaa et des partenaires.

Pour le CAMSP Iotois, hors CPOM, il s'agit également de veiller à la continuité des parcours de soins et d'accompagnement, en portant une vigilance toute particulière sur le délai d'attente entre la révélation ou la suspicion, d'une atteinte qui touche l'enfant et l'accès au CAMSP. Les moyens encore insuffisants induisent des délais considérés comme importants entre le premier contact et l'accueil effectif par le CAMSP. Il faut également noter des difficultés de sortie vers d'autres services du fait de l'engorgement de ces services dans les territoires.

## Cap sur l'insertion professionnelle

*« Si le travail d'inclusion scolaire est à renforcer, il ne doit pas être le seul travail d'inclusion effectué. Il doit être favorisé par davantage de souplesse dans les réponses mobilisables (ex temps partiel), et être lié aux notions d'inclusion pré professionnelle et aux notions majeures d'inclusion sociale.*

*En conséquence, l'objectif d'un établissement comme l'IME est de se détacher d'une vision basée uniquement sur l'inclusion scolaire et ensuite sur l'insertion professionnelle, pour fonder les projets des enfants accompagnés vers une inclusion sociale, fondée sur le vivre-ensemble.*

*Cette nouvelle donne apporte plus de pérennité et de consolidation dans les réponses aux plus vulnérables et aux plus éloignés du droit commun. »*

### Secteur adulte

Pour les pôles comportant une offre handicap à destination des adultes, le CPOM est entré en vigueur en janvier 2017 pour les ESAT et la MAS, avec en perspective la conclusion à moyenne échéance d'un CPOM spécifique avec les Conseils Départementaux pour les autorisations à compétence exclusive (Foyers d'hébergements, foyers de vie, SAVS) et un avenant à chacun des CPOM existants pour les autorisations à double compétence (FAM, SAMSAH).

Pour le pôle Pousiniès Bordeneuve, de nombreuses actions ont été déployées pour se rapprocher de "la

cible" programmée pour 2020 : disposer d'une palette cohérente de services pour pouvoir proposer à chacun des parcours personnalisés souples et adaptables. Les activités proposées seront évaluées avant et pendant le parcours individuel et devront être en adéquation avec les besoins.

Dans cette même logique, parmi les principes d'action du Pôle Adultes 31, la modularité : les ressources de chaque établissement sont mobilisables et modulables dans une dimension matricielle et le cas échéant combinées en réponse aux besoins des projets des personnes. Il s'agit in

fine de permettre une offre d'accompagnement diversifiée et adaptable au service d'une logique de parcours de vie. Egalement recherchée, la continuité et la cohérence de l'accompagnement dans le cadre de ce parcours, sur la base de repères communs et sécurisants.

Dans la continuité des années précédentes et en lien avec l'entrée en CPOM des ESAT de l'association en 2017, les actions menées sur tous les pôles adultes ont eu pour objectif de favoriser les passerelles vers le milieu ordinaire, de poursuivre le développement d'une politique de gestion des ressources humaines des travailleurs en situation de handicap ainsi que de développer le partenariat et la logique de parcours avec le secteur sanitaire adulte dont notamment la psychiatrie adulte (les nouveaux entrants en ESAT présentant le plus souvent des troubles psychiques).

Apportant une pierre de plus à l'édifice, la création de deux entreprises adaptées concernant une activité de restauration d'entreprise sur le site

de Saint-Simon à Toulouse et une activité travaux paysagers et entretien espaces verts dans le Tarn-et-Garonne ouvre une nouvelle perspective sur le milieu ordinaire dans une offre d'accompagnement adapté.

Enfin, le SAVS du Pôle Adultes Henri Cros et le CD 82 projettent de pouvoir poursuivre l'accompagnement au-delà de l'ESAT, à l'âge de la retraite de façon à éviter le risque d'isolement et de rupture.

### **Et la transition ?**

Cette dichotomie historique entre secteur adulte et secteur enfant dans le champ du handicap n'a néanmoins pas fait passer au second plan la nécessité de travailler les transitions et le passage du secteur de l'enfance à l'âge adulte.

D'autant que cette césure est volontairement battue en brèche par la réforme des autorisations qui, dans

l'esprit de ses rédacteurs, doit favoriser cette transition, en permettant au secteur enfant d'aller au-delà de 20 ans et au secteur adulte d'intervenir dès lors qu'il n'y a pas de dimension éducative dans le projet.

Au Pôle Adultes Henri Cros, compte tenu des attentes des personnes jeunes nouvellement accueillies dans le secteur adulte, les passages au sein des foyers d'hébergement sont amenés à n'être que transitoires. Ces personnes aspirent en effet à être rapidement en capacité de vivre en appartement autonome, éventuellement accompagnées par un service de type Service d'Accompagnement à la Vie Sociale.

Ceci met en exergue l'importance du travail à réaliser en amont auprès des établissements dont ces jeunes adultes sont issus et le travail de coordination des différents dispositifs afin de leur assurer une fluidité de parcours.

Formation des professionnels, participation de l'Arseaa aux travaux de l'ARS à ce sujet, développement et facilitation des modalités de transitions entre les IME, ITEP et les ESAT de l'association ; autant d'actions mises en œuvre. Ce qui n'exempte pas d'une plus globale dans le cadre de l'élaboration du nouveau plan stratégique médico-social de l'Arseaa.

## **Au programme : l'élaboration du futur Plan stratégique médico-social autour de 5 axes : évolution des publics et des besoins, inclusion, parcours, soin et enfin prévention.**

### **> L'organisation de réponses aux besoins spécifiques et la couverture des "zones blanches"**

Cette priorité s'est notamment concrétisée dans le cadre du CPOMM Médico-Social et la réponse positive à des appels à projet/candidature par le développement de l'offre :

#### **Secteur enfant**

Le développement de l'offre à destination des enfants déficients intellectuels présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA) sur le Pôle

Enfances Plurielles avec trois localisations : à Guilhem (Venerque), à Toulouse à partir de l'IME les Bruyères et sur le Nord Toulousain.

L'implantation dans l'aire urbaine nord de Toulouse, repérée comme "zone blanche" de l'IME L'Aussonnelle (publics présentant une DI et publics ayant des TSA) et l'ouverture de l'IME CAPVA aux publics TSA, permet en effet d'ajuster la couverture territoriale des besoins sur le département de la Haute-Garonne dans

une logique de proximité et de déployer l'offre TSA. En 2018, ce dispositif a poursuivi sa montée en charge avec la perspective d'ouvrir 8 places d'internat d'ici 2021. Après de nombreuses démarches infructueuses, le choix a été fait d'une implantation sur la commune d'Aucamville, avec le projet d'acquisition de deux villas mitoyennes, à proximité du centre-ville (écoles, collège, équipements culturels et sportifs, commerces...), dans une perspective la plus inclusive. Les travaux seront réalisés en intégrant

d'ores et déjà les aménagements nécessaires pour les publics TSA, dans l'éventualité d'une ouverture sur ce public, ouverture qui serait cohérente par rapport à la politique du Pôle.

Un dispositif pour répondre aux besoins d'accompagnement des adolescents à difficultés multiples développé à partir des Pôles Rives-Garonne et Collectif Saint-Simon avec les partenaires que sont l'ASEI et Château sage : l'EMac. En 2019, ce dispositif fonctionne en pleine activité avec 33 jeunes accompagnés. Principal levier d'amélioration : l'engagement de tous les acteurs et institutionnels (ARS-CD-MDPH).

Le déploiement du projet du SESSAD CAP Midi-Pyrénées permet, sur les territoires concernés, la prise en compte des besoins spécifiques en matière de déficience auditive et de troubles spécifiques du langage et des apprentissages.

La participation du SESSAD CAP Midi-Pyrénées au Pôle de compétences et de prestations externalisées du Tarn-et-Garonne porté par l'ASEI en lien avec l'ADAPEI 82-12 et l'Arseaa autour des problématiques spécifiques des TSLA permet d'apporter de façon souple une réponse à des besoins non satisfaits.

### Secteur adulte

Pour le secteur Adultes, si l'entrée en CPOM est encore en perspective pour la majorité des établissements et services, les pôles n'ont toutefois pas attendu cette opportunité pour engager le travail de diagnostic et de réflexion.

Celui-ci s'est concrétisé par plusieurs initiatives pour développer l'accompagnement des publics avec autisme, en lien avec la politique de l'ARS et des Conseils Départementaux concernés.

Ainsi, sur le Pôle Pousiniès Bordeneuve, le projet et les accompagnements ont fait l'objet d'une importante transformation au profit des personnes présentant des TSA avec l'ouverture en 2017, d'un SAMSAH Autisme pour 5 places et d'une unité FAM Autiste pour 7 places. Dans le cadre de la politique de formation du pôle, l'ensemble de l'équipe éducative du Foyer de Vie et du SAMSAH psychique a été formée à la problématique TSA.

Sur le Pôle Adultes 31, depuis 2018, la production des outils d'évaluation et d'amélioration de la qualité pour l'accompagnement des personnes avec TSA au niveau du FAM a permis de renforcer le forfait octroyé pour fi-

nancer les soins assurés par l'établissement. L'ensemble des professionnels ont pu terminer le programme de formation sur les TSA.

Au titre des créations pour répondre à des besoins, cette fois, d'insertion et de maintien dans l'emploi, la mise en place, aux côtés de l'ASEI et de l'APF d'un dispositif d'Emploi Accompagné sur le 31. L'année 2019 est la deuxième année de fonctionnement de ce nouvel outil d'appui à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap que l'Arseaa contribuera en 2020 à déployer sur d'autres territoires de la Région (46, 81, 82 en particulier).

Sur un autre volet, le vieillissement des cohortes de personnes accompagnées par les établissements et services pour adultes de l'Arseaa fait émerger de nouveau besoin du moins accroît la pression sur la nécessité de développer l'offre pour personnes handicapées vieillissantes. Sur le Pôle Adultes Henri Cros, 10 places nouvelles ont été autorisées pour permettre d'y répondre. Elles ne seront toutefois installées qu'en 2020 le temps de réaliser les travaux d'extension avec la construction d'une aile médicalisée commune à la MAPHV et au FAM.

## > L'évolution de l'accompagnement pour répondre à l'évolution des besoins et dans une dimension qualitative

Au-delà de la structuration de l'offre, c'est l'accompagnement même qui s'adapte pour répondre de façon qualitative aux besoins somme toute spécifiques de chaque personne accompagnée.

Sur les pôles adultes, le vieillissement des personnes accueillies dans les dispositifs a également des conséquences quant à la nature même de l'accompagnement :

- Pour les foyers de vie, l'accompagnement est nécessairement plus soutenu avec une dimension soin davantage prégnante avec, par ailleurs,

un impact sur la dynamique des groupes et le rythme de vie... Ainsi au Pôle Pousiniès Bordeneuve, la collaboration entre le service infirmerie et les foyers s'est renforcée.

- Sur les ESAT, il s'agit d'adapter les ateliers ainsi que les temps et rythmes de travail, avec notamment le développement du temps partiel. Conformément aux engagements pris dans le cadre du CPOM, une partie des ETP vacants ont été pourvus en professionnels (5,92 ETP sur l'ensemble des trois ESAT).

Sur un autre registre, au Pôle Enfances Plurielles, l'année 2019 a donné lieu à la diffusion d'une nouvelle trame et d'une procédure d'élaboration du Projet Individualisé d'Accompagnement : résolution orienté

## La politique de formation pour accompagner l'adaptation de l'offre

La formation des professionnels s'est appuyée en 2019 sur les axes spécifiques et transversaux du plan de formation associatif. Les plans de formations sont aujourd'hui construits dans une logique pluriannuelle, en soutien à la mise en œuvre des plans stratégiques, du CPOM-M, et de la démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) associatifs.

Les formations transversales proposées sur le plan associatif sont des formations inter pôles dont la plus-value est de permettre aux professionnels d'établissements et services différents d'échanger sur leurs pratiques et de s'ouvrir à d'autres approches. Les formations spécifiques (formations relatives à l'autisme notamment sur le pôle) peuvent être proposées en intra et bénéficier à l'ensemble d'une équipe à partir des pratiques de terrain.

Le plan de formation associatif, dans sa version pluriannuelle, a reconduit en 2019 certaines actions de formation nécessitant un accompagnement soutenu comme celles concernant les logiques du spectre autistique (avec en sus des formations actions réalisées spécifiquement par les pôles). Parmi les thèmes de cette année : outil d'observation de la douleur et repérage des signes de souffrance, les pédagogies et relations éducatives non punitives, troubles du traitement sensoriel : évaluation et prise en charge...

sur l'identification du besoin, les habitudes et le projet de vie de la personne. Il est identifié à partir d'une double approche : les attentes de la personne et/ou de sa famille, et l'évaluation des professionnels.

En parallèle, selon une approche de l'accompagnement résolument intégrative et non excluante, les projets techniques de chacune des unités (L'Aussonnelle, CAPVA, Les Bruyères, Guilhem) prennent le parti de s'appuyer, pour travailler la dimension d'inclusion et « le vivre ensemble », sur une mixité des publics (TSA et non TSA), au sein de groupes de petite taille. Si l'individualisation des accompagnements reste de principe, avec la préservation d'espaces et de programmes d'activité propres autant que nécessaire, cette mixité apparaît en effet comme stimulante en favorisant les partages de savoirs et de compétences du point de vue des jeunes accompagnés autant que des professionnels.

Sur le secteur Adulte, le logiciel Net soin a été mis en place avec des sessions de formation des professionnels qui se sont poursuivies sur toute l'année 2019. L'objectif : mieux suivre et mieux accompagner les usagers dans leur parcours de soin.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la démarche une Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT), les établissements sont invités à participer aux réunions des Groupes Opérationnels de Synthèse (GOS) relatives aux situations complexes de personnes en attente d'accompagnement et à participer activement à l'accompagnement, souvent dans l'urgence de ces publics.

Ainsi, le Pôle Adultes 31 a contribué à proposer une solution d'accompagnement pour 4 situations complexes dont 3 en internes, notamment le temps de trouver une solution davantage adaptée.

En parallèle, le déploiement du système d'information de suivi des orientations pour personnes en situation de handicap a été opéré sur 2018. Celui-ci doit permettre : de suivre la mise en œuvre des orientations dans le contexte de la RAPT, de faciliter les parcours des personnes en situation de handicap, et enfin de permettre aux établissements d'accéder en temps réel aux décisions d'orientation et informer la MDPH des suites données à leurs décisions.



## 1.1.2. Coordination, gradation des soins et des diagnostics pour la Psychiatrie infanto-juvénile

### > Engagement dans le nouveau CPOM (2018-2023)

Le nouveau CPOM est entré en vigueur en deux temps. En 2018, le Pôle Guidance Infantile a signé avec l'ARS son CPOM socle (identique pour tous les acteurs) ainsi que son annexe financière. Les autres annexes, notamment sur les objectifs stratégiques spécifiques au Pôle, ont été signées en 2019.

### > La déclinaison du parcours de soin en ambulatoire et la montée en charge sur les diagnostics autisme

En fonction de l'intensité des troubles repérés et de l'âge, l'accueil par le 3ème secteur de psychiatrie de la Haute-Garonne porté par le Pôle Guidance Infantile se fait en Centre Médico-Psychologique (CMP), en Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) ou en Hôpital de jour, le CMP étant le lieu privilégié de 1ère consultation.

Les CMP organisent le diagnostic TSA de première ligne. L'effort effectué pour généraliser le diagnostic des troubles du spectre autistique sur l'ensemble des CMP s'est poursuivi. L'ensemble des antennes effectue dorénavant ces évaluations, même si certains CMP restent encore peu actifs.

La cellule de veille du CRA adresse directement les demandes simples aux différents CMP. La supervision ADI/ADOS effectuée tous les deux mois, les RCP faites par l'équipe CRA attachée au Pôle Guidance Infantile sur les différentes antennes, la mise à

disposition de personnels de cette équipe pour les premières évaluations et rédactions, ont soutenu cette appropriation.

L'élaboration des pratiques intégratives se renforce avec un adossement à la CIPPA\*. La thématique de l'année 2019/2020 est centrée sur la sensorialité visuelle.

La participation à l'étude PREPS Autisme (CHU Nantes), certes chronophage, a permis une réelle montée

Enfin, en ce qui concerne l'expérimentation d'IDE en CMP, les enseignements très positifs ont amené à les déployer. Les CMP suivants en comptent désormais dans leurs effectifs : Revel, Villefranche, Faourette, Saint Léon et Reynerie. L'évaluation du dispositif montre une appropriation progressive du positionnement des IDE, en complémentarité avec les autres professionnels des CMP. Ils sont attentifs à la dimension somatique des difficultés des pa-

#### TSA – Essor des pratiques intégratives

- Echanges de pratiques dans le cadre de la CIPPA\*
- Participation à l'étude PREPS Autisme du CHU de Nantes

en compétence de l'équipe des « Bourdettes ». Les résultats, très positifs, sont en cours de publication. Une réflexion est à mener sur les modalités de transmission de ces savoirs sur l'ensemble du pôle.

tients, sont intégrés aux premiers entretiens d'accueil et d'évaluation, assurent le suivi éventuel des prescriptions médicamenteuses. Ils travaillent en lien avec les médecins.

*\*Adossement à la CIPPA (Coordination Internationale entre Psychothérapeutes Psychanalystes et membres associés s'occupant de personnes Autistes). Un groupe important de professionnels (une trentaine, dont 10 de la Guidance), se réunit régulièrement à l'hôpital de jour des Bourdettes pour*

### > Consolidation de la filière adolescente

La réponse en soins aux adolescents se déploie notamment sur les différents dispositifs du site de Saint Léon : Consult'Ado, UMES, Hôpital de Jour Réactif, CATTP, Hôpital de Jour classique. La coordination et l'évolution de ces différents dispositifs, pour assurer une cohérence globale et une

réponse ajustée à chaque adolescent, ont nécessité la mise en place d'un médecin coordonnateur « filière adolescent ». Un travail s'est par ailleurs institué, d'une part avec les CMP Guidance, d'autre part avec les lieux d'hospitalisation adolescents

pour affiner les besoins des adolescents et faciliter les parcours de soin. Un projet de recherche action a été mis en œuvre sous l'égide du CHU, pour évaluer et faire évoluer, si nécessaire, l'offre de soin proposée par les Consult'Ado.

A noter, la saturation des trois dispositifs Consult'Ado qui a imposé un renfort transitoire, en personnel, pour maintenir les engagements sur les délais de réponse et ce malgré le déploiement du CERCA 31 (centre de

régulation et de crise pour adolescents), dispositif intersectoriel, piloté par le SUPEA qui assure des consultations en urgence pour les adolescents durant les journées de semaine. Des places d'hospitalisations de crise de courte durée pour adolescents en

crise doivent compléter le dispositif départemental pour adolescents en juin 2020, si une solution est trouvée pour la mise en place d'astreintes pédiopsychiatriques.

## > Meilleur repérage des sujets à risque schizophrénique

Une attention a été portée par le groupe médecins sur le repérage des enfants et adolescents à haut risque schizophrénique. La participation d'un médecin à un DU sur la schizophrénie a facilité la transmission de ces données. Une réflexion est en

cours sur les accompagnements à proposer pour favoriser l'alliance aux soins et ainsi diminuer les séquelles en lien avec cette pathologie. Le projet de Centre départemental pour l'appui aux familles pour les parcours précoces dans les troubles du spectre

schizophrénique a été déposé par le Pôle Guidance Infantile. Ce projet innovant a été retenu par le Ministère de la Santé et sera mis en œuvre en 2020.

## > Ouverture du site de Balma et modernisation des sites de soins

La livraison du bâtiment de Balma a été effectuée en mars 2019, date à laquelle les équipes ont pu prendre possession du site. Ce nouveau site de soins de 1.200m<sup>2</sup> situé au 60 avenue Gaston Doumergue, regroupe les activités sanitaires et sociales : CMP/CATTP petite enfance, CMP/AED/CATTP et Hôpital de Jour Magellan.

La mutualisation de plusieurs dispositifs sur un site unique est l'opportunité de proposer des soins spécifiques sur plusieurs tranches d'âge et une gradation complète de soins ambulatoires, au sein d'un bâtiment pensé spécifiquement pour ces activités. Ce site de soins est en proximité des lieux de vie, de scolarité des en-

fants et de leurs familles avec un accès facilité aux transports en commun.

En parallèle les locaux du site de Saint-Léon ont été réaménagés au premier trimestre 2019 afin de proposer des lieux plus adaptés à l'accueil des patients et des familles.

### 1.1.3. Prévention et Protection de l'Enfance : des dispositifs qui s'étoffent

En 2019, la MECS l'Eau Vive, jusqu'à en mandat de gestion par l'Arseaa, a rejoint complètement l'association. Elle forme une offre cohérente avec la MECS Saint-Joseph sur la Haute-Garonne avec un service de placement à domicile en commun : le PAD Aparté.

Ce service de 28 places a en effet été créé en 2018 dans le cadre d'une demande d'extension conjointe de places de la MECS Saint-Joseph et de la MECS l'Eau Vive.

La MECS Lucie Aubrac, également dans le cadre d'une extension non importante, a elle aussi ouvert un

nouveau service en 2018 : un dispositif d'accueil pour les Mineurs Non Accompagnés (MNA). Ce service dispose d'une capacité autorisée de 13 places à destination des MNA de 16 à 19 ans qui sont accompagnés et hébergés en appartements diffus.

Ainsi, les orientations du Plan Stratégique Prévention et Protection de l'Enfance (2014-2018) pour diversifier les solutions d'accompagnement ont trouvé une concrétisation à travers le déploiement d'une nouvelle offre de service. L'année 2019 a été

Première année de fonctionnement pour les deux nouveaux services : service spécifique MNA (81), service de PAD (31)

la première année de fonctionnement en année pleine de ces nouveaux services.

Quant à l'AED du Pôle Guidance Infantile, de par son articulation avec les dispositifs ambulatoires (CMP), elle constitue déjà une modalité concrète de complémentarité entre le secteur de la Prévention et de la Protection de l'Enfance et le secteur sanitaire.

Dans le Lot, le tournant des alternances à l'accueil en hébergement a déjà été pris puisque le Conseil Départemental a toujours privilégié l'hébergement en famille d'accueil.

En 2019, l'AEMO du Pôle Lotois a quant à elle finalisé son installation dans l'antenne de Cahors. Les nouveaux locaux permettent d'accueillir du public dans des conditions optimales et de proposer pour les salariés

un cadre de travail adapté à l'activité du service. Le service s'est efforcé également d'ajuster en continu ses moyens, au plus près des réalités de chaque territoire (organisation territoriale). Cette année a également permis de formaliser des partenariats auprès des partenaires locaux et institutionnels.

### 1.1.4. Social : des accompagnements qui évoluent

Après une année 2018 où l'activité a été importante en termes de développement, le dispositif social du Pôle Social a été particulièrement marqué en 2019 par une adaptation des pratiques et de l'organisation, en raison notamment à la grande diversification des publics.

- **Le CADA Sardelis poursuit son évolution en adaptant notamment le travail des équipes à l'accueil et l'accompagnement à la diversification de ses publics**

#### > Le CPH poursuit son évolution et le CADA ses missions

Si jusqu'à 2017, le CPH avait pour spécificité d'accueillir de grandes familles, il a depuis 2 ans, étendu son public aux personnes isolées. Cette diversification des publics a nécessité pour le CPH une adaptation de son

organisation et de ses pratiques qui se poursuivra en 2020.

Le CADA maintient en 2019 son action à destination des demandeurs d'asile. Dépendant désormais d'un

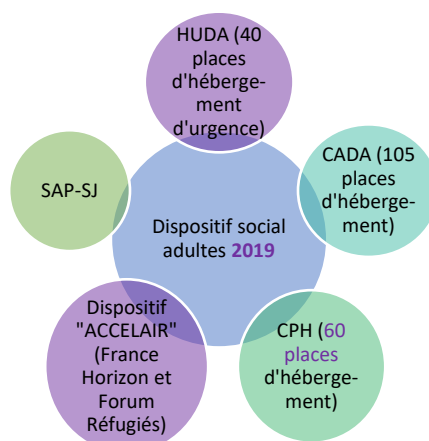
dispositif national (OFII), le CADA accueille des familles provenant de tout l'hexagone. En 2019 seules 5 familles provenaient de la Région Occitanie.

#### > L'HUDA adapte son travail à de nouvelles procédures et à l'évolution de la législation

Si l'HUDA, qui réalise en 2019 sa première année complète d'activité, s'est fortement appuyé sur l'expérience et le savoir-faire du CADA, les évolutions récentes (loi 2018 sur les

titres de séjour et Règlement Dublin III) ont nécessité une forte adaptation du travail ainsi qu'un recentrage des missions sur la réponse aux situations d'urgence. En outre, ici aussi, à

l'image du CPH et du CADA, la diversification des publics nécessite un accompagnement différent quand il s'agit de travailler auprès des familles ou des personnes isolées.

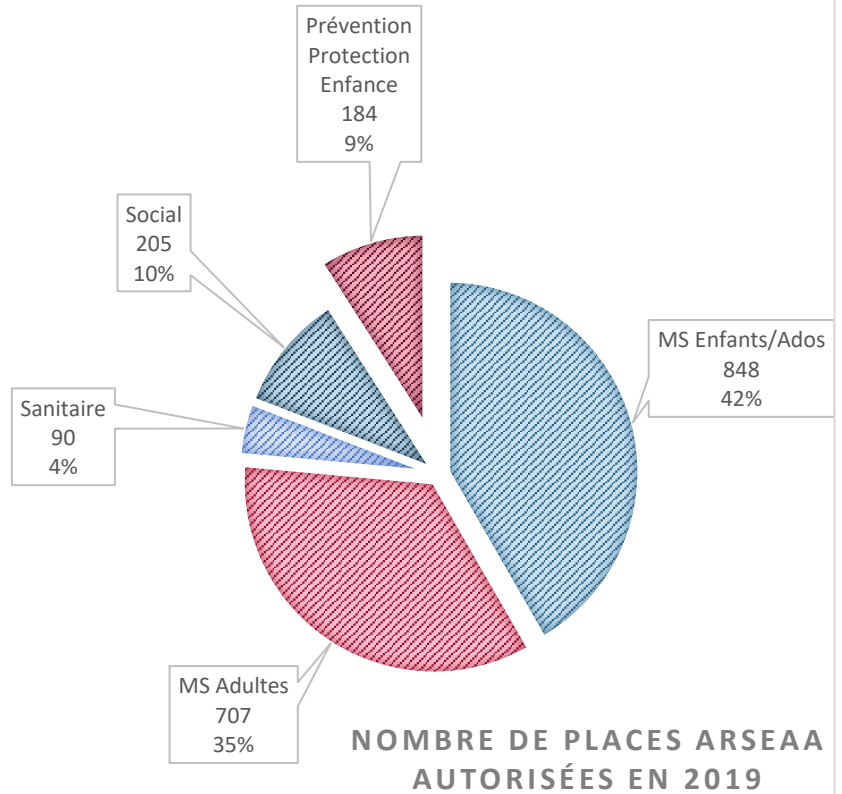


Le nombre de places n'est toutefois pas représentatif de la totalité de la taille des établissements et services de l'Arseaa :

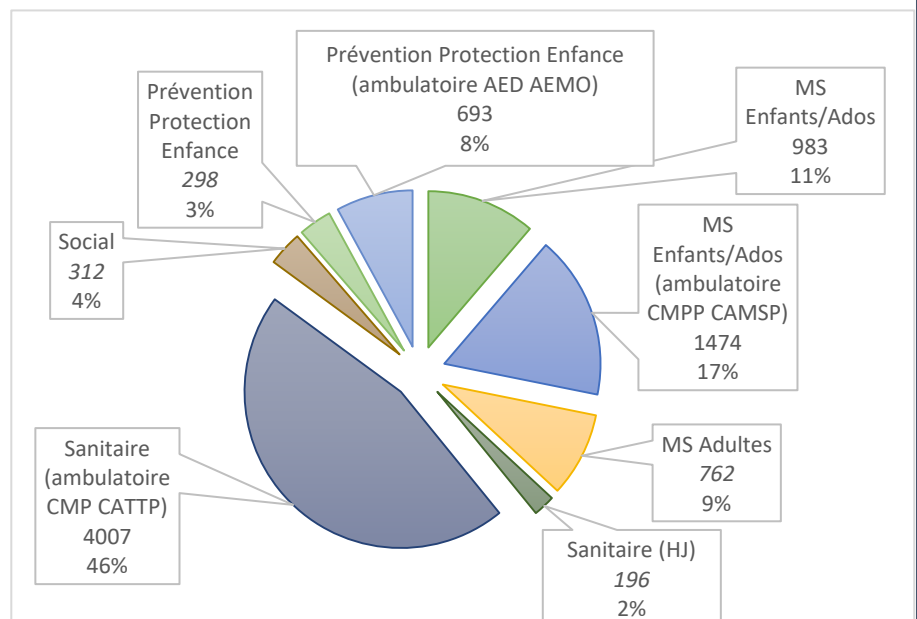
- le secteur de la formation n'apparaît pas dans ce diagramme car il n'est pas contingenté par un nombre de places fixé au préalable
- le secteur sanitaire est avant tout régi par une logique d'activité : la capacité est fixée a priori en nombre de venue ; le secteur de la protection l'enfance pour ce qui est de l'AED et de l'AEMO suit une logique similaire (nombre de mesures), ainsi que les CMPP pour le secteur médico-social (pas de notion de places mais un nombre d'actes calibrés par rapport à une file active annuelle).
- Le secteur socio-judiciaire n'est également pas calibré en fonction d'un nombre de places. Il n'apparaît pas ici.

Une partie importante de l'offre échappe ainsi au recensement de la capacité selon la logique de place. A l'avenir, le développement du séquentiel et du fonctionnement en file active tendra encore à nuancer la notion de place.

**La part de la Prévention et de la Protection de l'Enfance augmente cette année (9% en 2019 contre 6% en 2018) de par l'intégration de la MECS L'Eau Vive à l'Arseaa (+ 65 places)**



**Part des secteurs en fonction du nombre de personnes accueillies**



## 1.2. PROMOTION DES DROITS ET PARTICIPATION

### 1.2.1. Pôle Guidance Infantile - Secteur de psychiatrie infanto-juvénile de l'Arseaa

#### > Mise en place de la Commission des Usagers (CDU)

Le Pôle Guidance infantile a reçu, fin 2017, la notification de l'ARS Occitane qui acte la mise en place de la CDU

du Pôle. En 2019, l'ARS a sollicité les associations agréées en santé afin de

renouveler les représentants des Usagers (RU). Ce renouvellement sera acté par l'ARS en 2020.

#### Sujets traités en 2019 en CDU :



Mars

Présentation à la CDU de la nouvelle responsable qualité  
Présentation du bilan 2018 de la CDU incluant les réclamations et les plaintes ainsi que les demandes de dossiers patients  
Suite aux préconisations de la CDU après l'enquête de satisfaction sur l'accueil au Pôle : retour de la mise en oeuvre du plan d'action sur les antennes  
Réflexion sur la mise en place d'un projet des usagers  
Simplification des livrets d'accueil à l'aide du FALC et des autres documents à destination des usagers du Pôle ainsi que leur traduction en langues étrangères



Juin

Présentation aux membres de la CDU du nouveau Directeur adjoint : M. Michalski  
Présentation des préconisations ARS dans le cadre de l'enquête régionale des rapports d'activités des CDU 2018  
3 groupes pour un premier travail de mise en FALC des livrets d'accueil



Septembre

Point sur l'avancée du plan d'action suite à l'enquête accueil  
**Présentation des réponses à appels d'offres et projets à venir pour le Pôle :** CAPPS 31 - Centre d'appui départemental aux familles pour les parcours précoces dans les troubles du spectre schizophrénique chez l'enfant et l'adolescent - Recueil de l'avis et des attentes des usagers (famille et RU) dans le cadre de la mise en place de la Télémédecine - Projet d'équipe mobile conjointe sanitaire et social de prévention sur Revel - Réponse à l'appel à projet national pour le projet national pour le renforcement des CMP centré pour la Haute-Garonne sur les 0-6 ans

#### > Autres formes de participation des personnes

Dans le cadre des prises en charge, la place des patients et de leur famille est centrale. L'information des parents et le recueil de leur consentement sont systématiquement organisés, notamment à travers la présentation des projets de soins ou des contrats AED qui fixent les objectifs de soins et/ou éducatifs et les moyens mobilisés pour les atteindre. Ces documents sont signés par les responsables légaux, mais également par l'enfant – ou l'adolescent - quand il est en mesure de le faire. Sa compréhension du soin proposé soutient son implication.

Par ailleurs, l'alliance thérapeutique avec les parents constitue un facteur essentiel de la qualité de la prise en charge en pédopsychiatrie. Les interventions et l'accompagnement proposés par les équipes pluridisciplinaires intègrent pleinement cette dimension afin de répondre au plus près aux besoins de l'enfant et de sa famille.

D'autres formes d'accompagnement en groupe sont mises en oeuvre : actions thérapeutiques, actions de pair-aidance, journées portes ouvertes, partage de journaux institutionnels,

d'albums photos, de cahier de liaison voire d'un film (Bourdettes).

Une attention est également portée aux fratries et au niveau institutionnel, la participation active non seulement de représentants d'usagers mais de parents d'enfants suivis dans les services soutient la réflexion sur les modalités d'accueil et de communication avec les familles.

Dans le cadre du travail transversal mis en place par l'Arseaa en 2018 de mise en FALC (Facile A Lire et à Comprendre) des documents associatifs, le Pôle Guidance Infantile a formé 2 nouvelles personnes : la responsable

qualité (arrivée en janvier 2019) et la secrétaire de la CDU (Commission des Droits des Usagers). En juin 2019, s'est mise en place une commission associative FALC à laquelle, pour le

Pôle, participent un membre de la CDU (parent), la responsable qualité et la secrétaire de la CDU. 2 réunions ont eu lieu sur le second semestre 2019. Un travail est actuellement

mené au sein de la CDU, en s'appuyant sur les personnes formées, afin de traduire des documents à destination des familles en FALC.

## > **Obtention du Label « Droits des usagers » et mise en place d'un plan d'actions suite aux préconisations émises par la CDU**

Le Pôle Guidance Infantile a obtenu de l'ARS le label régional « Droits des usagers » sur la base d'un projet mené avec la Commission Des Usagers (CDU). Ce label valorise la démarche entreprise par le Pôle sur l'accueil des familles et l'amélioration du travail avec les usagers. Le prix obtenu financera la traduction des livrets d'accueil en langue étrangère.

Une enquête auprès de 70 familles avait été conduite par l'équipe qualité du Pôle en lien avec la CDU. Les préconisations issues de cette enquête ont fait l'objet d'une reprise sur les

antennes pour améliorer les conditions de l'accueil des publics :

- Amélioration de l'accueil physique et téléphonique
- Documents rédigés en Facile A Lire et à Comprendre (FALC)
- Projet de traduction des documents d'accueil en anglais et en arabe

Le projet est de poursuivre cette démarche par un « Projet des usagers » élaboré avec la CDU qui sera une partie du projet du Pôle Guidance Infantile. L'accueil des usagers et leur expression représente en effet un enjeu

essentiel pour tout le Pôle afin d'offrir un soin de qualité.

En 2019, l'état d'avancement de la mise en œuvre des préconisations formulées par la CDU après l'analyse de l'étude qualitative sur l'accueil en service de pédopsychiatrie, a été évalué. Ainsi, 9 sites ont été visités sur le premier semestre et les autres ont procédé à une auto évaluation (questionnaire). La synthèse, prévue au début de l'année 2020, permettra d'achever la mise en œuvre des préconisations.

## **1.2.2. Médico-social, social, protection de l'Enfance : de nombreuses initiatives pour dynamiser la participation et les droits des personnes**

La question du droit des personnes accompagnées et de leur participation effective aux décisions les concernant, continuent de faire l'objet dans nombre de Pôles du secteur médico-social et social, de l'action sociale et de la Protection de l'Enfance, d'axes d'amélioration formalisés au sein des Plan d'Amélioration Continue de la Qualité (PACQ) par des ac-

Cette année, de nouveaux représentants de l'Arseaa aux CVS de chaque établissement ou Pôle (selon la configuration des CVS au sein des Pôles de l'Arseaa) ont été désignés par le Conseil d'Administration.

Le Pôle Adultes Henri Cros a procédé en 2019 au renouvellement des membres du CVS et ce pour l'ensemble des collègues. Pour cette élec-

accompagnées le CVS et de rappeler en quoi il pouvait être utile. Le Pôle a noté un fort engouement de la part des personnes accueillies avec 40 candidatures pour 10 sièges à pourvoir.

A contrario il n'y a eu que 4 candidatures pour le collège des représentants des familles alors que 10 sièges étaient à pourvoir. Les représentants au collège des représentants des usagers bénéficieront en 2020 d'une formation et d'un soutien leur permettant de mieux appréhender cette instance et leur mandat. Enfin, le Pôle engagera une réflexion relative à la poursuite de la dynamisation du CVS par sa mise en réseau (appui, échanges, retours d'expériences...).

Le Conseil de la Vie Sociale du Pôle Pousiniès-Bordeneuve s'est quant à lui réuni 3 fois cette année sur toutes les unités. Le Pôle a salué le départ du

### **De nouveaux représentants de l'Arseaa aux Conseils de la Vie Sociale désignés par le Conseil d'Administration**

tions spécifiques qui se déploient d'année en année.

Tout comme en 2018, les Conseils des Enfants et Conseils de la Vie Sociale (CVS) ou autres formes de participation, se sont réunis très régulièrement en 2019.

tion, le Pôle a accompagné les candidats au collège des représentants des usagers. Une campagne de communication (affichage, réunion, photos des candidats, etc.) s'est déroulée avec l'objectif de mieux faire connaître aux personnes accueillies et

représentant de l'association qui a suivi et participé durant 19 ans aux différents CVS. « Une personne connue des résidents sur le Pôle, qui a toujours soutenu et porté un grand intérêt au Pôle ». Un autre membre du Conseil d'Administration participera aux prochains CVS de 2020. A noter qu'au sein du CVS de Pôle, les documents présentés lors de ces séances sont rédigés en Facile à Lire et à Comprendre (FALC) et que les représentants au collège des personnes accueillies bénéficient d'une aide à la retranscription.

Le Pôle Adultes 31, soucieux de diversifier les formes de participation et d'expression, propose en marge des CVS et ce depuis 2014, des rencontres régulières autour de préoccupations et de questions partagées par les personnes accompagnées, les familles et représentants légaux.

En 2019, les réunions des CVS ont notamment permis d'échanger sur les nombreux travaux d'aménagement des différents locaux, sur la réforme de la protection des majeurs et notamment du droit de vote pour les élections européennes et municipales et sur la mise en place d'une nouvelle organisation des CVS prévue pour 2020.

L'effort engagé depuis 2016 par le Pôle Rives-Garonne pour favoriser la participation des personnes accompagnées et de leur famille s'est poursuivi en 2019. Ainsi cette année ont eu lieu les élections et la tenue des CVS sur les 4 antennes ITEP et la mise en place de rencontres telles que celles organisées à l'occasion de la rentrée de septembre et pour clôturer l'année. En parallèle, des moments conviviaux ont été organisés au sein de chaque ITEP (remise des diplômes, visite de l'atelier préprofessionnel, etc.).

Au niveau des SESSAD, outre les réunions de rentrée, le Pôle a poursuivi les groupes de parents sur différents thèmes en lien avec la problématique des jeunes ainsi que des temps conviviaux autour d'un repas ou d'un goûter. Le Pôle constate cette année une augmentation de la participation des

familles au sein de ces différents espaces d'expression mais souligne que « cela reste fragile ».

Après que l'IME du Pôle Lotois ait vu les représentants des familles et des enfants et adolescents accueillis du CVS être renouvelés en 2018, le Conseil s'est réuni en 2019. 3 rencontres annuelles avec les familles ont été instituées et formalisées dans le calendrier d'ouverture de l'établissement. Le Pôle envisage d'enrichir ces rencontres autour de thématiques susceptibles d'intéresser les familles. Un des premiers thèmes qui devrait être proposé en 2020, traitera du MJPN (mandataire judiciaire à la protection des majeurs).

Le Conseil des Enfants de l'ITEP Les Ormes s'est quant à lui réuni à 4 reprises en 2019. Cette instance trimestrielle est repérée comme un lieu de débat, à même de recueillir les avis des enfants. Ces temps sont articulés avec les groupes de paroles animés sur chaque unité, et ce de façon hebdomadaire. Les enfants sont très actifs dans ce conseil, portant les demandes de leurs camarades et relayant les problématiques et les projets.

En outre, à travers des réunions pluriannuelles sur chaque unité de l'ITEP Les Ormes, plus de 2/3 des parents ont été amenés à donner leur avis sur les projets de groupes et les organisations les concernant. Ils ont également été informés des évolutions de l'établissement et des projets particuliers. L'unité des Filaos a organisé une intervention sur les addictions aux écrans qui a réuni les parents et les professionnels ainsi qu'une nouvelle modalité de participation et de co-élaboration explorée par le Pôle.

Au sein de l'ITEP Béroï la participation des usagers est notamment mise en œuvre dans le cadre du CVS. Il est à souligner que les enfants investissent de façon particulièrement intéressante leur fonction, faisant de cette instance, un lieu d'échanges pertinents et animés. Ce CVS rassemble également des enfants et adolescents accompagnés par le SESSAD Béroï. Il s'est réuni 3 fois au cours de l'année 2019. En outre la réunion de rentrée a rassemblé autour d'un goûter les enfants, adolescents et leurs familles ainsi que l'ensemble des professionnels de l'ITEP.

### Une journée thématique d'échange au Pôle Adultes 31 "Vieillesse de la personne accompagnée – Réflexion sur les pratiques professionnelles"

Une philosophe est intervenue sur la notion de temps et de sa relativité, un médecin a exposé une réflexion éthique dans les pratiques professionnelles. L'après-midi une troupe a invité les participants grâce au théâtre forum, à identifier et explorer des pistes de travail autour de situations vécues.

Le Pôle Enfances Plurielles, porte lui aussi une attention toute particulière à la place donnée aux personnes accompagnées et à leurs familles. Ainsi sur l'ensemble des dispositifs, le Pôle a pris le parti de proposer la participation de représentants des familles aux groupes de travail opérationnels et au comité de pilotage de la démarche d'évaluation continue de la qualité réunis à l'occasion de la seconde campagne d'évaluation interne.

Le Pôle est également particulièrement engagé dans l'accompagnement à l'inclusion sociale à travers toutes les actions qu'il développe autour de l'accès à la citoyenneté et de la sensibilisation de la société au handicap.

Pour les IME DI Légers Moyens du Pôle Enfances Plurielles et pour l'IME Les Bruyères, cet engagement se met

en œuvre à partir de projets et d'initiatives trouvant leur inspiration commune dans une dynamique de participation, d'échange et de « croisement des savoirs » portée par le Pôle.

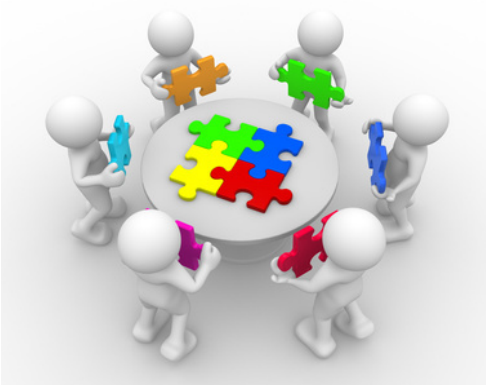
A noter que, dans un souci de parallélisme des formes avec le projet technique global du dispositif IME zone nord, le Pôle a proposé aux familles l'institution d'un CVS commun aux IME l'Aussonnelle et CAPVA. Aujourd'hui bien installé, ce CVS représente un outil intéressant de communication et de co-élaboration entre les 2 structures et les familles, et facilite pour celles-ci une vision d'ensemble du dispositif.

A l'initiative de l'IME Guilhem, un travail de facilitation de l'accessibilité, pour les jeunes, des comptes rendus de CVS et autres documents internes de communication inspirés de la méthode FALC a été réalisé. En outre des

visites de structures du secteur adultes accompagnées par l'équipe éducative (foyers occupationnels) sont mises en place.

Depuis 2 ans déjà, à l'image de la MECS Lucie Aubrac, la MECS St-Joseph a fait le choix de privilégier la participation collective des jeunes. Ceci prend la forme d'un groupe de parole associant, par unité de vie, l'ensemble des jeunes. Les éducateurs des groupes sont présents et assistent aux réunions, accompagnés par le chef de service. Au sein de la MECS St-Joseph, ce sont 2 réunions de groupes de parole qui ont lieu. Si au sein de ces groupes, la parole est libre, les thèmes abordés sont énoncés en préalable et issus des préoccupations des jeunes sur leurs espaces de vie. Les groupes de parole sur l'internat de la MECS Lucie Aubrac se tiennent plus souvent, à hauteur de 2 réunions par mois.

Le SEJ organise également des groupes de parole par petit groupe (les jeunes n'étant jamais présents sur le service). Les thèmes qui y sont abordés sont également alimentés par le recueil des avis des familles lors des multiples rencontres qui ont lieu avec les éducateurs. Ces groupes de parole s'adressent à tous les jeunes accueillis, y compris aux MNA (mineurs non accompagnés) pour lesquels la barrière de la langue constitue encore un obstacle majeur à leur participation et à leur expression.



## des personnes accueillies et des personnes prises en charge et co-formations

Les actions de formation à destination des personnes accueillies poursuivent en 2019 leur développement dans le secteur adulte. Ces actions visent à favoriser la citoyenneté des personnes accueillies et accompagnées.

Ainsi pour le Pôle Adultes Henri Cros, au-delà des obligations législatives et réglementaires, ces actions de formation s'inscrivent dans les orientations associatives déclinées au sein du Pôle

à travers la promotion du droit des usagers, la participation, la bientraitance et l'éthique d'intervention.

Ces formations s'adressent aujourd'hui à l'ensemble des publics accueillis au sein des différentes autorisations du Pôle. Les programmes de formation se développent d'année en année (accès à l'outil informatique,

## > Formations à destination

diététique, risque incendie et les premiers gestes de secours, risques piétons et le code de la route, etc.).

Poursuivant son objectif de co-participation des personnes accueillies à la formation, le Pôle a mis en place fin 2018, une commission formation dédiée aux personnes accueillies. Cette commission qui requiert la participation active des usagers, s'est à nouveau réuni à plusieurs reprises en



2019. L'implication et l'enthousiasme des participants révèlent leur grand intérêt pour celle-ci. Ces réunions ont permis de définir des programmes de formation co élaborés avec des prestataires et de s'assurer de leur bonne mise en œuvre.

Le Pôle Pousiniès-Bordeneuve poursuit sa démarche de formation auprès

des travailleurs handicapés. Ainsi, en 2019, 41 travailleurs handicapés ont suivi 890 heures de formation. Celui-ci dispose depuis 2014 d'une commission intitulée « Education à la Vie Affective et Sexuelle » (EVAS) dont le rôle consiste notamment à mettre en place des actions de prévention, d'information, d'éducation et d'échange dans le cadre de la prévention et

l'éducation à la vie affective et sexuelle des personnes accueillies. En 2019, le Pôle a poursuivi les actions de formation sur le sujet.

## Une actualité importante au niveau des ressources humaines et le dialogue social :

### > Les entretiens professionnels

Fin 2019, la campagne, pour le 3ème et dernier entretien, a été préparée : un nouveau support a été travaillé et a été validé.

### > La mobilité

Dans le cadre de la mise en œuvre, pour la 4ème année, du processus de mobilité associative engagé sur le périmètre de l'ensemble des Pôles établissements de l'Arseaa.

46 souhaits de mobilité inter pôles ont été exprimés par les salariés et 19 ont été concrétisées soit 41% de demandes satisfaites.

Le nombre de mobilités inter pôles sur initiative conjointe et à l'initiative de l'employeur est en revanche demeuré très faible (1 demande mais aucune mobilité effective sur initiative conjointe, 3 demandes de mobilité à l'initiative de l'employeur suivies d'une mobilité).

### > La nouvelle instance qu'est le Comité Social et Economique (CSE)

En 2019 la nouvelle instance qu'est le Comité Social et Economique (CSE) s'est mise en place. Cette instance regroupe aujourd'hui le CE, les DP et le CHSCT. Les élections ont été réalisées par vote électronique.

## 1.3. POLITIQUE QUALITE

### 1.3.1. Poursuite de la démarche de réalisation en continu du second cycle d'évaluation interne

#### > La réalisation à proprement parlé de l'évaluation interne selon le principe retenu d'annualité, entre dans sa troisième année

La démarche étant menée selon un principe d'annualité, 2019, à l'image de 2018 et 2017, a vu se poursuivre au sein des Pôles et établissements de l'Arseaa, la mise en œuvre du second cycle de l'évaluation interne. Dans une visée conclusive, de nouveaux domaines du référentiel d'évaluation interne ont ainsi été abordés par les différents groupes de travail.

Le Pôle Adultes 31 a traité cette année le domaine 5 du référentiel technique d'évaluation « L'inscription et l'ouverture aux territoires ». Le domaine 4 « Prévention des risques et des vulnérabilités » serait traité de manière commune lors du 1er trimestre 2020.

Concernant le Pôle Adultes Henri Cros, si en 2018, le FAM Las Canneles répondant à ses obligations légales et réglementaires a dû déroger au calendrier associatif et communiquer aux autorités de tarification et de contrôle (ATC) les résultats de sa toute première évaluation interne, l'ensemble des établissements et services du Pôle ont poursuivi en 2019 la démarche d'évaluation associative. Ainsi cette année les derniers domaines du référentiel d'évaluation ont été mis au travail.

Le Pôle Pousiniès-Bordeneuve ayant réalisé la totalité de ses évaluations internes en 2018, a quant à lui consacré cette année à reprendre les principaux axes de travail dans le cadre du Plan d'Amélioration Continu de la Qualité (PACQ) 2018-2023. Ces axes de travail se sont également appuyés sur le bilan du PACQ 2014-2018. Ainsi

toutes les pistes d'amélioration transcrites lors de l'évaluation interne ont été reprises et consolidées dans un PACQ unique pour le Pôle. Elles ont ensuite fait l'objet de fiches action. Des indicateurs de suivi ont été définis pour mesurer l'évolution de l'action et priorités définies. Un tableau de bord a été élaboré. Il permet aux différents responsables de chaque action d'en suivre les avancées. Au sein du Pôle, le Copil PACQ s'est réuni à intervalle régulier en 2019 pour vérifier les avancées du PACQ et valider l'évolution des fiches actions.

Le secteur médico-social enfant n'est pas en reste.

Ainsi le Pôle Enfances Plurielles a poursuivi en 2019 son évaluation. Les différentes autorisations du Pôle ont terminé l'évaluation de l'ensemble des domaines du référentiel d'évaluation avec le domaine 5 « Inscription sur le territoire ». À l'issue de cette évaluation, dès 2020, l'ensemble des propositions d'amélioration seront examinées par le COPIL qui se chargera de planifier les actions à mettre en place et leur intégration dans le PACQ. Les familles et des partenaires ont été associés aux différents groupes de travail de cette phase de l'évaluation interne.

Au sein du Pôle Rives-Garonne la démarche s'est également poursuivie en 2019. Cette année le Pôle a axé sa démarche sur :

- La consolidation des résultats de l'évaluation interne par autorisation

**Le FAM Las Canneles et le SAVS du Pôle Adultes Henri Cros ont réalisé en 2019 leur toute première évaluation externe.**

Pour se faire le Pôle a fait appel à l'organisme habilité Pluriel Formation Conseil (PFC).

Les rapports issus de ces évaluations, après présentation des résultats en Commission Qualité Projet (CQP) et communication en Bureau ont été transmis aux autorités de contrôle et de tarification compétentes.

Les propositions et préconisations formulées par l'organisme Pluriel Formation Conseil convergent avec les points d'efforts d'ores et déjà repérés par le Pôle dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue de la qualité (DACQ).

du domaine 2 du référentiel « Personnalisation des prises en charge » évaluée en fin d'année 2018.

- L'élaboration des fiches actions en lien avec les axes d'améliorations soulevés. Ces fiches actions ont été validées par le Copil de la DACQ et intègrent le nouveau PACQ.

- L'évaluation des 2 domaines restant du Référentiel : domaine 4 « Prévention des risques et Vulnérabilités » et domaine 5 « Inscription sur le territoire » lors d'une journée Institutionnelle qui s'est tenue novembre 2019.

Le Pôle Rives-Garonne a en outre mis en œuvre les fiches actions issues des évaluations des domaines 1 et 3 du référentiel et élaboré une enquête de satisfaction à destination des jeunes accueillis.

Le suivi du PACQ du Pôle Béroï-Collectif a été impacté en 2019 par des changements successifs dans l'équipe de direction. Le Pôle a fait le choix cette année de clôturer le PACQ débuté fin 2013, de façon à « *ne pas avoir un outil dont on perd le fil* ».

Au sein du Pôle Lotois, les changements d'encadrement et les absences de longues durées n'ont pas permis au Pôle de s'inscrire pleinement dans la démarche au cours des premières années de déploiement, et

ont ralenti sa progression. Pour autant, 2019 a vu l'accélération de la réalisation de la démarche. Ainsi le secteur médico-social du Pôle, avec l'ESAT, l'IME, le SESSAD et le CAMSP, a réuni cette année des groupes de travail. En outre les personnes accueillies et accompagnées ont participé à l'évaluation interne au travers d'une enquête de satisfaction. Une enquête de satisfaction a également été réalisée auprès des familles et des partenaires.

Le secteur de la Protection de l'Enfance poursuit la démarche engagée. Ainsi la MECS Lucie Aubrac a continué ses travaux de façon à finaliser ce cycle pour en 2020 en transcrire les

résultats dans un rapport d'évaluation interne.

La MECS Saint-Joseph s'est quant à elle engagée dans la démarche en 2018 avec notamment la nomination de deux animateurs qualité, la création d'un Copil permanent et la mise en place de groupes de travail. Ce travail a permis à la MECS d'achever l'évaluation de l'ensemble des domaines du référentiel technique et de débiter la mise à jour du PACQ. 2020 sera consacré à la construction d'outils permettant de recueillir les avis des familles et des partenaires avant que le Pôle et la MECS ne se consacrent à la rédaction du rapport d'évaluation.

### **1.3.2. Pôle Guidance Infantile - Secteur de psychiatrie infanto-juvénile : poursuite de la démarche intégrée d'amélioration continue de la qualité des soins/qualité de vie au travail**

L'année 2019 a été marquée par l'absence de responsable qualité coordonnatrice de la gestion des risques pendant plus de la moitié de l'année. Le Pôle a toutefois poursuivi cette année sa démarche intégrée qualité des soins/qualité de vie au travail. Les actions principales ont été :

- L'analyse du parcours de patient – déploiement de la méthode d'EPP du « Patient traceur ».
- Le projet QVT (Qualité de Vie au Travail).
- Le groupe repas.
- Le groupe prise en charge somatique.
- Le groupe hygiène.
- La prévention des situations d'agressivité en hôpital de jour.

Ainsi en 2019, dans une démarche continue d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins, et en perspective de la démarche de certification V2020, le pôle s'est saisi de la méthode du patient traceur comme une démarche pertinente d'évaluation des pratiques professionnelles. A partir des auto-analyses conduites

par les antennes sur la base d'une grille commune et des conclusions tirées, la méthode du patient traceur va être poursuivie en 2020 sur l'ensemble des dispositifs. Une grille adaptée à la pédopsychiatrie a été formalisée.

Pour faire suite au projet ACT (Amélioration des Conditions de Travail) initié en 2016, le Pôle s'inscrira dans le nouveau référentiel associatif de la QVT en 2020. Le Pôle a poursuivi cette démarche des aménagements de postes « sur mesure » en collaboration avec le Service Santé au Travail de l'Arseaa. Les aménagements ont également grandement favorisé la continuité des soins pour les patients et les équipes concernées.

Cette année, une enquête via questionnaire auto-administré a été réalisée auprès de chaque antenne afin de réaliser un état des lieux des modalités de prise de repas sur le Pôle. Les résultats permettront d'objectiver des pratiques et des risques en terme d'hygiène et de sécurité alimentaire et ainsi de formaliser un

plan d'actions afin d'être en conformité.

Un groupe de travail a réalisé une étude sur l'utilisation de la fiche somatique en ambulatoire, un protocole a ainsi été formalisé et validé en réunion médicale.

La démarche de prévention du risque infectieux a été relancée en 2019. Un état des lieux des protocoles existants a été réalisé. Un protocole sur la désinfection des jouets a été formalisé et est en attente de validation par les cadres de santé. Il s'agira en 2020 de s'appuyer sur les recommandations de bonne pratique en termes d'hygiène ainsi que sur les ressources du CPIas Occitanie (Centre régional d'appui et de Prévention des infections associées aux soins) afin de consolider l'existant.

En 2018, un programme de prévention issu des préconisations de l'EPP (Evaluation des Pratiques Professionnelles) a pu être appliqué sur l'Hôpital de Jour Saint Léon à partir de juil-

let compte-tenu des difficultés importantes, liées à la violence, survenues dans le courant du premier semestre 2018. En 2019, la cellule de veille s'associe à la mise en place d'une enquête concernant la contention physique (sur les unités d'Hôpitaux de Jour et d'hospitalisation temps plein), faisant partie d'une recherche régionale sous l'égide de la FERREPSY. Les « audits » concernant la violence sur les 3 Hôpitaux de Jour

(moyens, pré adolescents et adolescents), se poursuivent, avec la participation à l'organisation d'une nouvelle session de formation à la prise en charge et à la protection vis-à-vis des actes violents, centrée sur le retour d'expériences. Il est envisagé un renouvellement des formations en la matière en présentant un dossier CLACT (Contrats locaux d'amélioration des conditions de travail) sur ce thème en 2020.

Au regard de l'absence de responsable qualité durant l'année 2019, le Comité d'Analyse des Risques Associés aux Soins (CARAS) ne s'est pas réuni. Une reprise de son activité est prévue dès le premier semestre 2020.

## > Perspectives 2020 du management qualité et gestion des risques

Pour accompagner la mise en œuvre du prochain projet de Pôle, le Projet Qualité sera actualisé ainsi que le programme de Gestion des Risques associés aux soins qui devra se nourrir dans la mise en œuvre des contributions de la SRA Occitanie (Structure Régionale d'Appui à la qualité et à la sécurité) et du partage de pratiques avec les acteurs sociaux, médico-sociaux, sanitaires et libéraux

du territoire. En 2020, le Pôle programme de renforcer sa démarche de certification en vue d'une visite par les experts de la HAS (Haute Autorité de Santé) au deuxième semestre 2021. Dans cet objectif le nouveau manuel de certification sera analysé en détail par des groupes de travail pour réactualiser notre PAQSS (Plan d'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins) et de nouveaux patients traceurs seront mis

en œuvre sur l'ensemble des dispositifs de soin.

En 2020, le Pôle réalisera la rédaction de son rapport d'évaluation interne pour l'AED dans le cadre des recommandations associatives. Enfin, le Pôle s'est porté volontaire pour déployer en 2020 la démarche QVT associative proposée par le COPIL QVT.

## 1.4. RECHERCHE ET FORMATION EN TRAVAIL SOCIAL : DE PROFONDES EVOLUTIONS QUI AMENENT LES PROJETS A EVOLUER

### 1.4.1. Des évolutions majeures du cadre d'action

Ces dernières années des évolutions majeures du cadre d'action du Pôle Formation et Recherche se poursuivent :

- La loi du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels.

- L'Arrêté du 27 mars 2017 portant classification de certains diplômes du travail social au niveau II pour les entrants en formation en 2018.

- Le Décret du 8 novembre 2018 relatif à l'enseignement à distance en apprentissage.

- L'instruction du 23 février 2018 relative à la réingénierie des diplômes de niveau III du travail social et à l'accréditation des établissements.

- La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

### 1.4.2. Des évolutions profondes qui se poursuivent pour le Pôle...

Le Pôle a poursuivi la mise en œuvre des projets structurants, notamment :

- La poursuite de la collaboration du CFAS Occitanie Ouest et du CFAS Occitanie Est.

- La coopération avec le réseau ZAPH pour permettre notamment l'individualisation des prestations de compensation pour les apprentis en situation de handicap et pour accélérer la diffusion et l'appropriation des nouveaux leviers en matière de développement de l'apprentissage pour les personnes en situation de handicap et pour développer le modèle des CFA adaptés.

- L'expérimentation, avec le soutien des Pôles de l'Arseaa, de la mobilité temporaire et partielle de professionnels de terrain, souhaitant intervenir également sur la formation en travail social.

- La poursuite des formations sur les outils de la Formation Ouverture et/ou à Distance (FOD).

- L'engagement du Pôle dans un travail de configuration d'un service recherche avec le recrutement de 2 professionnels. Service qui notamment renforce la dimension « enseignement supérieur » des formations et la démarche de recherche à laquelle doivent s'initier tous les étudiants de formation post-bac.

- L'intégration des modalités d'accès à la formation des diplômés supérieurs du Pôle via la procédure Parcours Sup.

- Les travaux de structuration du pilotage de la démarche qualité, de soutien de la participation de l'ensemble des équipes et de mise

**Formation : des besoins importants sur des outils de communication pour soutenir les événements organisés en interne et en externe**

en œuvre d'un management qualité intégré. Ces travaux font suite à l'audit qualité conduit par UNIFAF en 2019 (Data Dock) et aux principaux axes de progression qui ont été identifiés.

- Le développement des outils de communication pour faire face aux enjeux de soutien de la mise en œuvre du dispositif du PIC « Prépa-apprentissage », de la promotion de la formation par l'apprentissage et à la valorisation des parcours de formation en travail social.

- La préparation de l'intégration du CRF&PFD à l'Arseaa.

### 1.4.3. ... et devraient s'accentuer en 2020

L'année 2020 verra le Pôle Formation et Recherche mener de nouveaux projets structurants d'envergure avec :

- **Le renforcement de l'offre de formation du CFAS.** Etoffement des effectifs d'apprentis en situation de handicap et l'accès à l'apprentissage pour des jeunes accompagnés par les dispositifs médico-sociaux de l'Arseaa.

- **Le développement de l'offre de formation en travail social.** Le dépôt des diplômes rénovés, le renouvellement de l'agrément du DEAES, et l'obtention du nouvel agrément du DEME devrait permettre au Pôle d'augmenter ses effectifs d'apprenant. L'offre de formation du Pôle qui intègrera au 1<sup>er</sup> janvier 2020 les formations aux métiers de l'encadrement. En outre le Pôle a engagé des démarches pour rendre éligibles certains modules de formation au financement individuel et permettre ainsi l'accès à de nouveaux publics.

- **L'engagement d'une réflexion associative pour soutenir le développement de l'apprentissage en travail social.** En effet l'ensemble des agréments du Pôle lui permet de proposer plus d'une centaine de parcours de formation par la voie de l'apprentissage chaque année. Un travail avec les Directions de Pôles de l'Arseaa est prévu pour identifier la capacité d'accueil d'apprentis et préparer des calendriers de formation en lien avec les employeurs. Une fonction de développeur devrait permettre de soutenir le lien aux employeurs et d'encourager la signature de contrat d'apprentissage.

- **La démarche qualité.** Tout comme la Communication, la qualité est déterminante pour assoir la notoriété d'un organisme de formation. La crise Covid-19 a fixé de nouvelles échéances pour l'obtention de la certification Qualiopi, obligatoire pour tout organisme de formation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 (report d'un an). Le Pôle prévoit d'engager la démarche dès la rentrée de septembre 2020 pour initier un véritable processus qualité en son sein.

- **La Recherche.** En lien avec la commission Recherche et Formation, la Recherche viendra soutenir le développement de l'offre de formation du Pôle (notamment sur les métiers de niveau 6 et 7) et la valorisation des pratiques professionnelles (dans les établissements et services de l'Arseaa). En articulation avec les Universités, elle permettra d'élargir les possibles pour les apprenants et professionnels souhaitant s'engager sur des études supérieures de type Master et Doctorat.

Ce n'est qu'à la lumière de ce travail d'analyse et de projection que le Pôle pourra identifier une organisation cible pertinente. Des rendez-vous sont prévus entre le Pôle, la Direction Générale et les administrateurs impliqués sur la formation tout au long de l'année 2020.

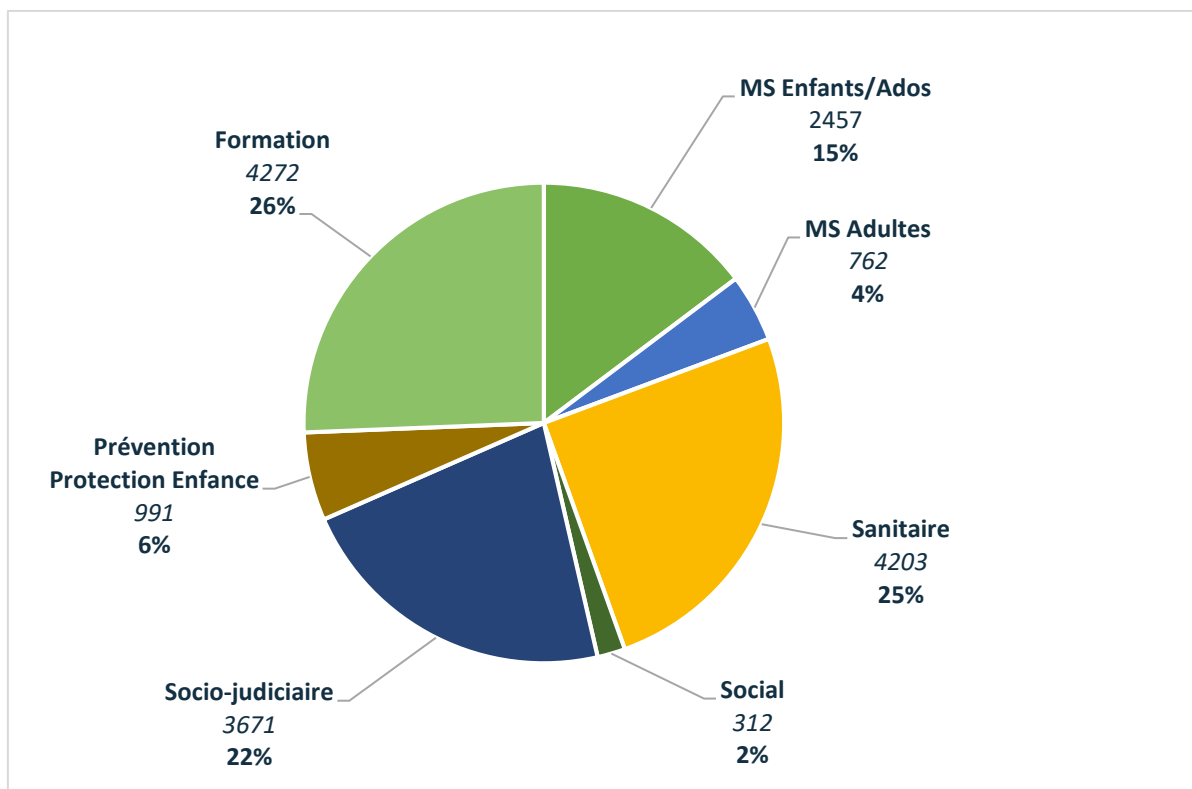
**Formation : Intégration du CRF&PFD à l'Arseaa au 1<sup>er</sup> janvier 2020**

- **La structuration du Pôle.** Le Pôle Formation et Recherche est plutôt « jeune » dans sa constitution par rapport aux autres Pôles de l'Arseaa. Après une période de 2 ans d'assimilation d'activités diverses aux réalités et contraintes spécifiques (insertion professionnelle, formation en travail social, apprentissage pour personnes en situation de handicap, formation aux métiers de l'encadrement), le temps est venu d'identifier précisément les facteurs clés de succès de chacune des activités du Pôle pour en sécuriser la pérennité et préfigurer les développements en lien avec les enjeux de la formation initiale et continue.



## PUBLICS SUIVIS EN 2019

16.668 personnes accueillies/accompagnées/prises en charge/formées à l'Arseaa en 2019





## 2.1. EFFECTIFS, FILE ACTIVE ANNUELLE

### > Secteur Prévention et Protection de l'Enfance

Dans la continuité des années précédentes, le public auquel s'adresse ce secteur est majoritairement composé d'enfants ou de jeunes de sexe masculin. Ceci est particulièrement vrai pour l'AED du Pôle Guidance Infantile avec 74% d'individus masculins et la MECS Saint-Joseph et la MECS Lucie Aubrac avec toutes deux 73 % d'individus masculins.

D'importants changements sont intervenus dès 2018 entraînant une évolution du public accueilli sur les MECS avec la création respective d'un dispositif de placement à domicile (PAD)

et d'un dispositif dédié d'accueil Mineurs Non Accompagnés (MNA) de 13 places au sein de la MECS Lucie Aubrac. Après la montée en charge sur la fin de l'année 2018 de ces deux services, 21 jeunes MNA en appartements extérieurs ont pu être accompagnés à Lucie Aubrac et 50 enfants et adolescents sur le PAD de la MECS Saint-Joseph.

La part des MNA dans les effectifs des MECS est stabilisée. En effet, cette part tendait à augmenter de façon continue jusqu'à représenter 1/3 de l'effectif en 2017, posant la question d'une autre forme d'accueil adaptée.

Pour l'AED du Pôle Guidance Infantile, le constat d'une défiance grandissante des populations de ces quartiers de ce qui est perçu comme « Institutionnel », en lien avec la montée des communautarismes, perdure. A cela s'ajoute la réticence de familles ayant déjà été suivies par des services sociaux ou ayant fait l'objet de signalement, à accepter ce type d'aide. Le travail effectué avec les équipes pour revivifier ce dispositif et soutenir sa présentation et son acceptation par les familles a permis d'augmenter significativement le nombre de contrats (+19%).

### > Secteur médico-social enfants et psychiatrie infantile

Le secteur enfance médico-social de l'Arseaa accueille et accompagne majoritairement des individus de sexe masculin. Ceci est également vrai cette année, de façon très marquée dans les ITEP où 86 à 93% des enfants et adolescents accueillis sont des garçons, mais aussi au SESSAD TSA du Pôle Enfances Plurielles qui accompagne uniquement des garçons et dans une moindre mesure, dans le CMPP (68%). Le constat est inverse pour 2 structures seulement : le Sessad DI L/M du Pôle Enfances Plurielles et l'IME du Pôle Lotois avec respectivement 67% et 65% de filles.

Le nombre d'enfants et d'adolescents accompagnés sur l'année (file active annuelle) évolue peu par rapport aux années précédentes.

Dans le secteur Sanitaire, la file active continue d'augmenter en CMP et en Hôpital de Jour à temps partiel. La file active en CATTP est quant à elle stable. Si l'activité de liaison en service de périnatalité a peu baissé (77

actes en moins), la file active a diminué avec 167 patients en moins cette année. Cette baisse est liée au départ de l'équipe d'obstétriciens de la cli-

Les jeunes sont accueillis sur des temps plus partiels avec une augmentation notable de l'intégration en milieu scolaire ordinaire à temps par-

#### Une file active relativement stable :

- 2 400 enfants en médico-social
- 4 200 enfants en psychiatrie

nique Ambroise Paré vers la nouvelle clinique Croix du Sud. Le nombre d'accouchements dans cette clinique a été divisé par deux, par contre leur service de néonatalogie prend de l'ampleur, en particulier à partir de transferts d'enfants de la néonatalogie de Paule de Viguier, ce qui explique le décalage entre la baisse de la file active et la baisse nettement moindre des actes.

tiel mais aussi des partenariats avec le médico-social, en particulier pour les + de 7 ans, à partir de l'école élémentaire.

La répartition filles/garçons est comparable aux données habituelles en pédopsychiatrie et comparable aux années précédentes : Hôpitaux de Jour, CMP et CATTP du Pôle Guidance Infantile accueillent ainsi majoritairement des individus de sexe masculin (82 % du public d'Hôpital de Jour et 67% en CMP et CATTP).

PREVENTION ET PROTECTION DE L'ENFANCE

Catégorie	Pôle/Etablissement	Autorisé	Installé/ Financé	File Active an- nuelle	Nb personnes au 31/12
AED	Pôle Guidance Infantile	150		194	
AEMO/AED	Pôle Lotois	447		499	
MECS	Lucie Aubrac – Pôle Social	59	59	79	59
MECS	Saint-Joseph – Pôle Social	60	60	121	72
MECS	L'Eau Vive – Pôle Social	65	65	98	69
		<b>781</b>	<b>184</b>	<b>991</b>	<b>200</b>

SANITAIRE

Catégorie	Pôle/Etablissement	Autorisé	Installé/ Financé	File Active an- nuelle	Nb personnes au 31/12
HJ	Guidance Infantile	90	90	196	
CMP - CATT	Guidance Infantile			2428	
Autres	Guidance Infantile			1579	
		<b>90</b>	<b>90</b>	<b>4203</b>	

MEDICO-SOCIAL ENFANTS

Catégorie	Pôle/Etablissement	Autorisé	Installé/ Financé	File Active an- nuelle	Nb personnes au 31/12
CAFS	Pôle Béroï-Collectif	32	32	28	20
CAMSP	Les Sources de Nayrac – Pôle Lotois	15	15	36	28
CMPP	Pôle Béroï-Collectif			1438	1131
Equipe mobile	EMac – Pôle Béroï-Collectif	10	10	33	12
IME	DI L/M – Pôle Enfances Plurielles	95	95	113	95
	DI M/S – Pôle Enfances Plurielles	20	20	20	19
	DI TSA – Pôle Enfances Plurielles	45	45	52	48
	Les Sources de Nayrac – Pôle Lotois	30	30	33	31
ITEP	Les Ormes – Pôle Béroï-Collectif	123	123	138	111
	Enfants – Pôle Rives Garonne	57	48	53	46
	Ados – Pôle Rives Garonne	52	52	69	58
	Béroï – Pôle Béroï-Collectif	27	27	32	28
SESSAD	TCC – Pôle Rives Garonne	131	131	167	128
	TSLA - CAP – Pôle Enfances Plurielles	125	125	146	127
	DI TSA – Pôle Enfances Plurielles	10	10	12	10
	DI – Pôle Enfances Plurielles	30	30	33	27
	TCC/DI – Pôle Lotois	28	28	32	27
	TCC/DI Béroï – Pôle Béroï-Collectif	18	18	22	19
		<b>848</b>	<b>839</b>	<b>2457</b>	<b>1965</b>

## MEDICO-SOCIAL ADULTES

Catégorie	Pôle/Etablissement	Autorisé	Installé/ Financé	File Active an- nuelle	Nb personnes au 31/12
ESAT	Pôle Lotois	26	26	30	28
	Pôle Pousiniès-Bordeneuve	85	85	91	85
	Pôle Adultes Henri Cros	67	67	73	68
FAM	Pôle Adultes 31	38	38	39	37
	Pôle Pousiniès-Bordeneuve	32	32	37	32
	Pôle Adultes Henri Cros	10	10	11	10
FOYER DE VIE	Pôle Adultes 31	120	120	126	120
	Pôle Pousiniès-Bordeneuve	40	40	44	40
	Pôle Adultes Henri Cros	67	67	69	67
FOYER HEBERGEMENT	Pôle Pousiniès-Bordeneuve	39	39	42	39
	Pôle Adultes Henri Cros	28	28	30	28
HV - MR	Pôle Pousiniès-Bordeneuve	18	11	16	11
	Pôle Adultes Henri Cros	25	20	23	20
MAS	Pôle Adultes 31	43	43	44	41
SAMSAH	Psychique/ TSA - Pousiniès-Bord.	10	10	19	17
SAVS	Pôle Adultes Henri Cros	26	26	33	33
	Pôle Pousiniès-Bordeneuve	33	33	35	33
		<b>707</b>	<b>695</b>	<b>762</b>	<b>709</b>

## SOCIAL

Catégorie	Pôle/Etablissement	Autorisé	Installé/ Financé	File Active an- nuelle	Nb personnes au 31/12
CADA	Pôle Social	105	105	168	104
CPH	Pôle Social	60	60	95	60
HUDA	Pôle Social	40	40	49	42
		<b>205</b>	<b>205</b>	<b>312</b>	<b>206</b>
Mes. alternatives aux poursuites	Pôle Social - SAP-SJ				112
Mes. alternatives détention/en- quêtes	Pôle Social - SAP-SJ				2735
Mesures collec- tives	Pôle Social - SAP-SJ				824
					<b>3671</b>

L'accompagnement des plus jeunes patients, inscrit dans le cadre des propositions de soins précoces, reste un axe fort de la politique du Pôle, tant en CMP avec les services CMP/CATTP

petite enfance, qu'en Hôpital de Jour. Ainsi, 10 % des patients ont moins de 5 ans en ambulatoire (hors service de psychiatrie de liaison) et 14 % en hos-

pitalisation à temps partiel. La précarisation des populations suivies avec une augmentation des situations complexes reste d'actualité.

## > Secteur médico-social adultes

Ce secteur accompagne également une population majoritairement de sexe masculin : de 62 % à 86 % selon les établissements et services (respectivement FAM du Pôle Pousiniès-Bordeneuve et foyer d'hébergement du Pôle Adultes Henri Cros).

Le secteur adulte médico-social adapte son offre au vieillissement de sa population qui se poursuit compte tenu du peu de mouvement sur ce type d'établissements. Les nouvelles admissions sont néanmoins l'occasion pour celui-ci de le compenser, du moins pour les ESAT. L'âge à l'entrée des ESAT est cette année encore très majoritairement inférieur à 24 ans (32 à 71 % des admissions ont concerné des travailleurs handicapés de moins de 24 ans) avec une majorité de jeunes adultes sortant d'IME,

effet de la politique d'orientation préprofessionnelle et professionnelle menée par les IME en lien avec les ESAT. Les autres établissements (FAM, MAS, Foyer de vie) font l'objet de peu de mouvements au regard de la difficulté à trouver des places mais cet état de fait n'a pas freiné les Pôles de l'Arseaa qui poursuivent l'adaptation de leur offre aux besoins des personnes effectivement accompagnées (médicalisation, adaptation de l'activité à la fatigabilité en ESAT, intégration de la dimension psychique, etc.).

Par ailleurs, en parallèle du vieillissement des personnes déjà accueillies les années précédentes, l'accompagnement des entrants plus jeunes suscite un repositionnement, ou du moins nécessite une réflexion : il s'agit de composer avec des écarts

d'âge importants entre la personne accueillie la plus jeune et la plus âgée, et donc des attentes en termes d'accompagnement et de projet de vie bien différents. Il s'agit d'éviter les conflits générationnels et relationnels.

En ESAT, l'augmentation continue d'une population présentant des troubles du psychisme a nécessité bien souvent la réalisation d'une activité à temps partiel ; temps partiel dont bénéficient bien souvent les travailleurs handicapés de plus de 45 ans. Le nombre de travailleurs à temps partiel à l'Arseaa est passé de 19 à 33 entre 2013 et 2019 (sur 194 travailleurs en 2019), soit une augmentation de plus de 73%. Les ESAT ont fait évoluer leurs pratiques.

## > Secteur social

Au CPH, après l'augmentation de 50% de la capacité d'accueil en 2018 (en capacité autorisée) et une montée en charge progressive de l'accueil, ce sont 95 personnes qui ont été accueillies contre 87 en 2018. Il s'est agi de 16 ménages et de 12 personnes isolées contre 15 familles et 7 personnes isolées en 2018.

En 2019 le CADA a accueilli 205 personnes contre 167 en 2018. Ce sont cette année 21 nationalités différentes qui ont été accompagné. Il

s'est agi de 35 familles et 3 personnes isolées. Dépendant dorénavant d'un dispositif national, les familles arrivent de tout le territoire français ; en 2019 seules 5 familles sur les 35 accueillies sont arrivées en provenance de la Région Occitanie.

L'HUDA a quant à lui accueilli 6 familles et 4 personnes isolées en 2019, ce qui a représentait 50 personnes accompagnées. L'HUDA a accueilli 10 nationalités différentes et sur les 8 ménages accueillis en

décembre 2019, 1 seul était en procédure Dublin, les 7 autres ayant été requalifiées en procédure normale. Les familles accueillies présentaient des compositions familiales très diverses (7 personnes isolées, 3 couples avec 2 enfants à charge, 5 couples avec 3 enfants à charge et 1 famille monoparentale avec 5 enfants à charge).

## 2.2. EFFECTIFS DES FORMATIONS ET DES ACTIONS D'INSERTION

### > Formations en Travail Social

Les formations, qualifications sont accessibles par la voie de la formation initiale, dont l'apprentissage, par la voie de la formation continue ou encore par la voie de la validation des acquis de l'expérience.

Ainsi, le Pôle accueille une diversité de profils d'apprenants dans un objectif

de promotion sociale en accédant à une qualification.

Les trois sites de formation (Albi, Tarbes et Toulouse) accueillent les personnes pour des formations qui peuvent durer de quelques jours à trois ans pour les formations les plus longues, notamment de niveau 6.

Les actions de formation continue ont concerné 160 projets. 75% concerne des interventions d'appui aux équipes (type Groupe d'Analyse des Pratiques) et 25% ont porté sur des thématiques de formation Accompagnement/Intervention – Outil Logiciel – Métiers Fonctions – Cadre Réglementaire.

Effectifs des formations dispensées	2017	2018	2019
Educateur Spécialisé	317	342	331
Educateur Spécialisé (CFA)	35	44	38
Educateur de Jeunes Enfants	195	198	207
Educateur Technique Spécialisé	33	29	34
Moniteur d'Atelier 2 <sup>ème</sup> classe	0	0	0
Moniteur Atelier - Dispositif pilote	58	64	63
AMP (voie directe)*	0	-	
AMP (formation continue)*	133*	-	
AMP (Parcours Individuel)*	36*	-	
Médiateur Familial	27	20	13
Accompagnant Educatif et Social (formation continue)**	161**	235	231
Accompagnant Educatif et Social (Voie directe et parcours individuel)**	64**	119	67
Surveillant de nuit et Maîtresse de Maison	95	96	93
Assistant Familial	257	278	277
Assistant de Soins en Gériatrie	50	40	24
Préparation aux concours sanitaires et sociaux	154	136	68
<b>TOTAL</b>	<b>1615</b>	<b>1601</b>	<b>1446</b>

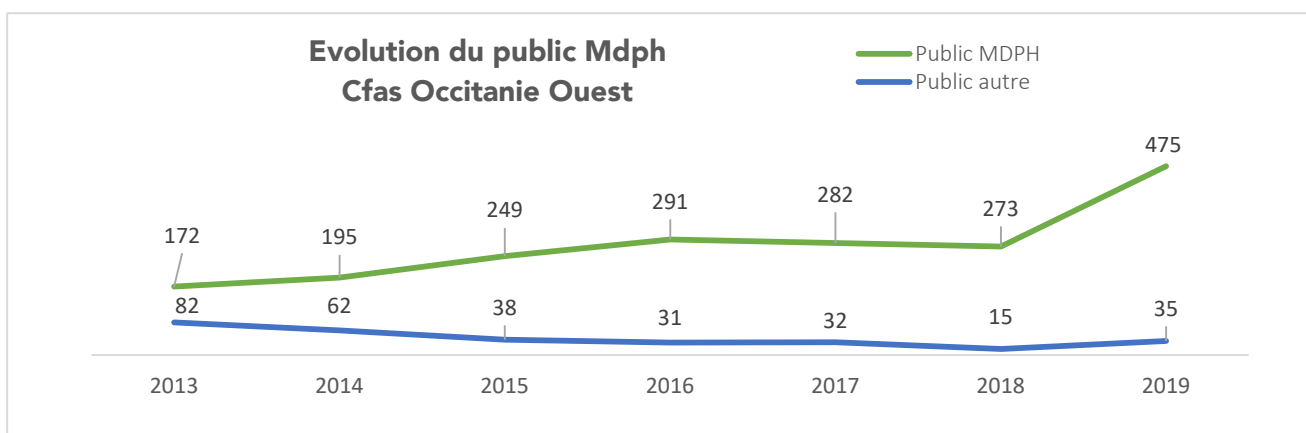
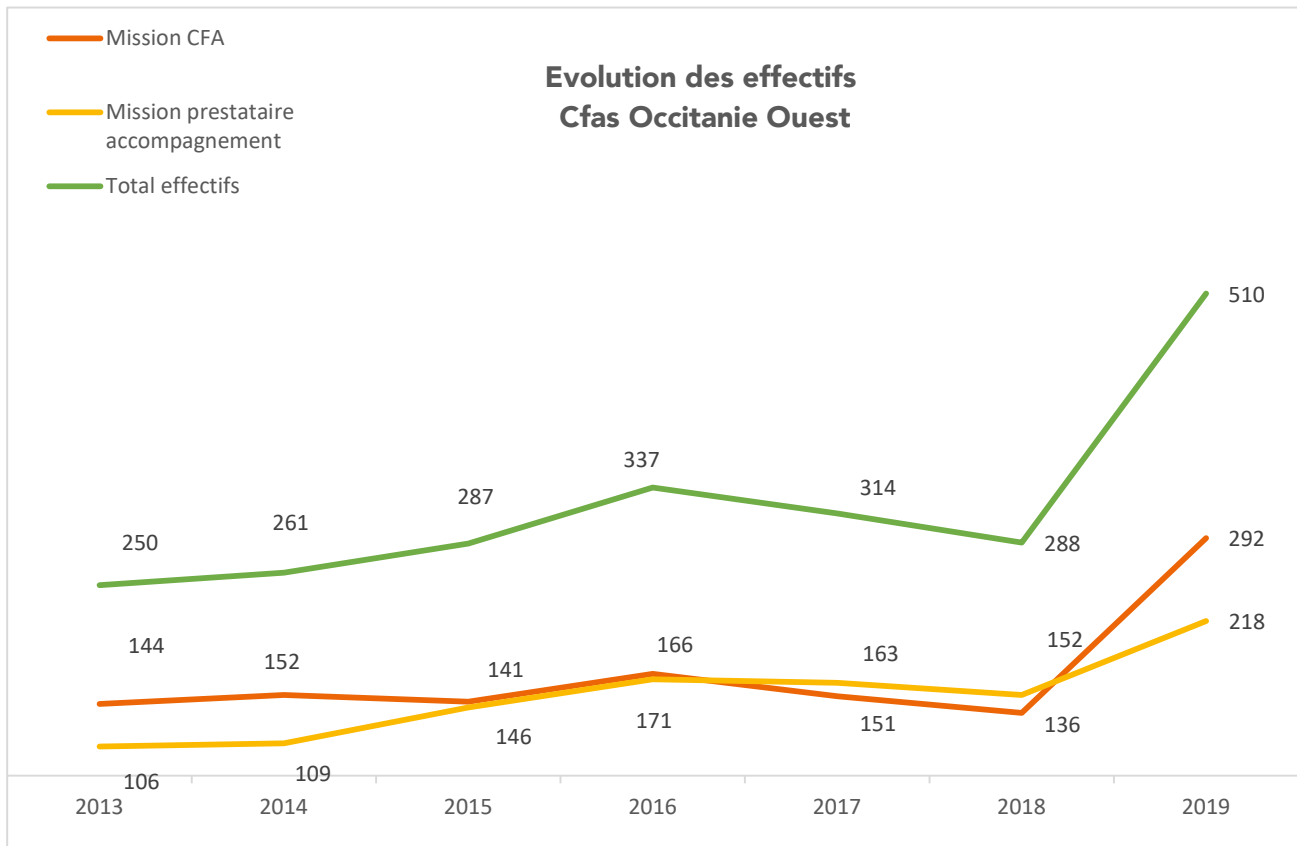
\*Diplôme remplacé par celui d'AES en 2017, ne concerne ici que des 2<sup>ème</sup> années

\*\* Nouveau diplôme qui s'est substitué en 2017 au DEAMP et au DEAVS

## > CFAS Occitanie Ouest & Insertion 31

Les effectifs sont en forte hausse sur le CFAS Occitanie Ouest en raison à la fois d'une augmentation de la mission CFA (292 jeunes et adultes accompagnés en 2019, dont 271 en situation de handicap) et à la fois d'une augmentation du nombre d'apprentis accompagnés dans le cadre de la mission prestation accompagnement du CFAS (218 apprentis en 2019 dont 204 en situation de handicap).

La part des effectifs MDPH (personne avec notification MDPH en cours) au sein de l'effectif global a encore augmenté.



Le service Insertion 31, accompagne les publics pour la construction et la validation d'un projet professionnel et leurs démarches d'accès à l'emploi.

En 2019, 156 personnes ont été accompagnées sur la Haute-Garonne et le Gers, dans le cadre d'actions relevant de marchés publics : 85 avec le Plan Local pour l'Insertion par l'Emploi de Toulouse Métropole et du Sicoval et 71 avec les Prestations Ponctuelles Spécifiques ou Prestations d'Appuis Spécifiques Handicap Mental ou Troubles Cognitifs de l'AGEFIPH.

Actions	NB bénéficiaires 2018	Nb bénéficiaires 2019
Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (Toulouse Métropole et Sicoval)	108	85
Prestations Ponctuelles Spécifiques pour déficients intellectuels (AGEFIPH) puis Prestation d'appui spécifique (PAS)	74	71

## NIVEAU D'ACTIVITE 2019

Nombre de journées réalisées dans l'année :

### PREVENTION – PROTECTION DE L'ENFANCE

Catégorie	Pôle/Etablissement	Activité 2018		Activité 2019		Ecart	
		Prévisionnel	Réalisé	Prévisionnel	Réalisé	Réalisé 19 / Réalisé 18	Réalisé 19 / Prévisionnel 19
AED	Pôle Guidance infantile	46500	49300	46500	44859	91%	96%
AEMO/AED	Pôle Lotois	163360	160688	163360	162284	101%	99%
MECS	Lucie Aubrac - Pôle Social	16040	15068	14880	15112	100%	102%
	Saint-Joseph - Pôle Social	14000	14419	19182	19529	135%	102%
	L'Eau Vive - Pôle Social	15061	16326	15500	15929	98%	103%
	Service PAD Aparté			10227	10493		103%

### MEDICO-SOCIAL ENFANTS

Catégorie	Pôle/Etablissement	Activité 2018		Activité 2019		Ecart	
		Prévisionnel	Réalisé	Prévisionnel	Réalisé	Réalisé 19 / Réalisé 18	Réalisé 19 / Prévisionnel 19
CAFS	Pôle Béroi-Collectif	7200	5153	7200	4766	92%	66%
CAMSP	Les Sources de Nayrac - Pôle Lotois						
CMPP <sup>1</sup>	Pôle Béroi-Collectif	22856	21246	22856	22389	105%	98%
Equipe mob	EMac – Pôle Béroi-Collectif	3650	3581	3650	3684	103%	101%
IME	DI L/M - Pôle Enfances Plurielles	17442	16939	17442	16659	98%	96%
	DI M/S - Pôle Enfances Plurielles	3672	3466	3672	3376	97%	92%
	DI TSA - Pôle Enfances Plurielles	8262	8242	8262	8440	102%	102%
	Les Sources de Nayrac - Pôle Lotois	5842	5782	5873	5907	102%	101%
ITEP	Les Ormes – Pôle Béroi-Collectif	20741	17768	20741	17318	97%	83%
	Enfants – Pôle Rives Garonne	8769	8203	9395	7653	93%	81%
	Ados – Pôle Rives Garonne	8580	8225	8580	8296	101%	97%
	Béroi – Pôle Béroi-Collectif	5037	4948	5037	5051	102%	100%
SESSAD	TCC – Pôle Rives Garonne	27510	26198	27510	26258	100%	95%
	TSLA - CAP – Pôle Enfances Plurielles	26250	25813	26250	26598	103%	101%
	DI TSA – Pôle Enfances Plurielles	2100	1931	2100	1967	102%	94%
	DI – Pôle Enfances Plurielles	6300	6436	6300	6190	96%	98%
	TCC/DI – Pôle Lotois	5880	5617	5778	5617	100%	97%
	TCC/DI – Pôle Béroi-Collectif	3780	3990	3780	3780	95%	100%

<sup>1</sup> Comptabilisé en nombre d'actes



## MEDICO-SOCIAL ADULTES

Catégorie	Pôle/Etablissement	Activité 2018		Activité 2019		Ecart	
		Prévisionnel	Réalisé	Prévisionnel	Réalisé	Réalisé 19 / Réalisé 18	Réalisé 19 / Prévisionnel 19
ESAT	Pôle Lotois	5074	4791	5074	4793	100%	94%
	Pôle Pousiniès-Bordeneuve	16384	17305	16384	16848	97%	103%
	Pôle Adultes Henri Cros	13043	12565	13386	11247	90%	84%
FAM	Pôle Adultes 31	11 180	11449	11 180	11660	102%	104%
	Pôle Pousiniès-Bordeneuve	11 106	11259	11 106	11228	100%	101%
	Pôle Adultes Henri Cros	3472	3581	3472	3598	100%	104%
FOYER HE-BERGEMENT	Pôle Pousiniès-Bordeneuve	12851	12918	12851	12972	100%	101%
	Pôle Adultes Henri Cros	8588	9114	8588	9064	99%	106%
FOYER DE VIE	Pôle Adultes 31 – Les Catalpas	19352	19762	19352	20210	102%	104%
	Pôle Adultes 31 – Les Marronniers	19060	18873	19060	18866	100%	99%
	Pôle Pousiniès-Bordeneuve	12070	12458	12070	12511	100%	104%
	Pôle Adultes Henri Cros	20360	21495	20590	21563	100%	105%
MAPHV / MR	Pôle Pousiniès-Bordeneuve	3337	3405	3337	3326	98%	100%
	Pôle Adultes Henri Cros	6977	7200	6977	6935	96%	99%
MAS	Pôle Adultes 31	14126	14199	14126	14207	100%	101%
SAMSAH	Psychique/ TSA - Pousiniès-Bord.	3650	3455	3650	3457	100%	95%
SAVS	Pôle Adultes Henri Cros	9490	9490	9490	9490	100%	100%
	Pôle Pousiniès-Bordeneuve	12045	11960	12045	12087	101%	100%

## SANITAIRE

Catégorie	Pôle/Etablissement	Activité 2018		Activité 2019		Ecart	
		Prévisionnel	Réalisé	Prévisionnel	Réalisé	Réalisé 19 / Réalisé 18	Réalisé 19 / Prévisionnel 19
HJ <sup>2</sup>	Pôle Guidance Infantile	10000	9187	9510	9187	100 %	97 %
CMP <sup>1</sup>	Pôle Guidance Infantile	30000	34455	33800	34455	104 %	102 %
CATTP <sup>1</sup>	Pôle Guidance Infantile	16750	14218	15500	14218	93 %	92 %
AUTRES	Pôle Guidance Infantile	5000	4787	3000	4787	94 %	160 %

## SOCIAL

Catégorie	Pôle/Etablissement	Activité 2018		Activité 2019		Ecart	
		Prévisionnel	Réalisé	Prévisionnel	Réalisé	Réalisé 19 / Réalisé 18	Réalisé 19 / Prévisionnel 19
CADA	Pôle Social	37559	37162	37559	37235	100%	99%
CPH	Pôle Social	15784	14058	21027	20421	145%	97%
HUDA	Pôle Social	-	-	14600	12150		83%

<sup>2</sup> Comptabilisé en nombre de venue



## ZOOM SUR LES POLES

**Cuisine Centrale et Entreprise Adaptée Restauration**

**Direction Générale**

**Pôle Adultes Henri Cros**

**Pôle Adultes 31**

**Pôle Béroï-Collectif**

**Pôle Enfances Plurielles**

**Pôle Formation et Recherche**

**Pôle Guidance infantile**

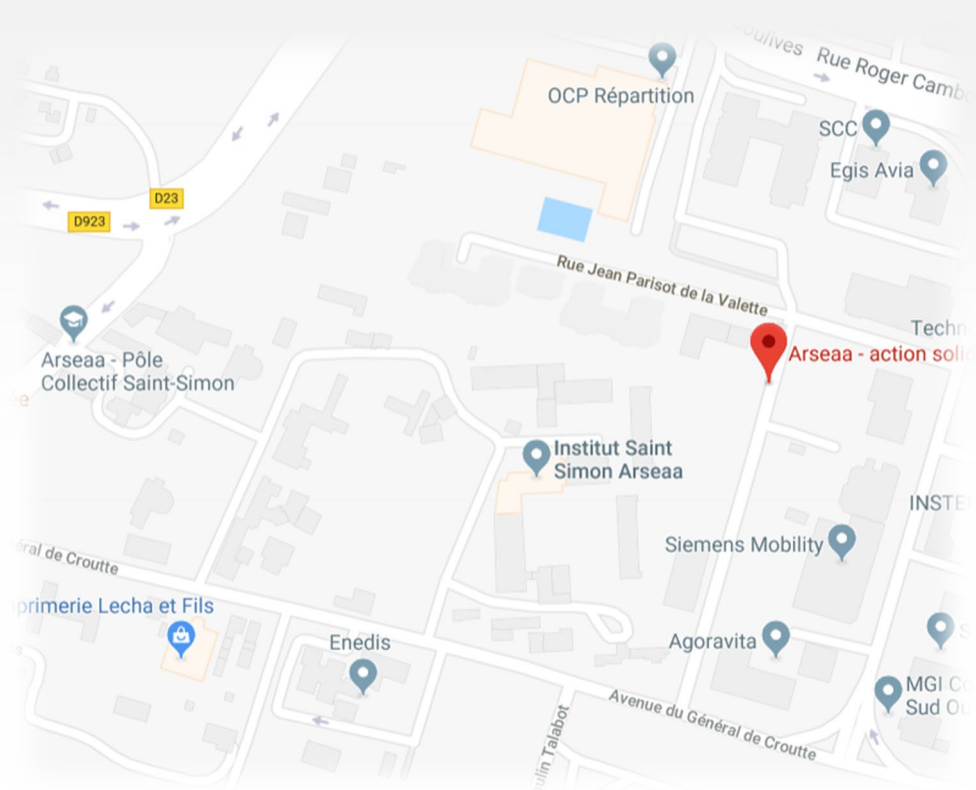
**Pôle Lotois**

**Pôle Pousiniès-Bordeneuve**

**Pôle Rives Garonne**

**Pôle Social**

# Pôle Cuisine Centrale Entreprise Adaptée Restauration





L'établissement Cuisine Centrale / Cafétéria a été créé en 2002. L'établissement a toujours accueilli des stagiaires en situation de handicap ou en grande difficulté sociale afin de lutter contre toute forme d'exclusion.

En 2018, la transformation de la cafétéria en Entreprise Adaptée permet à l'établissement de se projeter dans une autre dynamique, ainsi le Pôle Cuisine Centrale / Entreprise Adaptée Restauration est créé.

## Les principales missions de la Cuisine Centrale

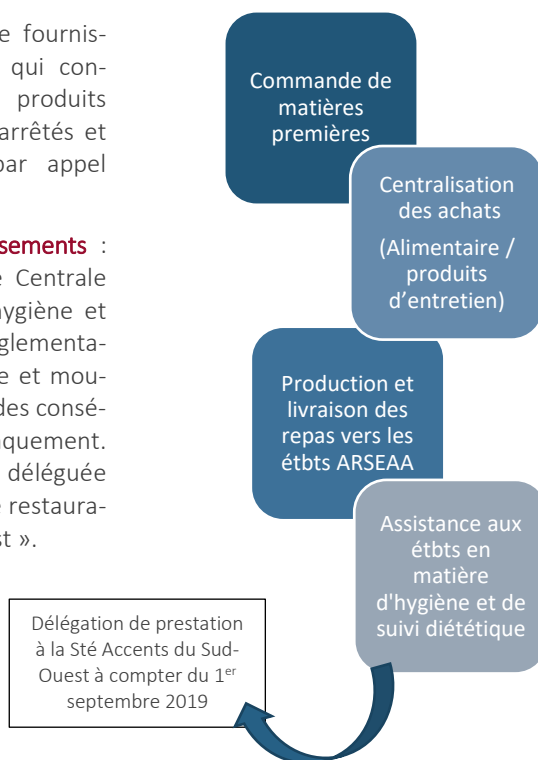
**1. Les repas livrés** : selon un menu validé par une diététicienne et par une commission inter-établissement, la Cuisine Centrale produit des repas qu'elle achemine vers l'ensemble des établissements proches de Toulouse. Les menus suivent les recommandations du GEMRCN (Groupement d'Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition).

**2. Les repas in situ** : les repas sont fabriqués directement sur le site des établissements trop éloignés avec des matières premières commandées par la Cuisine Centrale et facturées à un prix fixe lissé sur l'année.

**3. La centrale d'achat** : la Cuisine Centrale propose aux établissements de

s'approvisionner auprès de fournisseurs sélectionnés en ce qui concerne l'alimentaire et les produits d'entretien. Les prix sont arrêtés et négociés annuellement par appel d'offres.

**4. L'assistance aux établissements** : Jusqu'à présent la Cuisine Centrale intervenait en matière d'hygiène et de suivi diététique. La réglementation est toutefois complexe et mouvante et peut avoir de lourdes conséquences en cas de manquement. Aussi cette prestation est déléguée depuis 2019 à la Société de restauration « Accents du Sud-Ouest ».



### Liens inter-Arseaa avec la Cuisine Centrale :

	1. Les repas livrés	2. Les repas in situ	3. La centrale d'achat	4. L'assistance aux établissements (jusqu'au 31 août 2019)
<i>Pôle Adultes 31</i>	✓		✓	
<i>Pôle Rives Garonne</i>	✓		✓	
<i>Pôle Enfances Plurielles</i>	✓		✓	✓
<i>Pôle Béroï-Collectif</i>	✓		✓	
<i>Pôle Guidance Infantile</i>	✓		✓	
<i>Pôle Social</i>	✓		✓	✓
<i>Pôle Pousiniès-Bordeneuve</i>		✓	✓	
<i>Pôle Adultes Henri Cros</i>		✓	✓	
<i>Pôle Formation et Recherche</i>			✓	
<i>Direction Générale</i>	✓		✓	
<i>Pôle Lotois</i>				

## Assistance en matière d'hygiène, de suivi diététique et de gestion financière :

La Cuisine Centrale est intervenue jusqu'au 31 août 2019 en matière d'hygiène et de suivi diététique. Une professionnelle assurait jusque-là la référence auprès des établissements en matière de mise en place des normes HACCP et de son suivi. Une aide pour la gestion financière était également proposée.

Mise en place et suivi du HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point = Analyse des dangers - points critiques pour leur maîtrise)

Aide à la conception des menus

Formation du personnel sur les évolutions de la méthode HACCP

Aide à la mise en place d'un tableau de bord « suivi de la consommation mensuelle »

Conseil à la gestion du coût alimentaire

## La restauration proposée par l'Entreprise Adaptée



## Les principales réalisations de l'année et les perspectives 2019

En 2019 la Cuisine Centrale a dû cesser la livraison de repas sur les MECS de Saint-Joseph et de Miremont. Cet arrêt a impacté l'activité totale de la Cuisine Centrale avec une baisse des repas livrés conséquente et par conséquent de son chiffre d'affaire. Enfin, cette même année le contrat passé avec la Société de restauration « Accents du Sud-Ouest », a permis à la Cuisine Centrale d'être accompagnée sur la qualité et sur la sécurité alimentaire.

En 2019 l'Entreprise Adaptée (EA) Restauration a quant à elle, procédé à l'embauche de 3 salariés supplémentaires, tous titulaires d'une RQTH. L'EA a vu l'arrivée d'un nouveau client en septembre 2019 : l'ESAT CATIC (40 repas par jour). Les travaux ont débuté en juin 2019 pour agrandir et reconfigurer l'espace dans le cadre du déploiement des deux activités distinctes (fin des travaux prévu en 2020).

La réalisation du projet Entreprise Adaptée est un atout majeur dans le cadre des réponses qu'elle apporte aux personnes en situation de handicap.

Par ailleurs, la DIRECTTE a contractualisé avec l'Arseaa un contrat permettant au restaurant d'accepter l'ensemble de la clientèle de la zone géographique.

Cette implantation géographique est très propice à un développement accru de clientèle.

# Direction Générale



## DIRECTION ET SERVICES ADMINISTRATIFS :

7, chemin de Colasson  
31100 TOULOUSE

Tél: 05 61 19 24 00

Fax: 05 61 76 17 61

siegesocial@arseaa.org

## Direction Générale

Directeur :  
Stéphane PAREIL

Adjoints au Directeur Général :

Cédric DELPECH  
Systèmes d'Information

Camille HAHN  
Qualité, Développement, Communication

Olivier PILUDU  
RH, Compétences, Organisation

Christophe ROGÉY  
Économique, Finance, Patrimoine

La Direction Générale pilote stratégiquement l'Association. Elle est **chargée de mettre en œuvre les orientations du projet associatif, des plans stratégiques** sectoriels ou encore le plan stratégique Politiques transversales 2018-2022 ainsi que les décisions associatives.

Conformément à l'autorisation des frais de siège social délivrée par l'ARS, les missions de la Direction Générale se déclinent en :

- Appui et conseil aux Pôles et établissements,
- Accompagnement et développement de projets,
- Contrôle.

## > Vie et gouvernance associative : accompagnement des instances décisionnelles

La vie associative de l'Arseaa se caractérise par le respect des instances et par une volonté de fédérer l'ensemble des acteurs dans la mise en œuvre du projet associatif.

La Direction Générale a un rôle moteur à promouvoir cet objectif, à piloter et assurer une cohésion de l'action au service des projets.

Le Directeur Général a, par délégation du Président, l'administration permanente de l'Association.

Les salariés de la Direction Générale, par leur expertise et leur compétence, contribuent à la bonne réalisation des projets transversaux.

L'ambition de l'Arseaa est de penser l'action avec et auprès des personnes dans une approche collaborative.

La cohérence globale, au niveau associatif, est nécessaire afin de garantir le sens des actions, de renforcer le sentiment d'appartenance et promouvoir la dynamique de l'Arseaa en interne comme en externe.

La Direction Générale prépare et accompagne les **instances décisionnelles** : Bureau, Conseils d'Administration et Assemblées Générales.

En 2019, le Bureau s'est réuni 14 fois et le Conseil d'Administration 5 fois. L'Assemblée Générale ordinaire s'est tenue en juin 2019. Une Assemblée Générale Extraordinaire a été convoquée le 1er octobre 2019 pour approuver le traité de fusion-absorption du CRF&PFD.

## VIE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVES : LES POINTS MARQUANTS DE L'ANNEE 2019

Une nouvelle présidence assurée par M. Bernard Dupré, réélu à cette fonction en Juin 2019.

Un changement de Directeur Général : M. André Ducournau ayant fait valoir ses droits à la retraite, M. Stéphane Pareil a été nommé par le Bureau du 21 mai 2019 et a pris ses fonctions le 7 septembre 2019.

Le renouvellement, par moitié des collèges, des membres du Conseil d'Administration au cours de l'Assemblée Générale du 19 juin 2019, conformément aux statuts.

L'élection des membres du Bureau.

Deux projets majeurs : le transfert de l'activité de la MECS L'Eau Vive au sein de l'Arseaa (Pôle Social) renforçant ainsi l'offre Prévention et Protection de l'Enfance et la fusion-absorption du CRF&PFD (Pôle Formation et Recherche) qui permet d'étendre la palette de l'offre de formation.

L'identification et la reconnaissance d'un sixième champ d'intervention : Emploi, Compétences Professionnelles et Handicap.

Afin de permettre aux instances décisionnelles de prendre une délibéra-

tion avec tout l'éclairage requis, la Direction Générale instruit les dossiers en amont, en collaboration avec l'équipe de direction des Pôles. Certains projets sont présentés aux **instances de réflexion et de proposition**, instances dont la composition réunit administrateurs, directions, professionnels, membres adhérents pour

une vision partagée et croisée. Ces instances émettent des conclusions qui sont présentées par un administrateur au Conseil d'Administration.

Enfin, la Direction Générale pilote de nombreuses **instances stratégiques et opérationnelles** comme le Conseil des

Directeurs (11 réunions et un séminaire en 2019), la Réunion Générale de l'Encadrement (3 réunions), le CO-TAR (5 réunions), les séances d'information du personnel (7 « petit'Déj de la DG » en 2019), les groupes de travail ad hoc, etc.

## > Pilotage et suivi des plans stratégiques

L'année 2019 a vu le **lancement du Plan Stratégique Médico-Social 2020-2025** qui servira de base de négociation pour le CPOM-M à contractualiser avec l'ARS en 2021 et de discussions avec les Conseils Départementaux.

Une journée de lancement a été organisée en mars 2019 puis 5 groupes de travail ont été mis en place pour réfléchir sur les thématiques inclusion, soin, parcours, évolution des publics et des besoins, prévention. La phase rédactionnelle a été programmée d'octobre à décembre 2019. Cependant le Directeur Général, M. Pareil, a souhaité prendre le temps de finaliser ce plan pour 3 raisons :

- Pouvoir recueillir la parole au plus près des personnes accueillies selon des modalités à arrêter,

- Identifier des actions innovantes à soumettre à l'ARS,
- Présenter ce plan de manière plus dynamique et en interaction avec les autres plans stratégiques.

Cette année a vu également la **finalisation du plan stratégique sanitaire et son CPOM conclu avec l'ARS** pour la période 2019-2023.

Les actions prévues dans le **plan prévention et protection de l'enfance se sont concrétisées en 2019** au travers du développement de l'offre pour les MECS de l'association désormais toutes regroupées au sein du Pôle Social avec celle de l'Eau Vive qui a intégré définitivement l'Arseaa.

## > Soutien à l'élaboration des projets d'établissement ou de service

Les projets suivants ont été finalisés en 2019 :

- Projet de service du CMPP du Pôle Béroï-Collectif,
- Projet d'établissement du FAM/MA-PHV « Las Canneles » du Pôle Adultes Henri Cros,
- Projet d'établissement de la MECS Lucie Aubrac du Pôle Social.

La direction Qualité, Développement, Communication y a apporté son concours par une participation active tout au long de cette élaboration et en phase finale par une relecture en amont du passage dans les différentes commissions et conseils.

## > Protection des données à caractère personnel, appui et conseil juridique aux Pôles et établissements

L'année 2019 a été marquée par cinq grandes thématiques :

- La formation du délégué à la protection des données

- L'adoption, par le Copil DPDCP du 8 juillet 2019, du plan d'action 2020
- L'actualisation du registre des traitements

- La poursuite du groupe de travail sur l'archivage et le vote des durées de conservation relatives au dossier

L'ANNEE 2019 A ETE MARQUEE NOTAMMENT PAR :

La signature du CPOM sanitaire 2019-2023.

Le lancement du nouveau plan stratégique médico-social.

L'intégration des activités de la MECS L'Eau Vive au sein du Pôle Social et le développement de places PAD.

La poursuite de la démarche d'évaluation interne.

Les réponses à des appels à projets ayant donné lieu à des créations de dispositifs ou des extensions de places (emploi accompagné, équipe mobile d'appui à la scolarisation...)

L'adoption du plan d'action 2020 en matière de protection des données et l'actualisation du registre des traitements.

unique de la personne accompagnée ou accueillie à l'Arseaa

- La saisine du délégué à la protection des données sur différentes thématiques (vidéo-surveillance, création de clauses de sous-traitance et de confidentialité dans les contrats avec les prestataires, mise en place du privacy by design sur un projet de FOAD, etc.).

En 2020, la mise en œuvre du plan d'action se poursuivra ainsi que la formation et la sensibilisation des professionnels en matière de protection

des données. En outre une réflexion particulière devrait être menée sur la question de l'archivage numérique et sur la dématérialisation et l'accessibilité du registre.

En 2019, la DQDC a poursuivi ses missions d'appui et de conseil juridique auprès des Pôles et établissements. Cette année celles-ci ont particulièrement résidées dans :

- La réflexion pour la mise en œuvre des droits des personnes bénéficiant d'une mesure de protection juridique, notamment suite à l'adoption

de la Loi de programmation 2018-2022 de la réforme de la justice.

- L'expression et la prise en compte de la volonté du mineur au cours de son accompagnement dans le secteur sanitaire et médico-social, en lien avec le rapport du contrôleur général des lieux de privation de liberté sur les droits fondamentaux des mineurs en établissement de santé mentale et le rapport de l'ENOC sur la santé mentale des enfants en Europe.

## > Poursuite de la démarche d'amélioration continue de la qualité

La démarche étant menée selon un principe d'annualité, 2019, à l'image de 2018 et 2017, a vu se poursuivre au sein des Pôles, établissements et services de l'Arseaa, la mise en œuvre du second cycle de l'évaluation interne. Dans une visée conclusive, de nouveaux domaines du référentiel d'évaluation interne ont ainsi été abordés par les différents groupes de travail.

Le Comité Technique de l'Evaluation (CTE) s'est réuni 5 fois, 3 fois au complet et 2 fois en format restreint, ce pour organiser les séminaires des animateurs du second cycle de l'évaluation. Avec le soutien du CTE, la DQDC

a dressé en 2019 un état d'avancement du second cycle d'évaluation interne qui a pu être présenté en Commission Qualité et Projets. Enfin les travaux du CTE ont conduit en 2019 à l'élaboration d'un projet de guide de rédaction des rapports d'évaluation interne. Celui-ci a été complété d'une trame rédactionnelle visant à en faciliter leur rédaction. Tous deux devraient faire l'objet d'une validation en 2020.

En 2019, la DQDC a également apporté son soutien à la réalisation des évaluations externes des FAM et SAVS du Pôle Adultes Henri Cros. Ce soutien sera réitéré en 2020 auprès du

Pôle Pousiniès-Bordeneuve pour l'évaluation externe du SAMSAH.

2020 devrait voir se finaliser le second cycle d'évaluation interne par la rédaction des résultats de l'évaluation, leur présentation en Commission Qualité et Projets et validation en Bureau pour une transmission aux autorités de contrôle et de tarification compétentes. Outre l'aspect réglementaire qui demande une communication des rapports d'évaluation aux autorités, il s'agit ici à travers un diagnostic partagé, d'intégrer les résultats des évaluations à la phase de négociation du tout prochain CPOM médico-social ARS.

## > Structuration d'une stratégie de communication associative et développement des actions de communication au service de nos enjeux et de nos projets

Structurer la stratégie de communication vise à se faire reconnaître en externe comme un acteur majeur sur les territoires, et en interne à soutenir le sentiment d'appartenance en développant une culture commune dans une dynamique de collaborative énergie.

La communication participe à promouvoir l'ADN de l'Arseaa, à valoriser le sens de l'action, à affirmer son engagement et à renforcer la cohésion. Au même titre que les autres enjeux

associatifs, elle se doit d'être construite selon des principes de co-élaboration permettant le partage d'une vision collective.

Concrètement, en 2019, nos actions de communication se sont inscrites dans cette stratégie.

**Une communication interne de « proximité » pour tisser des liens :**

- Le tournage du film associatif, coréalisé avec toutes les directions de Pôles a permis de disposer d'un nouvel outil

de promotion des valeurs et des missions de l'Association. Grâce à la précieuse contribution des équipes et des personnes accompagnées, le film « Semer les possibles », donne à voir la portée de nos actions, l'expression des potentialités des personnes accompagnées et l'engagement de nos professionnels. Ce film diffusé en avant-première à l'Assemblée Générale a également vocation à soutenir la communication externe.



- Le lancement d'une rencontre annuelle entre l'ensemble des professionnels des Pôles avec le Président et le Directeur Général, pour une projection du film associatif, une présentation des priorités 2020 et un temps d'échanges direct.

- L'organisation d'une RGE inédite, réunissant les cadres de l'Association et des membres du Conseil d'Administration autour de la projection à l'Utopia du film « Hors Normes ». Une journée enrichie par des interventions externes, contribuant à une réflexion transversale sur la notion de prise de risque en tant que manager et administrateur.

- Les journées d'accueil des nouveaux salariés organisées avec et au sein des Pôles, contribuent à une inter-connaissance et à la cohésion interne.

- La publication interne des Chemins de Colasson, maintient un lien installé avec l'ensemble des parties prenantes de l'Association...

### Une communication en appui de la vie associative et des Pôles :

- La création de plaquettes destinées aux soutiens d'activité de l'Association, dons...

- L'accompagnement des projets portés par les Pôles avec notamment la mise en forme de dossiers de partenariats, création de supports de promotion variés, promotion de nouveaux dispositifs...

- Le développement de nouveaux modes de présentation par la vidéo. Dans cette optique, le service a entamé une spécialisation pour acquérir les compétences de télé-pilote professionnel. Pouvoir réaliser des prises

de vue aériennes par drone permettra, prochainement, d'illustrer par exemple des supports type livrets d'accueil et de présenter les dispositifs, établissements et services.

### Une communication externe de plus en plus affirmée :

- La nouvelle Charte graphique présentée à l'Assemblée Générale en 2018 a poursuivi sa déclinaison d'identité à tous les niveaux (supports papiers, digitaux, signalétiques, kakémono, etc..).

- Le développement de notre présence sur les réseaux sociaux, la communication en ligne et la dynamisation du site Web avec une fréquentation en hausse avec plus de 50.000 visites sur cette année ...

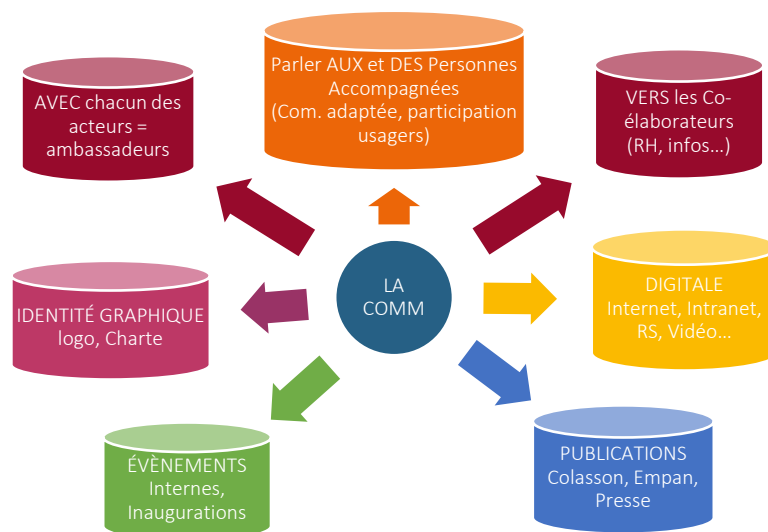
En 2020, il s'agira entre autre de poursuivre notre structuration d'une stratégie de communication avec :

- L'élaboration d'une plateforme de marque pour partager encore plus

une culture commune, pour consolider la clé de vôûte de notre communication, assurer une cohérence de notre stratégie partagée en interne et en externe...

- Le recueil de l'expression des personnes que nous accueillons, de leurs besoins et la valorisation de leurs compétences et leurs potentialités...

- L'accompagnement des professionnels à témoigner des projets des Pôles et établissements, des actions qu'ils peuvent mettre en œuvre ...



## > RH, compétences et organisation

La Direction des Ressources Humaines s'est attachée en 2019, à poursuivre une politique ambitieuse de gestion et de promotion des richesses humaines en associant l'ensemble des parties prenantes dans le cadre de nombreux groupes de travail.

C'est dans une démarche de valorisation de l'intelligence collective et de promotion de la qualité de vie au travail dans tous ses aspects, qu'a été conduite la mise en œuvre du projet associatif et des axes stratégiques politiques transversales, dans toutes leurs déclinaisons.

Ainsi la démarche de **GP EMC** qui permet d'accompagner les professionnels à l'évolution de l'offre de services et d'accompagner les parcours professionnels s'est poursuivie en 2019.

La direction a poursuivi son action visant à promouvoir l'accueil et l'intégration des nouveaux salariés et la

**promotion des dispositifs de fin de carrière** (journée associative d'accueil des nouveaux salariés, journée d'information sur la retraite « Cap 1 – RETRAITE »).

Avec la **loi Avenir professionnel** et des changements entrés en vigueur le 1er janvier 2019, l'Arseaa a poursuivi son investissement dans un **plan de développement des compétences et dans une politique de formation attractive et mobilisatrice**. Le groupe de travail réunissant les directeurs de Pôles a construit le plan de formation 2019 en tenant compte de la nouvelle réglementation. Au cours de l'année 2019, 56 thématiques formations ont été mises en place et 7 formations qualifiantes/ diplômantes ont été accompagnées.

La **cinquième campagne de mobilité** a été lancée en 2019 et a donné lieu comme les années précédentes à un bilan qui sera présenté aux Directeurs dans le cadre du Conseil des Directeurs et aux différentes instances (NAO, CSE, CSEC). 46 souhaits de mobilité inter pôles ont été exprimés par les salariés et 19 ont été concrétisées soit 41% de demandes satisfaites.

La démarche volontariste de l'Association en matière de **QVT et d'égalité professionnelle** s'est poursuivie. Outre l'expérimentation du référentiel de QVTi, les travaux menés avec la Commission égalité professionnelle ont permis la signature d'un nouvel accord relatif à l'égalité professionnelle et la **poursuite de l'expérimentation du télétravail**.

Cette année encore, l'Arseaa a œuvré à la **promotion, la protection de la santé et la prévention des risques professionnels à destination des travailleurs handicapés** (Duoday, dispositif OASIS). Pour la deuxième année consécutive, **l'Arseaa remplit son obligation d'emploi des travailleurs handicapés**.

Le **Service de Santé au Travail Autonome** a poursuivi sa démarche de modernisation avec l'informatisation du service. Le médecin du travail a poursuivi ses interventions dans de nombreux espaces collaboratifs afin de s'inscrire dans les projets transversaux liés à la prévention des risques et la qualité de vie au travail (CSE de Pôle, CSSCT, Copil Qualité de Vie au Travail, groupes technique, etc.).

L'année 2019 a vu aboutir un important travail visant à la mise en place sur l'ensemble des Pôles de l'Arseaa d'un logiciel de gestion des temps de travail qui permet à chaque salarié de consulter en ligne son emploi du temps (**Octime**), celui de son service et d'accéder à ses différents compteurs (congrés, annualisation). En 2019 ont eu lieu **les élections professionnelles et la mise en place des nouvelles instances** (CSE avec la fusion des CE, DP et CHSCT). Conformément

L'ANNEE 2019 A ETE  
MARQUEE NOTAMMENT  
PAR :

L'accompagnement des parcours des professionnels et particulièrement la mise en œuvre du plan de développement des compétences intégrant la réforme professionnelle

L'expérimentation de la démarche de QVTi

Les élections professionnelles et la mise en place des nouvelles instances.

La démarche de digitalisation des processus RH

à la réglementation, des référents harcèlement sexuel et agissements sexistes de Pôle ainsi qu'un référent associatif et des référents employeur (Directeurs adjoints de Pôle) ont par ailleurs été désignés.

L'année 2020 verra entre autre se mettre en place des formations pour les élus du CSE et verra être finalisé le règlement intérieur du CSE. L'amélioration des outils (déploiement de l'interfaçage entre Octime et EIG sur l'ensemble de l'association, portail RH) se poursuivra. L'année verra la mise en place du réseau référent handicap afin de répondre aux objectifs de maintien dans l'emploi, d'insertion et de sensibilisation au handicap.

## > Economie, finance et patrimoine

En 2019, le mi-temps d'une **fonction Achats** a officiellement été intégré à l'organigramme de la Direction Générale. Préalable à toute action achats, l'Arseaa a **rédigé en 2019 sa politique Achats associative**. Celle-ci s'inscrit en déclinaison directe du projet associatif dont elle est un des outils de mise en œuvre. 2020 verra se poursuivre la construction de tableaux de bord de pilotage (contrôle de gestion achats) et l'élaboration de tableaux de bord qualitatifs sur les marchés négociés via notamment un suivi terrain sur la bonne mise en œuvre de l'intégralité des clauses.

## > Système d'information

La Direction des Systèmes d'Information s'inscrit dans la perspective des missions de la Direction Générale, à savoir accompagner, développer et contrôler. Cette dernière **pilote stratégiquement l'urbanisation du Système d'Information de l'association** en conformité avec les statuts et les règlements de celle-ci.

Dans son domaine, elle dispose d'objectifs définis par le « Plan Stratégique Politiques Transversales ». Les axes sont établis comme suit :

La direction a poursuivi en 2019 la **mise en œuvre de la politique patrimoniale** au service des projets des personnes accueillies, accompagnées ou formées.

Dans ce cadre la Direction Générale a apporté un appui et un **conseil juridique auprès des Pôles en matière immobilière** (aide à la négociation et à la rédaction des baux, négociation et suivi juridique des actes de ventes et d'acquisition, etc.). Les projets immobiliers en 2019 ont été nombreux, notamment dans le cadre des actions prévues sur le CPOM médico-social.

- Anticiper les évolutions numériques, de l'intelligence artificielle et des technosciences
- Intégrer les outils du numérique au quotidien
- Développer une culture de la prévention/gestion des risques et intégrer le développement durable.

En 2020, un **plan stratégique Numérique spécifique** sera élaboré compte tenu de tous les enjeux et impacts des systèmes d'information dans la

L'ANNEE 2019 A ETE MARQUEE NOTAMMENT PAR :

Le développement de la Fonction Achats s'inscrivant dans une logique de développement durable et d'achats responsables

Une meilleure structuration et lisibilité de la politique patrimoniale associative

La définition et la mise en œuvre d'une politique de développement durable dans sa dimension environnementale

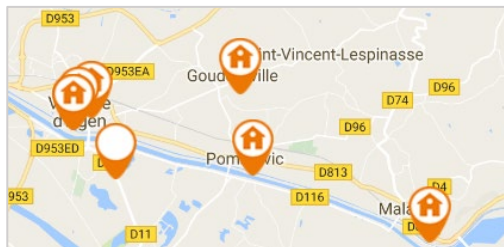
vie quotidienne des personnes accueillies et des professionnels. L'Association doit également être dotée d'un système d'information sécurisé, performant et réactif.

La Direction des Systèmes d'Informations intensifiera ses missions en matière de gestion de projet numériques, de développement de la Business intelligence, du contrôle de gestion et du support aux utilisateurs.

# Pôle Adultes Henri Cros



Valence d'Agen



## DIRECTION ET SERVICES ADMINISTRATIFS :

Route d'Auvillar  
BP 87  
82403 VALENCE D'AGEN CEDEX  
Tél: 05 63 29 67 00  
Fax: 05 63 29 67 11  
poleadulteshenricros@arseaa.org

Directeur :  
**Daniel MASSON**  
Directeur adjoint :  
**Gilles BESSET**

## Les dispositifs

Médico-social Adultes

### ESAT Terres de Garonne

67 places

Tous Types de Déficiences

Médico-social Adultes

### Foyer d'Hébergement La Glacière

28 places

Tous Types de Déficiences

Médico-social Adultes

### Foyer occupationnel Les Cèdres

66 places  
(dont 3 en AJ)

Tous Types de Déficiences

Médico-social Adultes

### SAVS

26 places

Déficience Intellectuelle

Médico-social Adulte

### MAPHV Las Canneles

25 places

Tous Types de Déficiences

Médico-social Adulte

### Maison de retraite Las Canneles

5 places

Personnes âgées autonomes

Médico-social Adulte

### FAM Las Canneles

10 places

DI avec Troubles Associés

Entreprise Adaptée

### EA Arseaa "Terres de Garonne"

2 ETP

## Les publics accueillis et accompagnés

Pas d'évolution notable : surreprésentation masculine, de nombreux couples accompagnés par le SAVS, moyenne d'âge élevée sauf au Foyer d'hébergement qui n'est qu'un lieu de transition au sortir des structures enfant vers une vie plus autonome et un accompagnement par exemple par le SAVS. L'année 2019 confirme les évolutions concomitantes constatées depuis déjà plusieurs années : le vieillissement des personnes accueillies dans l'ensemble des dispositifs du pôle d'une part (à titre d'illustration, au sein de l'ESAT, près d'1/3 des travailleurs ont plus de 45 ans) et le développement d'entrées qui se font sur des profils de

handicap psychique, d'autre part (ainsi par exemple la totalité des personnes accueillies au FAM en 2019 présente un handicap psychique).

Les personnes les plus jeunes ont des demandes plus fluctuantes, elles sont moins dans la projection que ce soit dans la durée mais aussi concernant un projet précis et notamment dans leur rapport au travail. Cela induit immanquablement une orientation différente dans l'accompagnement proposé.

## Des dispositifs d'accompagnement qui s'adaptent

### > Les engagements du CPOMM-MS

Dans la continuité des années précédentes et en lien avec l'entrée en CPOM de l'ESAT en 2017, les actions menées ont eu pour objectif notamment de :

- Moderniser le cadre architectural avec l'achèvement prévu en 2020 des travaux d'extension et de restructuration de l'ESAT (voir ci-contre) et la réalisation des études de faisabilité du projet de construction d'une blanchisserie industrielle ;
- Poursuivre le développement d'une politique de gestion des ressources humaines des travailleurs en situation de handicap ;
- Développer les synergies entre missions médico-sociales et économiques avec un projet d'atelier « de transition » à l'étude ;
- Favoriser l'insertion socio-professionnelle vers les ESAT et les EA. En 2019 cela s'est traduit par l'accueil de 45 stagiaires et se traduira notamment en 2020 par la mise en œuvre du dispositif d'emploi accompagné aux côtés de l'ADIAD de la Fondation OPTEO ;
- Développer le partenariat et la logique de parcours avec le secteur sanitaire adulte dont notamment la psychiatrie adulte (voir plus bas dans le document).

### > Des axes d'amélioration de l'accueil et de l'accompagnement qui poursuivent leur mise en œuvre

Aux côtés de la Société Clérianse, le Pôle a poursuivi en 2019 le projet d'**externalisation** d'une partie de son activité **hôtelière**. Ainsi cette année a vu la contractualisation d'une offre permettant la mise à disposition de deux ASH et d'une gouvernante.

Les **contrôles très positifs** de la Commission de sécurité et l'inspection des services de la DDCSPP **dans la cuisine centrale du Pôle** menés en 2019, confirment le bon niveau d'accueil et de services en matière de sécurité, d'hygiène et de qualité d'accueil.

La cuisine centrale du Pôle a recruté en 2019 un cuisinier. Ce recrutement a permis de revoir l'organisation des repas

### Une mise en conformité des espaces architecturaux qui se poursuit en permettant notamment la création de nouveaux espaces plus aptes à répondre à l'évolution des besoins

Les premiers travaux ont démarré en 2018 et ont permis la construction du bâtiment administratif et médico-social, des aires de stationnement et des nouveaux bâtiments dédiés aux ateliers espaces verts.

En 2019, les ateliers espaces verts de l'ESAT ont déménagé et pris possession des espaces de stockage et de production. Les bureaux et vestiaires devraient être achevés au cours du premier semestre 2020.

Les services administratifs et médico-sociaux ont pu aménager en 2019 et l'office ainsi que la salle de restauration devraient être livrés en 2020. La cohabitation entre les activités de l'ESAT et les travaux s'est poursuivie en 2019. 2020 verra le début des travaux d'aménagement et de restructuration des ateliers. La physionomie du site de l'ESAT est d'ores et déjà profondément transformée. Les aménagements extérieurs (parking, circulation) sont achevés. Un nouveau plan de circulation a été mis en place, il sécurise les déplacements au sein du site.

Enfin 2019 a vu la réalisation d'une partie importante des travaux engagés sur le Château de la Résidence des Cèdres. 2020 verra se poursuivre ceux-ci par l'aménagement d'un espace dédié aux services de la direction et des services transversaux du Pôle, la création d'espaces de réunions, d'activités, d'archivage et d'accueil du service de santé au travail.

Après la finalisation en 2019 du projet architectural, 2020 devrait voir au sein du FAM et de la MAPHV, le début des travaux de rénovation et d'extension du FAM.

et de projeter une cuisine « hors les murs », au plus près des personnes accueillies pour une meilleure prise en compte de leur satisfaction.

Enfin cette année le Pôle a **augmenté de manière significative les moyens informatiques** au service de la qualité de l'accompagnement. L'objectif étant de permettre le déploiement et l'utilisation des logiciels métier et en particulier de Netvie. Ainsi en 2019 le Pôle dispose de près de 60 postes informatiques dont 20 ont été déployés cette année. Les problèmes de lenteur de débit de réseau qui perturbent et entravent le bon déroulement du déploiement devraient être solutionnés en 2020.

## > Une montée en compétence du pôle soin

En 2019 les réunions d'infirmières de Pôle se sont poursuivies. Celles-ci permettent notamment aux IDE de partager expériences et pratiques professionnelles. Elles sont aussi l'opportunité de réaliser des projets transversaux aux différents établissements du Pôle. Ainsi par exemple ces réunions ont permis en 2019 la mise en place de **commandes groupées** de matériels et de consommables des **infirmeries** et la **mise à jour de protocoles** de prises en charge médicales.

Dans ce cadre, le Pôle étudie les possibilités d'évolution du pôle soin, autour du développement des remplacements et des astreintes.

En outre le Pôle mène une **réflexion sur l'opportunité d'élaborer d'un projet de Soins** de Pôle qui pourrait constituer la référence de prise en charge médicale des personnes accueillies et accompagnées au sein de ses différents dispositifs.

## >Un renforcement des actions visant à favoriser la fluidité des parcours

Avec le recrutement dès 2018 d'un salarié en fonction d'animation du service social et en charge de l'insertion professionnelle, le Pôle a renforcé ses actions favorisant la fluidité des parcours. Il a mis en œuvre diverses modalités afin de rendre possible les projets des personnes accueillies tout en tenant compte des diverses contraintes. Ainsi un grand nombre d'actions ont pu se poursuivre ou se réaliser en 2019 :

- Des **passerelles et des accompagnements concomitants** entre les divers dispositifs du Pôle ont été mis en place ;
- Un **réseau de familles d'accueil agréées** a été constitué ;
- Les **partenariats** avec les ESMS de proximité mais aussi situés sur d'autres départements ont été **renforcés** ;
- Les **relations avec le secteur sanitaire** (UPS, DMSR, RESO82...) **ont été formalisées et valorisées** ;
- Les **liens avec les services de la MDPH** dans le cadre de la participation active du Pôle aux réunions de l'Equipe Pluridisciplinaire, acteur dans le **dispositif Via Trajectoires**, ont été soutenus ;
- Des **visites** des établissements et services du Pôle, de **périodes de découverte** à « **géométrie variable** » ont été organisées.

Ces actions ont activement concouru à permettre au Pôle d'être identifié par les différents partenaires, comme un ensemble de dispositifs ayant une réelle capacité d'expertise et d'évaluation.

Cette démarche de **recherche de nouvelles formes et modalités d'accompagnement** doit se **poursuivre en 2020** en particulier en lien avec la réactualisation du projet de Pôle afin d'explorer l'ensemble des possibles pour la réalisation et/ou poursuite des projets des personnes accueillies et accompagnées au sein du Pôle.



## > Poursuite du développement des partenariats et des coopérations sur le territoire

En 2019, le Pôle a poursuivi ses démarches de relations et partenariats avec les autres acteurs médico-sociaux et sanitaires du territoire :

- **Partenariat avec l'hôpital psychiatrique de Montauban** permettant la réalisation de stages au Foyer Occupationnel proposés à des patients de l'UPS (3 périodes de stage en 2019). Après une évaluation positive, ce projet sera reconduit en 2020. Ces stages permettent à des patients de long séjour psychiatrique de découvrir le Foyer Occupationnel (EANM), d'envisager un ailleurs, de consolider un projet de vie après l'hôpital.

- **Partenariat avec l'équipe DMSR (dispositif mobile de soutien à la réadaptation)** qui intervient à notre demande auprès d'usagers dont les troubles psychiatriques mettent en difficultés les équipes. Ce partenariat permet de proposer des interventions des équipes du DMSR au sein des établissements du Pôle, des hospitalisations à l'hôpital de Montauban, soit en séjour de rupture, soit pour un projet thérapeutique de réadaptation du traitement. Le partenariat permet l'aide à l'émergence de solutions de réorientation pour ces résidents pour qui le cadre médico-social ne serait plus adapté à leurs pathologies.

- Signée en 2019, la convention de **partenariat avec RESO 82** permet la prise en charge d'une de nos résidentes ayant été traitée pour un cancer de la gorge. Cela s'est traduit par un accompagnement pour la prise en charge des douleurs chroniques liées à certaines situations pathologiques

et la possibilité de mise en place de soins palliatifs à domicile, en lien avec le médecin traitant.

- **Partenariat avec la Maison de santé de Valence d'Agen** qui permet un accès privilégié aux médecins généralistes de la Maison de Santé du territoire en consultations spécialisées et en intervention directe dans les établissements.

## Promotion des Droits et Participation

Le Pôle a procédé cette année au **renouvellement** des membres du **Conseil de la Vie Sociale (CVS)**. Ces élections ont suscité un grand engouement de la part des personnes accueillies et accompagnées. 40 candidatures ont été enregistrées pour 10 sièges à pourvoir.

En 2019, outre les réunions du CVS, les différentes commissions du Pôle ont poursuivi leurs travaux aux côtés des différents représentants des personnes accueillies (commission des œuvres sociales des travailleurs de l'ESAT, commission hôtellerie et restauration du Pôle...). Toujours dans le souci d'une participation la plus large possible, les personnes accompagnées ont également été associées à différentes réunions et groupes de travail (rencontre annuelle de Pôle en lien avec l'activité blanchisserie, groupes de travail relatif au second cycle de l'évaluation interne, groupes de travail relatifs à la mise à jour du DUERP...).

La **Commission Formation des Usagers** du Pôle s'est à nouveau réunie en 2019. Ainsi des actions de formation ont été co-élaborées autour des thématiques de la diététique, du risque incendie, des premiers gestes de secours, des risques piétons et du code de la route.

Afin de favoriser l'exercice et la fonction de représentant au CVS, le Pôle prévoit la mise en place en 2020 d'un dispositif de formation et d'accompagnement auprès des nouveaux élus.

### La Reconnaissance des Acquis de l'Expérience (RAE)

*« Ce sont 12 travailleurs de l'ESAT et une personne accueillie sur le FO Les Cèdres qui ont validé en 2019 leurs compétences devant un jury et ont été honorés au cours des deux cérémonies de remise des attestations de RAE organisées par l'AREDER [en mars 2019] (...) »*

*La cérémonie du 7 novembre s'est déroulée dans le cadre du « Compétence Day », journée durant laquelle toutes les associations régionales portant le dispositif Différent et Compétent ont organisé leur cérémonie de remise des attestations RAE conjointement, sous l'égide du réseau national, en France métropolitaine et dans les DOM-TOM. (...) »*

*Depuis le début de l'aventure Différent et Compétent au sein de l'ESAT Terres de Garonne et du Pôle en 2014, ce sont 17 encadrants (direction, acteur d'appui et moniteurs) qui ont été formés à l'accompagnement et 42 personnes en situation de handicap qui se sont engagés dans un (ou plusieurs pour certains) parcours de RAE. »*

## Dynamique de projet

### > La finalisation de la revisite de l'intégralité des projets d'établissement et de service et la réécriture du projet de Pôle :

L'année 2019 a permis la finalisation du projet de la MA-PHV/FAM « Les Canneles ». Validé par les instances associatives, ce projet revisité a auparavant fait l'objet d'une consultation auprès des membres du Conseil de la Vie Sociale et d'une présentation auprès de la commission ad hoc de l'association.

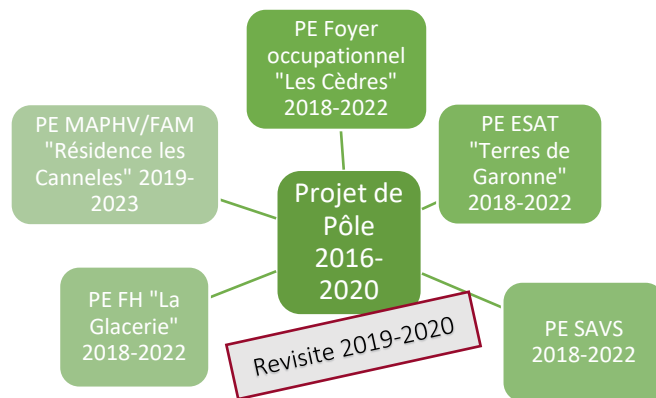
Ainsi **l'ensemble des établissements et services du Pôle sont actualisés, ce qui a permis d'enclencher cette même année,**

les travaux de revisite du projet de Pôle 2016-2020. Pour la direction, il s'agit ainsi « de conduire l'élaboration de ce futur projet (...) à partir d'un processus de travail transversal (analyse, réflexions, aspects prospectifs sur le mode projet...) ».

Pour se faire, 2 premières séances de travail se sont tenues en 2019.

Elles ont réuni les équipes de direction et d'encadrement des différents dispositifs du Pôle.

4 autres séances sont prévues en 2020 afin de finaliser cette réactualisation.



## Politique Qualité

### > Second cycle d'évaluation interne et évaluation externe pour le FAM

Dès 2016, l'ARSEEA a débuté la réalisation de son second cycle d'évaluation interne par l'élaboration d'un **référentiel associatif spécifique**. Dans le cadre d'une démarche participative, celui-ci prévoit une réalisation de l'évaluation interne **échelonnée de 2017 à 2019**.

Ainsi, si en 2018 le FAM répondant à ses obligations légales et réglementaires a dû déroger au calendrier associatif et communiquer aux autorités de tarification et de contrôle (ATC) les résultats de sa toute première évaluation interne, l'ensemble des établissements et services du Pôle **ont poursuivi en 2019 la démarche d'évaluation associative**. En 2019 les derniers domaines du référentiel d'évaluation ont été mis au travail.

**Le FAM a quant à lui réalisé en 2019 sa première évaluation externe**. Pour se faire le Pôle a fait appel à l'organisme habilité (OH) PFC (Pluriel Formation Conseil). Le rapport issu de cette évaluation, après présentation des résultats en Commission Qualité Projet (CQP) a été communiqué aux ATC. Les propositions et préconisations formulées par l'OH convergent avec les points d'efforts d'ores et déjà repérés par le Pôle dans le cadre de sa DAQ (Démarche d'Amélioration de la Qualité).

Conformément au calendrier associatif, **2020 sera consacré à la rédaction des rapports d'évaluation interne**.

### > Déploiement du logiciel NETVIE

Déjà mis en place sur la MAPHV/le FAM « Las Canneles » depuis 2018 en tant que **site pilote**, le logiciel Netvie (logiciel du dossier unique de l'utilisateur informatisé) se déploie **sur l'ensemble des autorisations** constitutives du Pôle.

En 2019, ce sont l'EANM (FO) et le foyer d'hébergement qui se sont vus à leur tour équipés du logiciel Netvie.

Plusieurs journées de formation à l'intention de « référents logiciels » et de l'ensemble des utilisateurs se sont d'ores et déjà tenues en 2019. Ce passage du dossier papier au dossier informatisé répond à des critères de sécurisation des données et d'amélioration de la coordination dans la prise en charge des personnes. Infirmières, aides-soignantes, médecins, pharmacies et laboratoires d'analyses

médicales sont connectés au dossier médical des résidents ; toutes les actions, observations, comptes rendus sont notés et tracés, toutes les données sont centralisées et sécurisées.

Le déploiement de Netvie **s'accompagne d'une mise à niveau de l'équipement** en matériel informatique, postes d'ordinateur, imprimante, réseau internet, bornes Wi-Fi. L'appropriation du matériel et du logiciel est considérée par le Pôle comme la prochaine étape indispensable, afin que cette transition numérique soit optimale. Il s'agit d'un réel changement de culture du travail quotidien de l'ensemble des salariés du Pôle.



## > La Formation Continue et la démarche de Qualité de vie au travail intégrée (QVTi)

De nombreux professionnels du Pôle ont participé aux formations proposées au niveau associatif en 2019 et organisées autour de 6 grands axes :

<b>Axe 1</b>	<b>Accompagner la mise en œuvre des plans stratégiques par champ d'activité, des projets de pôles/établissements et services</b>
<b>Axe 2</b>	Accompagnement des politiques stratégiques transversales
<b>Axe 3</b>	Accompagner les fonctions d'encadrement
<b>Axe 4</b>	Favoriser la montée en compétences des personnels "fonctions supports"
<b>Axe 5</b>	Se former à une meilleure utilisation du système d'information et à ses interfaces
<b>Axe 6</b>	Améliorer la qualité de vie au travail et poursuivre la mise en œuvre de la politique de prévention et de gestion des risques

Au total **en 2019 ce sont 110 salariés** du Pôle qui ont suivi **au moins une action de formation**.

En 2020, afin d'anticiper la réforme de la tarification (Séraphin-PH) et de s'approprier les nomenclatures, une réunion générale de Pôle se tiendra et concernera l'ensemble des professionnels.

Le Pôle a été site **pilote de la démarche de Qualité de vie au Travail intégrée (QVTi)**. Ainsi en 2019, 3 animateurs ont été formés et ont animé 3 focus groupes. Le plan d'action sera déployé en 2020.

## > Démarches Qualité spécifiques : gestion des risques professionnels, formation aux gestes et soins d'urgence niveau 2

En 2019, afin de mieux répondre au développement de la manutention des personnes vieillissantes et/ou en perte d'autonomie dans les établissements du Pôle et à leur conséquence notamment en terme de TMS (troubles musculo-squelettiques), une **formation en ergo motricité** a été proposée à l'ensemble des professionnels des Canneles, particulièrement concerné par la perte d'autonomie. Suite à cette action de formation, des solutions d'accompagnement ont été proposées pour limiter la fatigabilité physique des professionnels.

Le Pôle envisage dès 2020 d'étendre cette action de formation à l'ensemble des établissements du Pôle.

L'ensemble des infirmières et des aides-soignantes a participé à la formation initiale ou au recyclage de la formation aux gestes et soins d'urgence niveau 2. Cette mise à niveau réalisée en 2019 a permis au personnel paramédical d'être formé aux situations d'urgence pouvant se présenter.

En 2020, dans la continuité de cette action, et en lien avec la formation en ergo motricité, une formation Gestes et Soins d'Urgence niveau 1 sera proposée au personnel non paramédical des Canneles, afin d'assurer la continuité dans la prise en charge de l'urgence.

# Pôle Adultes 31

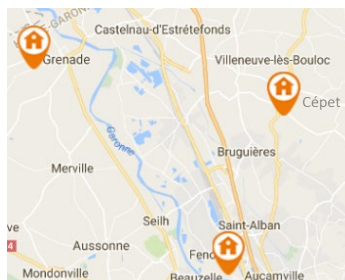
Les ateliers du Foyer de vie Les Catalpas



Un des bâtiments du FAM Le Tourret



L'entrée du site Les Marronniers



## DIRECTION ET SERVICES ADMINISTRATIFS :

ADAMANTIS  
3, avenue de l'Industrie - Bât. B  
31150 BRUGUIÈRES

Tél: 05 34 27 00 30

Fax:

[poleadultes31@arseaa.org](mailto:poleadultes31@arseaa.org)

## Pôle Adultes 31

Directeur :  
Bruno FARENC

Directrice adjointe :  
Sophie CAUQUIL

## Les dispositifs

Médico-social Adultes

### FAM Le Tourret

38 places (dont 4 en AJ et 2 en AT)

Troubles du Spectre Autistique

Médico-social Adultes

### Foyer de vie Catalpas

62 places (dont 8 en AJ)

Déficiência intellectuelle et/ou troubles psychiques

Médico-social Adultes

### Foyer de vie les Marronniers

58 places (dont 2 en AT et 2 en AJ)

Déficiência intellectuelle et/ou troubles psychiques

Médico-social Adultes

### MAS les Marronniers

43 places (dont 2 en AT et 3 en AJ)

Déficiência intellectuelle

## Les personnes accompagnées

Au sein du Pôle on remarque une surreprésentation masculine de 65 à 88 % selon les dispositifs, en lien avec l'histoire des établissements.

On constate une forte représentation de la tranche d'âge 45-60 ans. Sur la MAS, ce sont **63% des personnes accueillies qui ont plus de 50 ans**. Malgré le vieillissement on ne note pas une augmentation des hospitalisations en soins somatiques.

Avec des **sorties des effectifs qui restent exceptionnelles, l'âge moyen** en établissement continue de **progresser**. Néanmoins, l'évolution de la moyenne d'âge ne reflète que partiellement la réalité de l'établissement car les entrées permettent de compenser le vieillissement des personnes présentes au long cours. Ainsi sur le FAM et la MAS, **l'amplitude d'âge est désormais très importante** : au FAM le plus

jeune a 25 ans et le plus âgé 72 ans et à la MAS le plus jeune a 23 ans, le plus âgé a 64 ans. La tendance est confortée d'année en année.

Les dispositifs **poursuivent** donc leur **adaptation à l'avancée en âge** en répondant aux besoins liés à la dépendance et aux effets du vieillissement. Une nuance à apporter pour les foyers de vie : les mouvements enregistrés ces dernières années ont renouvelé la population à la faveur de personnes présentant des **troubles psychiques à titre principal ou associé**. Cette évolution nécessite le **renfort de la fonction contenante et de la dimension thérapeutique de l'accompagnement** délivré. En outre une attention particulière est portée sur les rythmes de chacun et les enjeux de cohabitation intergénérationnelle.

## Des dispositifs d'accompagnement qui s'adaptent

### > Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT)

Dans le cadre de la mise en œuvre de la démarche une Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT), les établissements du Pôle sont invités à participer aux réunions des Groupes Opérationnels de Synthèse (GOS) relatives aux situations complexes de personnes en attente d'accompagnement.

Il y a eu 10 réunions GOS sur l'année 2019 sur le secteur adulte à la MDPH de la Haute Garonne, une réunion GOS organisée par la MDPH du Gers, plus une réunion de suivi de GOS.

Contribution du Pôle à la démarche RAPT :

Etablissement	Modalités d'accueil	Suivi de la situation en 2019
FAM Le Turret	1 Accueil d'un cas complexe	Passage en GOS, accueil dans un autre FAM
FAM le Turret	1 Accueil temporaire depuis 2017	Suivi de GOS, maintien en accueil temporaire au FAM à titre dérogatoire jusqu'à admission au FAM de façon pérenne
Foyer de vie les Marronniers	1 accueil séquentiel temporaire avec hébergement	Suivi de GOS, maintien en accueil temporaire à titre dérogatoire jusqu'à admission de façon pérenne en Foyer
MAS les Marronniers	1 accueil séquentiel temporaire avec hébergement	Admission en hébergement permanent

### > L'ouverture du Pôle et des établissements sur leurs environnements : institutionnel, géographique, socioculturel et économique

Tisser, développer et formaliser les liens avec les organisations ayant des champs ou des secteurs d'activités communs ou complémentaires apparaît être une démarche indispensable au regard notamment des notions de territoire, de proximité et de ressources locales, de la notion de parcours, de la fluidité de celui-ci, et de la personnalisation de l'accompagnement ainsi qu'au regard du principe de complémentarité des dispositifs, des savoir-faire et des compétences.

La direction du Pôle a participé à différents travaux (Groupe Réhabilitation Psycho-sociale de la CPT et Groupe de travail pour l'organisation d'une journée d'étude habitat inclusif par un collectif constitué de la Fédération Santé Mentale

France, le CH Gérard Marchant, l'Association des Cités, l'AJH et l'Arseaa).

Le Pôle Adultes 31 a été sollicité par le Pôle Formation et Recherche de l'Arseaa pour participer et intervenir dans le cadre de son cycle de conférences 2018/2019 : « Autismes : actualité des questions et formations professionnelles ». Une intervention s'est donc déroulée en octobre 2019 sur la question plus circonscrite aux adultes avec autisme.

Les projets communs et transversaux sur les plans socio-culturels et sport adapté ont été poursuivis (Cultures du cœur, participation au festival Rio Loco, ODYSSUD et participation aux journées Sport Adapté).

### > Logiciel soin : NETVIE

Le déploiement du logiciel, expérimenté sur 3 sites pilotes à l'Arseaa dont la MAS les Marronniers durant l'année 2018, a eu lieu sur les deux foyers de vie en 2019. En 2020 une consolidation des pratiques sera soutenue. En outre son déploiement devrait avoir lieu la même année sur le FAM Le Turret.

En 2020 également, l'expérimentation puis le déploiement des tablettes doit s'effectuer sur l'ensemble des établissements mais nécessite une couverture WIFI et donc l'installation de bornes supplémentaires.

### > Conseil de la Vie Sociale

En 2019, les CVS de chaque établissement ont traité notamment :

- De travaux et d'aménagements des locaux (travaux de la cour au Foyer de vie les Catalpas, projet de travaux d'accessibilité du FAM)
- De la réforme de la protection des majeurs et notamment du droit de vote pour les élections européennes et municipales
- De la mise en place d'une nouvelle organisation des CVS prévue pour 2020 : ordre du jour, compte-rendu
- De la mise en place du nouveau Règlement Départemental d'Aide Sociale de la Haute-Garonne
- De l'adaptation des livrets d'accueil et contrats de séjour en fonction du nouveau Règlement Départemental

Ce dernier point a fait l'objet d'échanges dans le cadre de la réunion annuelle des CVS des établissements du Pôle.

Lors de cette réunion il a été également expliqué le fonctionnement de l'association sportive du Pôle AMISS.

En 2019, de nouveaux représentants de l'Arseaa aux CVS de chaque établissement ont été désignés par le Conseil d'Administration.

L'année 2020 sera l'occasion pour le Pôle de :

- Finaliser la charte informatique à l'attention des personnes accueillies (encadrement de l'accès internet via le WIFI)
- Consolider et harmoniser l'organisation des CVS (procédure d'élaboration de l'ordre du jour, réalisation de la prise de note et des comptes rendus, diffusion de l'information...)
- Traduire en FALC des documents adressés aux personnes accompagnées et à leur entourage

### > Conférences thématiques

Dans le but de diversifier les formes de participation et d'expression des personnes accompagnées et de leurs familles et/ou représentants légaux, le Pôle organise des conférences thématiques rassemblant professionnels de l'Arseaa, familles/responsables légaux des personnes accompagnées sur le Pôle et partenaires institutionnels. Cette démarche vise à proposer des rencontres régulières favorisant partage et élaboration, autour de préoccupations et de questions communes.

En 2019, le Pôle a organisé une journée dont le thème était « Le vieillissement de la personne accompagnée », Réflexion sur les pratiques professionnelles. Durant la matinée une philosophe est intervenue sur la notion de temps et de sa relativité, un médecin a exposé une réflexion éthique dans les pratiques professionnelles. L'après-midi une

troupe a invité les participants, grâce au théâtre forum, à identifier et explorer des pistes de travail autour de situations vécues. Cette journée a initié un programme de formation pour les professionnels du Pôle qui allie apport de concepts et construction de repères communs pour une évolution des pratiques d'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes au sein des établissements du Pôle Adultes 31. Des mini-conférences, des ateliers et des groupes de travail se sont déroulées en fin d'année et se poursuivront en 2020.

Cette même année, le Pôle et l'UDAF 31 ont organisé une réunion d'information collective à destination des tuteurs familiaux et des professionnels sur les incidences de la loi du 23 mars 2019 dite « de programmation et de réforme pour la justice » sur la protection des majeurs.

### > Evolution des outils relatifs à l'élaboration du projet personnalisé d'accompagnement

Une réflexion, à l'origine sur le Foyer de vie Les Catalpas, s'est élargie en 2019 sur l'ensemble des établissements du Pôle. Elle a permis d'actualiser la trame du Projet Personnalisé d'Accompagnement.

Un guide de l'entretien de recueil des attentes auprès des personnes accompagnées à l'attention des professionnels a également été élaboré.

## Dynamique de projet

Dans le cadre de la revisite des projets d'établissement, les établissements intégrant le CPOM-M ARS – Arseaa avaient été ciblés en priorité.

Ainsi, en point d'étape :

- Le projet d'établissement de la MAS a été finalisé, validé par les différentes instances associatives et transmis à l'autorité de contrôle et de tarification avec le rapport d'activité 2016. **Les projets des unités de vie ont été travaillés et seront finalisés en 2020.**

- Le projet d'établissement du FAM ainsi validé a été transmis aux autorités de contrôle et de tarification en avril 2018 en accompagnement du rapport d'activité 2017. **En 2019, le projet du service d'activité de jour du FAM a été réalisé, le travail de réflexion et d'écriture du projet de « l'unité A » a débuté.**

Le travail sur les projets d'établissement des Foyers de vie Les Catalpas et Les Marronniers se poursuit mais a été volontairement mis en veille afin de prendre en compte des éléments du Schéma Départemental en faveur des personnes en situation de handicap 2019/2023. De plus, les échanges à venir dans le cadre du CPOM CD31-Arseaa devraient définir des orientations à intégrer nécessairement dans ces projets d'établissement.

**En 2020, l'accompagnement à l'élaboration du projet de Pôle et des projets d'établissement des Foyers de vie doit aboutir.** Il s'agira également de conduire les démarches de présentation et de communication concernant ces travaux dans le cadre du processus de validation (CVS, CSE, commission qualité/projet associative et instances délibératives de l'association).

## Politique Qualité

### > Second cycle d'évaluation interne

Dans le cadre d'une démarche associative, les établissements du Pôle se sont engagés dans le second cycle de l'évaluation interne. Inscrit dans une démarche annuelle d'amélioration continue de la qualité, ce second cycle a débuté en 2016 par l'élaboration d'un référentiel d'évaluation associatif, et se poursuit sur cinq années.

La démarche est suivie sur le Pôle par le comité de pilotage (COPI) Qualité. Sur chaque établissement du Pôle, les cadres et les personnels en mission de coordination sont chargés de l'animation de la démarche en utilisant les espaces institutionnels existants : réunions de professionnels, groupes d'expression, CVS, etc.

Afin de soutenir leur action tout au long de la démarche et de leur permettre de s'approprier le référentiel d'évaluation interne, ceux-ci bénéficient d'actions de formation d'appui méthodologique continu et de temps d'échanges.

**En 2019, le domaine 5 « L'inscription et l'ouverture aux territoires » a été traité après avoir été travaillé avec l'ensemble des animateurs lors d'une réunion en janvier 2019.** Il a été convenu que le domaine 4 « **Prévention des risques et des vulnérabilités** » serait traité de manière commune **lors du 1<sup>er</sup> trimestre 2020.**

En 2019, la trame du rapport d'évaluation interne (qui doit être réalisé en 2020) a été travaillée par les membres du Comité Technique de l'Evaluation de l'Arseaa

### > Gestion des risques et Qualité

#### Suite de l'audit circuit du linge site Les Marronniers/FAM Le Tourret

Cet audit a été commandé par la Direction en 2017 dans la perspective d'améliorer la prestation réalisée et le fonctionnement du circuit du linge. Il a fait suite à l'expression d'insatisfaction de la part de certains usagers concernant l'entretien et l'utilisation du linge personnel ainsi qu'à des difficultés exprimées par le personnel de la blanchisserie. Les problématiques identifiées et un diagnostic partagé

ont permis au groupe de faire des propositions d'amélioration.

Les principaux axes de réflexion menés ont été les suivants :

- Création ou actualisation de protocoles : linge fragile, linge souillé, linge perdu.

- Principales améliorations organisationnelles : tri du linge sale, traitement du linge par unité, horaires d'ouverture de la blanchisserie, stockage du linge sale, restitution du linge abimé, tâché.

En 2019, le livret technique a été finalisé et déployé sur les services de la MAS. Il permet de diffuser les différents protocoles et éléments d'organisation et fournit toutes les informations nécessaires aux professionnels et en particulier aux remplaçants. Ce document doit être adapté aux autres établissements concernés : le Foyer de vie Les Marronniers et le FAM Le Tourret.

## Politique associative de gestion des évènements indésirables

Une procédure associative de **gestion des évènements indésirables** a été élaborée et mise en œuvre sur les établissements du Pôle. Cette procédure établit une méthodologie de repérage, de recueil et de traitement des évènements indésirables (simples, graves et très graves), dans la

perspective d'une amélioration continue de la qualité et des différentes déclarations obligatoires auxquelles sont soumis les établissements de l'Arseaa.

### > Le suivi du programme de mise en conformité avec la loi sur l'accessibilité : l'AD'AP

L'Agenda d'Accessibilité Programmée (AD'AP) détermine, planifie et budgétise les actions visant la mise en conformité des locaux accueillant du public dans le respect des règles d'accessibilité.

Le Pôle a mené cette démarche pour l'ensemble de ses sites. Les programmes établis ont évidemment pour objectif de permettre la qualité et la continuité des accompagnements en garantissant la sécurité des personnes et des biens.

Un registre accessibilité, consultable, a été réalisé pour chaque site. **Conformément à la réglementation, il a été réactualisé en 2019.**

## #accessibleatous



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

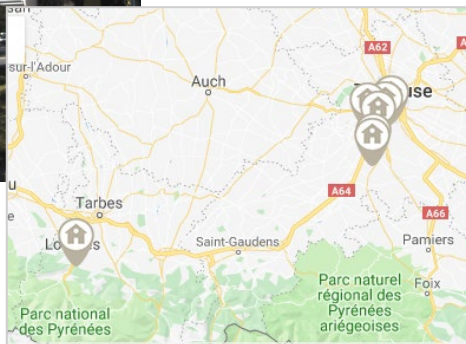
Au sein du **foyer de vie Les Catalpas**, d'importants travaux ont été réalisés. Le programme prévoyait, en particulier, la mise en conformité des cours et des espaces extérieurs du site afin qu'ils soient adaptés aux besoins des personnes accueillies. Ces travaux ont été prévus dans le programme d'investissement 2018.

Le programme prévoit pour le **FAM Le Tourret** d'importants travaux de mises aux normes en matière d'accessibilité au niveau de l'ensemble des cheminements. Ce projet a été prévu dans le programme d'investissement 2019. Les travaux devraient être réalisés en 2020.

Au sein des Marronniers, un bâtiment accueille actuellement les locaux d'activités de jour de la MAS et du Foyer de vie Les Marronniers. L'AD'AP en prévoit la mise en conformité. Le Pôle a opté pour une démolition des bâtiments et une reconstruction. Il est donc envisagé de construire deux bâtiments distincts, pour la MAS et le Foyer de vie, dans des espaces différents du site. Ces projets sont en cours d'étude et de budgétisation.



# Pôle Béroï-Collectif



## DIRECTION ET SERVICES ADMINISTRATIFS :

128, route de Saint-Simon  
31100 TOULOUSE

Tél: 05 61 19 24 40

Fax: 05 61 41 71 12

[polecollectifstsimon@arseaa.org](mailto:polecollectifstsimon@arseaa.org)

## Pôle Béroï-Collectif

Directeur :  
**Guy MERENS**

Directeur adjoint :  
**Arnaud LAFOND-PUYO**

Responsable Médical :  
**Fabien DURIF**

## Les dispositifs

Médico-social  
Enfants

### ITEP Les Ormes

80 places demi-internat

38 places internat

3 à 15 ans

5 places accueil temporaire (Chantelouve)

Troubles du comportement

Médico-social  
Enfants

### ITEP Béroï

27 places semi-internat

3 à 14 ans

Troubles du comportement

Médico-social  
Enfants

### SESSAD Généraliste

18 places

0-20 ans

Troubles du comportement ou déficience

Médico-social  
Enfants

### Equipe mobile EMac

10 places

2 à 18 ans

Troubles du comportement

Médico-social  
Enfants

### AFS

32 places

3-18 ans

Troubles du comportement ou DI légère ou moyenne

Médico-social  
Enfants

### CMPP

5 antennes

0-18 ans

dont un dispositif d'intervention précoce, de soutien à la parentalité pour les 0-3 ans ("Le Fil")

dont un dispositif de diagnostic "Autisme"

Antenne CMPP de Bagatelle

Antenne CMPP de Cugnaux

Antenne CMPP de Lourdes

Antenne CMPP de Muret

Antenne CMPP de Plaisance du Touch



## Les enfants et adolescents accueillis et accompagnés

En 2019 ce sont 28 enfants qui ont été accompagnés par le CAFS (contre 27 en 2018 et 2017). La majorité (65 %) d'entre eux se situe dans la catégorie d'âge des 11-15 ans pour un âge d'entrée qui, lui, se situe entre 3 et 4 ans (80%) en 2019.

Tout comme en 2018, la majorité des jeunes accueillis et accompagnés à l'ITEP Les Ormes en 2019 se situe dans la catégorie d'âge des 11-15 ans (59%). L'âge d'entrée se situe lui entre 7 et 10 ans (51%). L'âge moyen des enfants accueillis à l'ITEP Béroï reste stable, autour de 10 ans. On observe un maintien du rajeunissement de la population. Avec un âge moyen à l'entrée de 8 ans, l'ITEP Béroï accueille ces dernières années beaucoup de jeunes enfants. Cette observation est à mettre en correspondance avec les retours de terrain, des écoles, de la MDPH, du CMPP sur la

précocité et l'intensité de troubles du comportement.

Cette année, le CMPP a reçu 658 enfants pour un premier rendez-vous contre 604 en 2018, ce qui représente, tout comme en 2018 et 2017, près de la moitié de la file active (45,8%) Le nombre d'enfants de la file active reste stable. Cette stabilité met en lumière les efforts de traitement de l'attente alors que les demandes augmentent.

Le CMPP est toujours sous tension devant l'importance des durées d'attentes pour une rencontre ou une prise en charge. Les orientations de ces dernières années (forte réactivité pour les enfants très jeunes, pour les adolescents - en lien avec le dispositif ado - et réactivité et réalisation pour les diagnostics autismes), ont donné des résultats très positifs du point de vue de la réactivité des équipes et du

raccourcissement très significatif des délais d'attente. Mais cela s'est réalisé au détriment des autres publics.

L'EMac a suivi 33 jeunes en 2019 contre 24 en 2018. Avec 48% des jeunes accueillis dans la tranche d'âge des 11-15 ans en 2019, alors même que le projet initial était orienté sur les « grands ados », se confirme la nécessité d'une intervention précoce dès 11 ans.

Au sein du SESSAD ce sont 22 enfants et adolescents qui ont été accompagnés en 2019 contre 25 en 2018. La très grande majorité d'entre-deux se situe entre 11 et 15 ans (84%).

On note une surreprésentation masculine : 88% pour l'EMac, 75 % au CAFS, 68 % au CMPP, 86 % pour l'ITEP Les Ormes, 93 % pour l'ITEP Béroï et 63% pour SESSAD Béroï (légèrement plus équilibré).

## Des dispositifs d'accompagnement qui s'adaptent

### > Une année de travaux - l'ITEP Les Ormes « vers la cité »

L'année 2019 a été mise à profit pour **préparer une orientation forte de l'ITEP vers un rapprochement des lieux de vie et de scolarisation** des enfants avec notamment :

- La fin des travaux à Cugnaux, ce qui permettra à une unité de demi-internat de s'y installer, réduisant les trajets et favorisant les partenariats avec les services de la ville.

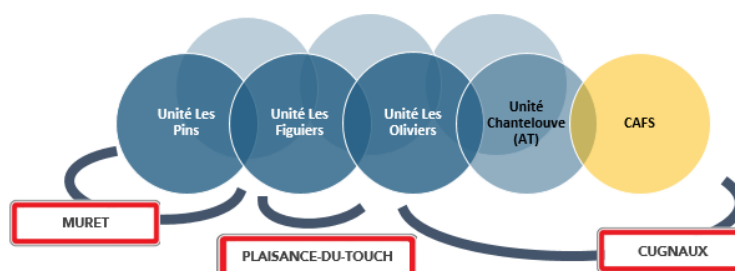
- La fin également des travaux à Plaisance du Touch, pour l'unité de demi-

internat à scolarité partagée, avec les mêmes objectifs.

- Une réflexion sur le « projet Bordeblanche » : l'investissement par deux unités de ce quartier (avec les Pradettes) qui est à proximité de l'ITEP. L'installation d'une UEE à l'Ecole Germaine Tillon et des actions sur le quartier. Les Genêts et les Appartements sont les unités projetées sur cette zone.

- La formation des cadres de l'ITEP (en partenariat avec les cadres de Rives Garonne et de l'ITEP Château Sage) au DITEP, pour accompagner l'évolution qui se profile dès le début de 2020.

- Une UEE est expérimentée au collège Montesquieu de Cugnaux par les Oliviers, ainsi que l'appui de l'UEE de Tournefeuille. Les retards des travaux ont cependant reporté les déménagements au début 2020.



## > Un SESSAD Beroï qui poursuit son adaptation

Il s'est agi pour le SESSAD Beroï de répondre à des besoins atypiques. En effet, l'extension de l'autorisation du SESSAD amène l'équipe à développer ses compétences afin de répondre aux besoins de grands adolescents et

jeunes adultes jusqu'à 20 ans, y compris en termes d'accompagnement pré professionnel, ainsi que des enfants et adolescents présentant des déficiences intellectuelles légères. Le

SESSAD Beroï continue le **développement des co-interventions pédagogiques du médico-social et de l'Éducation Nationale** au sein des classes et des dispositifs spécialisés.

## > Le CMPP expérimente une équipe d'intervention pour les 0-6 ans

Suite aux travaux communs CMP CMPP sur le 31, des crédits ont été attribués aux 3 CMPP pour **expérimenter une équipe d'intervention pour les 0-6 ans**. Le choix a été fait en équipe médicale du CMPP de positionner

cette « équipe sur l'antenne de Muret. **L'équipe a été recrutée en décembre 2019 pour être opérationnelle dès janvier 2020**. L'Arseaa, à travers le CMPP et notamment le Fil, **reste positionné sur les possibilités de mettre en**

**place un deuxième CAMSP sur le département 31** et a rédigé une lettre d'intention à l'ARS début 2019. Le Fil est de mieux en mieux relié aux antennes sur lesquelles il intervient.

## > Une évolution des organisations et des pratiques professionnelles au sein de l'ITEP Les Ormes avec une mise en perspective de la mise en œuvre du DITEP en 2020

Après deux ans de fonctionnement, le positionnement des enseignants sur les unités de l'ITEP Les Ormes s'avère très positif.

Le Pôle commence dès à présent à réfléchir aux évolutions que vont entraîner le positionnement de deux unités à Cugnaux et Plaisance du Touch. En effet, sur le site du 128 route de Saint Simon, le Pôle passe début 2020 de

100 à 68 enfants accueillis. Cela entraîne des modifications d'organisation et d'utilisation des locaux.

**2020 sera l'année de la mise en œuvre du DITEP**. Bien au-delà de la souplesse dans les passages entre SESSAD-ITEP et internat, il s'agit d'un changement radical de perspective, substituant à une logique d'Etablissement, de

place, d'appartenance, une dynamique de parcours de la personne accueillie.

L'internat de l'ITEP Les Ormes va également être revisité dans le cadre du DITEP, pour accentuer l'ouverture à d'autres jeunes (notamment ceux bénéficiant d'un suivi ambulatoire et pour lesquels un appui d'hébergement est maintenant possible par le DITEP).

## > ITEP Les Ormes : unité d'enseignement et projets d'inclusion scolaire

Depuis deux ans, le suivi du projet de formation de chaque enfant est assuré par les professeurs d'école (PES) qui font intégralement partie des équipes pluri-professionnelles. Chaque unité du 128 Route de St Simon bénéficie de 50% d'un équiva-

lent temps plein de PES. Les trois unités extérieures, les Pins pour Muret, les Oliviers bientôt sur Cugnaux, les Figuiers également prochainement sur Plaisance, bénéficient d'un équivalent temps plein de PES qui intervient, selon les besoins de l'enfant, en soutien de la scolarisation.

Pour l'année scolaire 2019-2020, il n'y a qu'une professeure d'école nouvelle ce qui montre que le nouveau fonctionnement pédagogique de l'ITEP Les Ormes est plus apaisé et qu'on peut espérer garder une certaine pérennité dans la composition de l'équipe pédagogique.

## > Evolution du fonctionnement de l'UEE/scolarité partagé au sein de l'ITEP Béroï

L'UEE présente au sein du groupe scolaire primaire du Lappaca au centre-ville de Lourdes, complète **les modalités d'inclusion individuelles toujours très nombreuses à l'ITEP Béroï en 2019**. Cet accroissement des

modalités personnalisées d'accompagnement à la scolarité nécessite des transports toujours plus importants tout au long de la journée. C'est pourquoi au sein de l'ITEP Béroï du temps supplémentaire de transport a été organisé pendant la journée. A cet effet,

une personne se consacre pratiquement exclusivement à ces accompagnements afin de permettre une continuité et un bon repérage pour les équipes des établissements scolaires et les enfants et jeunes inclus.

## Promotion des Droits et Participation

### > Poursuite de la structuration du Dossier Unique et de l'adaptation des instruments de la loi 2002-2 notamment en matière d'accessibilité

Afin de promouvoir les droits des personnes accueillies, notamment concernant leur droit à la vie privée, à la protection des données à caractère personnel, le Pôle a poursuivi en 2019 son travail sur le dossier unique. Celui-ci s'inscrit dans une démarche globale qui conduit le Pôle à revoir

l'ensemble des affichages, que ce soit en matière de droit à l'information des personnes accueillies ou d'éléments réglementaires professionnels.

Le Pôle a participé à la préparation du Dossier Informatisé dans le cadre

d'un groupe de travail et s'est positionné comme un des 3 sites pilotes dès que ce dernier sera finalisé. **Quant à l'ITEP Béroï il devrait prochainement réécrire les livrets d'accueil et le règlement de fonctionnement en FALC.**

### > Les Conseils de la Vie Sociale (CVS)

**Le Conseil des Enfants de l'ITEP Les Ormes s'est réuni à 4 reprises cette année.** C'est une instance trimestrielle repérée comme un lieu de débat, à même de recueillir les avis des enfants. Ces temps sont articulés et en cohérence avec les groupes de paroles animés sur chaque unité, et ce de façon hebdomadaire. Les enfants sont très actifs dans ce conseil, portant les demandes de leurs camarades et relayant les problématiques et les projets.

Les thématiques abordées en 2019 ont été nombreuses, retenons :

- La possibilité d'accueillir des animaux sur le site (rongeurs, chiens, poissons) avec la question des allergies et de la continuité de leur alimentation quand l'établissement ferme.

- Les remarques sur la qualité des repas, la liaison froide n'est toujours pas satisfaisante et il nous est difficile de l'améliorer.

- Les évolutions sur l'utilisation des locaux, les départs de deux unités, les réorganisations internes.

- La mise en place d'un tri sélectif, qui correspond à un projet de site, mais dont la thématique est fortement portée, avec une légitime impatience, par les enfants.

- La possibilité de développer des activités de potager.

A travers des réunions, pluriannuelles, sur chaque unité de l'ITEP Les Ormes, plus de 70 % des parents ont été amenés à donner leur avis sur les projets de groupes et les organisa-

tions les concernant, ont été informés des évolutions de l'établissement et des projets particuliers.

Un focus particulier est à mettre sur l'unité des Filaos, pour laquelle une intervention sur les addictions aux écrans a réuni les parents et les professionnels. C'est ainsi qu'une nouvelle modalité de participation et de co-élaboration est explorée par le Pôle.

**A l'ITEP et au SESSAD Béroï, la participation des enfants et adolescents est mise en œuvre dans le cadre du CVS. Il s'est réuni par 3 fois en 2019.** Le CVS constitue un lieu d'échanges où les jeunes investissent leur fonction de représentant.

Au sein du CMPP, la prise en compte de la parole des enfants et adolescents accompagnés et de leurs familles se réalise selon 2 modalités :

- Tout d'abord autour du projet de soin et d'accompagnement de l'enfant. Dans un dispositif ambulatoire, c'est à travers cette approche personnalisée que **sont pris en compte les avis.**

- A travers le processus d'évaluation interne continu (voir infra) qui donne l'occasion, **à travers un questionnaire, de recueillir l'avis des personnes accueillies et de leurs familles sur de nombreux aspects de l'accueil et du projet.**

**Au sein du CAFS** les PPA (Projets Personnalisés d'Accompagnement) sont régulièrement actualisés. Les familles

sont régulièrement rencontrées. Dans le cadre de la participation des personnes accueillies le CAFS accente la prise en compte des détenteurs de l'autorité parentale. Des réunions permettent également des échanges entre l'assistant familial et les parents, autour du quotidien de l'enfant, dans l'amorce d'une démarche de co-éducation et d'étayage.

## Dynamique de projet

Si la réécriture complète du Projet d'Etablissement de l'ITEP les Ormes a été finalisée en 2016, depuis, d'importants changements ont été réalisés, dans le fil des objectifs annoncés et dans d'autres domaines. Après les modifications qui seront apportées en 2019-2020, une mise à jour du projet sera nécessaire. Quant à l'ITEP Béroï son projet réécrit a été finalisé et validé en 2017.

Du fait de la constitution d'un CMPP unique, l'écriture du Projet d'Etablissement a été un temps suspendue puis reprise à partir des travaux du 31 et ceux du 65. Le projet a été présenté courant mars 2019 devant la Commission Qualité Projet de l'Arseaa et validé par le Bureau.

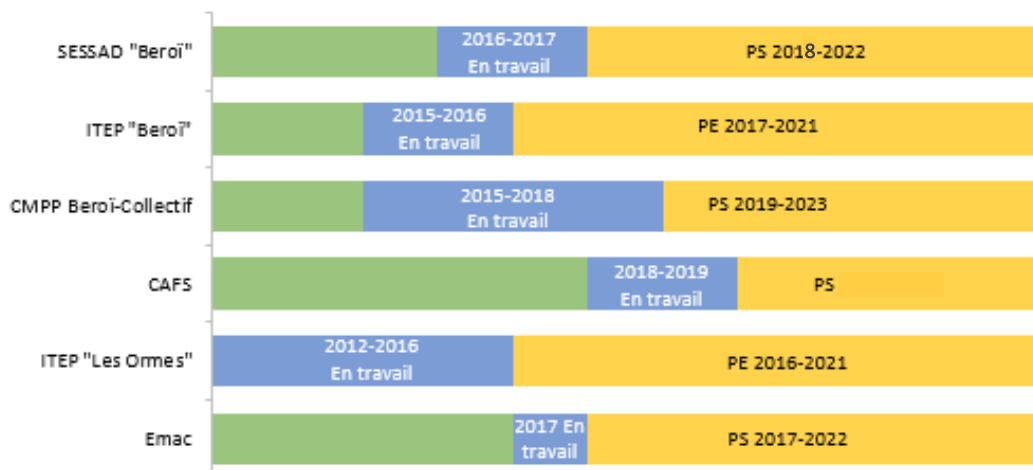
**Amorcée en 2016, le projet de service de l'AFS devrait être finalisé en 2020**

et donner ainsi un cadre réactualisé au service.

Le projet de service de l'Equipe Mobile (EMac) élaboré en 2017 a été validé en début d'année 2018.

Le SESSAD a quant à lui revisité son projet de service qui a pu être validé en 2018.

### Temporalité des projets d'établissements et services



Les changements dans l'équipe de direction fin 2019 ont impacté le suivi du PACQ.

**Une nouvelle démarche d'évaluation interne a été commencée en 2018.** Le Pôle a fait le choix en 2019 de clôturer le PACQ commencé fin 2013 pour ne pas avoir un outil dont « on perd le fil ».

Les fiches actions qui n'étaient pas terminées ont fait l'objet de la création d'une nouvelle fiche action.

Un premier bilan d'évaluation de l'activité et du fonctionnement de l'EMac a été réalisé, en comité de pilotage (ARS-CD31-MDPH) le 4 octobre 2018.

**Un bilan de mi-parcours a été réalisé et présenté au Comité de Pilotage** (ARS ; CD31 ; MDPH) le 21 octobre 2019. Le caractère expérimental du dispositif amène celui-ci à créer ses propres outils et à les faire évoluer régulièrement. Un questionnaire de satisfaction destiné aux familles à 6 mois va être mis en place en 2020.

### LES ACTIONS MENEES EN 2019 ET ELARGIES AU POLE

#### Autonomie et Qualité de vie

- Améliorer l'accessibilité de tous les locaux et des infrastructures (Projets Cugnaux et Plaisance)
- Amélioration des modalités d'intervention et la participation (+FALC)

#### Personnalisation de la prise en charge

- Améliorer la connaissance des raisons de l'absentéisme (en cours)
- Améliorer la continuité des parcours et la cohérence des interventions
- Mettre en œuvre le dossier dématérialisé (reporté)

## Gouvernance et perspectives

Depuis 3 ans, il y a eu plusieurs changements au sein du CoDir du Pôle (direction, RAF, directeurs adjoints). Cela a nécessité une reconstruction de l'équipe de direction et a rendu difficile la continuité de certains dossiers (évaluation interne, projet de service CAFS, projet de Pôle). L'équipe de direction évolue, dans une stabilité espérée.

Les enjeux à venir sont forts : un nouveau CPOM à préparer, impactant toutes les autorisations. De forts enjeux sont à travailler : mise en place du DITEP, évolution de l'organisation CMPP/CMP, développement du CAFS, pérennisation de l'EMAC31.

2020 sera une année de préparation à de nouveaux très forts changements d'organisation pour rester au plus près des besoins des enfants, des familles ; et pour soutenir les professionnels dans les évolutions fortes de l'environnement.

# Pôle Enfances Plurielles



**Directrice :**  
Anne SANTENE  
**Directrice adjointe :**  
Patricia ETCHART

## DIRECTION ET SERVICES ADMINISTRATIFS :

Avenue du Docteur Guilhem  
31810 VENERQUE  
 Tél: 05 62 11 58 11  
 Fax: 05 62 11 58 10  
 poleenfancesplurielles@arseaa.org

## Les dispositifs

Médico-social  
Enfants

Déficience intellectuelle (DI) légères à moyennes (L/M)

### IME L'AUSSONNELLE

12 places installées  
demi-internat  
6 - 20 ans

### IME GUILHEM

75 places installées  
(41 demi-internat /  
34 internat)  
6-20 ans

### IME CAPVA

8 places installées  
demi-internat  
6-20 ans

### SESSAD IME Muret

30 places  
6-20 ans

Médico-social  
Enfants

Déficience intellectuelle (DI) moyennes à sévères (M/S)

### IME BRUYERES

20 places  
demi-internat  
3-20 ans

Médico-social  
Enfants

TED (TSA - Troubles du Spectre de l'Autisme)

### IME CAPVA

7 places demi-internat  
12-20 ans

### IME L'AUSSONNELLE

8 places demi-internat  
6-20 ans

### IME BRUYERES

15 places de demi-internat  
3 - 20 ans

### IME GUILHEM

15 places (9 places de demi-internat et 6 d'internat)  
6-20 ans

### SESSAD IME

10 places  
jusqu'à 8 ans

Médico-social  
Enfants

Déficiences Auditives/Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages

### Service Régional CAP Midi-Pyrénées

Service Régional  
CAP  
125 places  
jusqu'à 20 ans

Antenne 09/Pamiers : 10 pl.

Antenne 31/Toulouse : 60 pl.

Antenne 82/Montauban : 20 pl.

Antenne 65/Tarbes : 25 pl.

Antenne 32/Auch : 10 pl.

## Les enfants, adolescents et jeunes adultes accueillis et accompagnés

Le Pôle est autorisé à accompagner, à partir de l'ensemble de ses dispositifs, **325 enfants, adolescents, jeunes adultes ainsi que leurs familles**. L'effectif des établissements est composé majoritairement de garçons (65% en moyenne). Font cependant exception : le SESSAD TSA uniquement composé de garçons, le SESSAD DI L/M où les filles sont majoritaires (67%). Les profils des jeunes accompagnés sont globalement conformes aux autorisations sur l'ensemble des services. Cependant, l'observation mérite d'être nuancée.

Ainsi sur le SESSAD DI L/M, les problématiques psychiques (troubles associés) ont complexifié notablement les propositions d'accompagnement. Certains jeunes ont en effet des besoins qui se situent à la frange entre SESSAD et IME et demandent un accompagnement plus soutenu. Afin de mieux y répondre, une réflexion est

en cours sur une plus grande personnalisation de ce soutien et sur un partenariat avec l'IME.

Pour le dispositif IME L/M, l'observation est comparable : les accompagnements tendent à se complexifier du fait des troubles associés, au premier rang desquels les troubles de la conduite et du comportement et les troubles psychiatriques. Les déficiences intellectuelles légères et moyennes sans troubles associés deviennent exceptionnelles, avec la difficulté de faire cohabiter ces deux types de publics.

Concernant les places dédiées aux TSA, elles sont bien mobilisées pour ces jeunes qui présentent aussi, pour certains, des troubles associés :  $\frac{1}{3}$  présente, en sus, soit une déficience intellectuelle, soit des troubles du langage et des apprentissages.

Sur l'IME DI M/S, les particularités des enfants exigent un encadrement

important, ce d'autant que les admissions les plus récentes concernent des situations issues des Groupes Opérationnels de Synthèse (GOS).

Concernant le SESSAD Cap Midi-Pyrénées dédié aux déficiences auditives et troubles spécifiques du langage et des apprentissages, les tendances déjà constatées ne se démentent ni au regard de l'évolution des problématiques médicales et sociales complexes rencontrées, ni au regard de l'augmentation des enfants accueillis au-delà de notre autorité. L'antenne des Hautes-Pyrénées a ainsi admis 2 enfants en activité complémentaire dans ses effectifs. La réflexion est en cours avec les équipes afin de déterminer les possibilités du service à pouvoir y répondre en fonction des profils des enfants.

Les priorités d'admission pour l'ensemble des cinq antennes de CAP Midi-Pyrénées restent la déficience auditive et l'âge.

## Des dispositifs d'accompagnement en constante adaptation

### > Le déploiement sur le Nord de la Haute-Garonne d'une offre à destination des enfants déficients intellectuels légers à moyens

Dans sa contribution au CPOM-M, le Pôle s'est engagé à ajuster dans le cadre d'une autorisation unique, son offre de semi-internat et internat pour les enfants déficients intellectuels (déficiences légères à moyennes), en la développant, notamment, dans le nord du département de la Haute-Garonne (+ 20 places créées ex nihilo), repéré comme « zone blanche ».

De façon opérationnelle, ces objectifs se sont traduits, dès la rentrée 2016 par :

- L'organisation sur l'IME Guilhem à Venerque d'une unité jeunes enfants (6-12 ans),

- L'installation dans le nord, à Aussonne d'une unité jeunes enfants (6-12 ans) de 20 places, dénommée "IME L'Aussonnelle", en articulation avec l'autorisation TSA (auparavant "TED"), dans le projet de favoriser la mixité des publics. Après la période de montée en charge, ce sont ainsi 12 enfants présentant des déficiences intellectuelles et huit porteurs de TSA qui ont été accompagnés en 2018,

- L'installation dans le nord, Pechbonnieu, à l'IME CAPVA (12-20 ans), d'une unité de huit jeunes déficients intellectuels et sept jeunes autistes.

Ces évolutions répondent à plusieurs engagements associatifs :

- En s'implantant dans l'aire urbaine nord de Toulouse, repérée comme « zone blanche », l'offre de l'IME l'Aussonnelle contribue à **ajuster la couverture territoriale** des besoins sur la Haute-Garonne, dans une logique de proximité,

- En s'articulant avec l'offre du CAPVA pour les 12-20 ans, elle participe à garantir la **fluidité et la continuité** des parcours des enfants et des jeunes accompagnés,

- En s'appuyant sur des partenariats étroits, notamment avec la commune d'Aussonne et l'Education Nationale, elle s'inscrit dès la conception du projet dans une logique d'**inclusion** en milieu ordinaire inspirée des « IME

hors les murs » pour les jeunes enfants pouvant y trouver bénéfice,

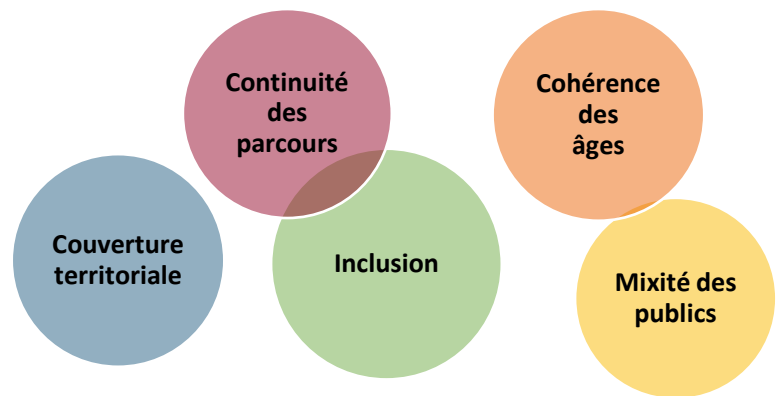
- En jouant sur la **complémentarité** des espaces école et IME, les interventions pédagogiques, éducatives et les soins favorisent la prise en compte des besoins spécifiques et la personnalisation de la prise en charge.

Pour l'avenir, l'engagement du Pôle poursuivra sa concrétisation avec le **déploiement d'une offre d'internat** sur la zone nord, dont l'installation doit être effective avant 2021 (8 places DI L/M sur les 20 créées ayant vocation à être redéployées en internat). D'expérience (par l'observation des besoins), cette offre d'internat est plutôt à cibler en direction des adolescents et jeunes adultes, pour lesquels l'accompagnement à partir de l'hébergement vient en support

des projets d'insertion socio-professionnelle et contribue à leur réussite.

Après de nombreuses démarches infructueuses, le choix a été fait d'une implantation sur la commune d'Aucamville, avec le projet d'acquisition de deux villas mitoyennes, à proximité du centre-ville (écoles, collège, équipements culturels et sportifs,

commerces...), dans une perspective la plus inclusive possible. Les travaux seront réalisés en intégrant d'ores et déjà les aménagements nécessaires pour les publics TSA, dans l'éventualité d'une ouverture sur ce public, ouverture qui serait cohérente par rapport à la politique du Pôle et aux besoins repérés sur le territoire.



## Développement de l'offre : les principes directeurs

### > Le développement de l'offre à destination des enfants présentant une déficience intellectuelle avec TSA

Toujours dans le cadre du CPOM-M, le Pôle a développé depuis 2016 une offre de semi-internat et internat de 45 places pour les enfants déficients intellectuels présentant des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA), réparties sur les sites de Venerque, Aussonne, Pechbonnieu et Toulouse.

L'inclusion des jeunes internes porteurs de TSA sur les hébergements de l'IME Guilhem est notamment opérationnelle depuis la rentrée de septembre 2016.

Concernant plus particulièrement l'IME l'Aussonnelle, l'ouverture des 10 places supplémentaires à la rentrée 2017 et l'admission de 8

enfants autistes s'est accompagnée d'un ajustement du plateau technique.

Depuis 2016, l'offre SESSAD a elle aussi intégré la composante TSA avec la requalification des places du SESSAD des Bruyères (10 places pour enfants porteurs de TSA âgés de 0 à 8 ans).

### > Un ajustement de l'offre pour enfants déficients intellectuels moyens à sévères

L'offre de semi-internat pour enfants déficients intellectuels moyens à sévères sur le bassin de santé de Toulouse (IME Les Bruyères) évolue également. La mise en œuvre de cet objectif du CPOM-M, articulé avec le développement d'une offre IME TSA,

s'est traduite en 2016 par une modification de l'autorisation de l'IME Les Bruyères entraînant l'extension de la tranche d'âge aux 3-20 ans (auparavant 3-12 ans), dans un objectif de meilleure fluidité des parcours et

avec une unité dédiée aux adolescents au sein d'une copropriété de maisons individuelles proche à la fois de l'IME et du cœur du quartier de Saint Simon.



## > Ajustement des pratiques, renforcement des compétences

L'un des faits les plus significatifs de l'exercice sur le Pôle porte sur le **renouvellement, dans le cadre du processus de mobilité associative, de l'ensemble de l'équipe du SESSAD autisme**. En ouvrant la possibilité de recrutements externes et de mobilités internes de professionnels formés, disposant à la fois d'une solide expérience dans l'accompagnement des enfants présentant des TSA et d'une vision partagée des missions d'un SESSAD autisme, cette décision a contribué, depuis la rentrée 2019, à

adapter et à améliorer la réponse du service aux besoins spécifiques des enfants accompagnés et aux attentes de leurs familles, et à renforcer ses interventions de soutien et ses coopérations avec l'environnement (Education Nationale, services d'accueil de jeunes enfants, centres de loisirs, professionnels libéraux, autres ESMS,...), en s'appuyant sur une dynamique d'équipe renouvelée. L'information des familles, autant que la prise en compte de leurs attentes, de leurs propositions mais aussi de leurs

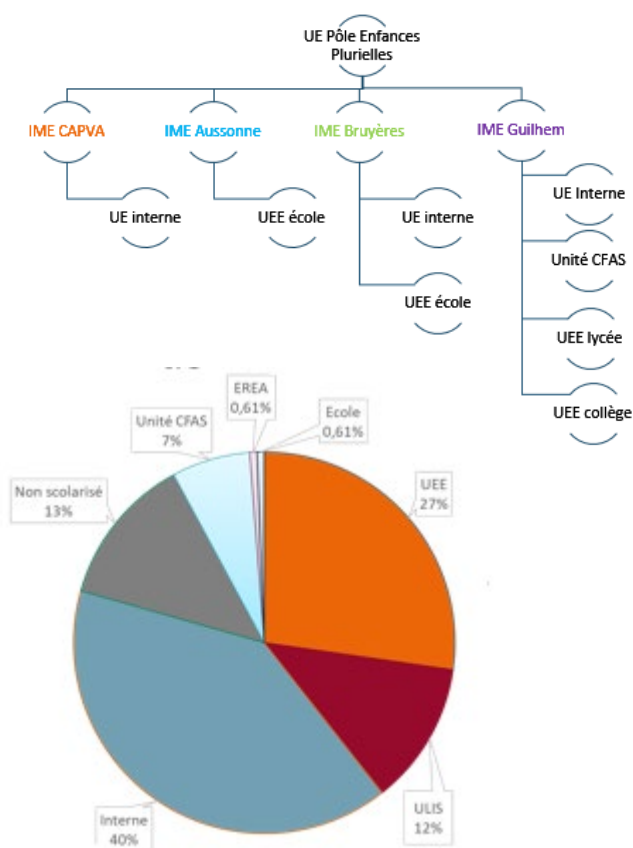
inquiétudes ont été centrales dans le processus de renouvellement de l'équipe pluridisciplinaire et dans la transition opérée depuis la rentrée 2019 dans l'accompagnement des dix enfants du service. Elles se sont largement appuyées sur une rencontre, organisée en avril 2019, très en amont de la rentrée, entre les familles du service et l'équipe de Direction du Pôle Enfances Plurielles, en présence d'un administrateur de l'Ar-seaa, membre de l'association Sésame Autisme.

## > L'inclusion scolaire

L'Unité d'Enseignement du Pôle Enfances Plurielles propose **au sein des quatre IME du pôle une scolarité interne à 40% des jeunes accueillis** (67% l'année précédente) et **une scolarité en Unité d'Enseignement Externalisée (UEE) à 27% d'entre eux** (19% l'année précédente). 13 % des jeunes n'ont pas encore accès à la scolarité (IME Les Bruyères).

12 % (7% l'année précédente) des jeunes accueillis sont en scolarité partagée en ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) hors de l'Unité d'Enseignement.

7 % sont scolarisés dans un dispositif externalisé de préapprentissage sur le CFAS.



## > L'Inclusion socio-professionnelle

L'année 2019 a été marquée par la **participation du Pôle Enfances Plurielles à de nombreux évènements en lien avec les politiques sociales et la dynamique d'inclusion socio-professionnelle actuelle**. Notre engagement dans des dispositifs locaux et nationaux en faveur de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap a été fort, porté et reconnu par les jeunes adultes accompagnés et leur entourage.

En mars 2019 deux jeunes adultes du Pôle Enfances Plurielles se sont vu remettre leur attestation « RAE » de « Jardinier Paysagiste » lors de la 5ème Cérémonie de remise des Reconnaissances des Acquis par l'Expérience organisée à l'Université Paul Sabatier de Toulouse, en présence de 120 autres lauréats et devant plusieurs centaines d'invités.

Lors de ce parcours de reconnaissance, l'un des deux lauréats a été admis à l'ESAT Les Pins de l'AJH sur l'atelier Espaces Verts. C'est donc en étroite collaboration avec cet établissement que l'équipe de l'IME Guilhem a pu continuer à accompagner ce jeune adulte dans sa démarche

jusqu'à l'obtention de son attestation de RAE. En tant que premier acteur du secteur enfant à s'inscrire dans ce dispositif en Midi-Pyrénées (AREDER), le Pôle Enfances Plurielles de l'Arseaa a pu ainsi renforcer ou initier des partenariats avec des ESAT et Entreprises Adaptées de la Haute-Garonne et des départements limitrophes. Ces partenariats, déjà nombreux sur le Pôle Enfances Plurielles permettent, au même titre que le parcours de la RAE, de faciliter et sécuriser les projets d'inclusion professionnelle.

En octobre 2019, deux nouveaux professionnels du Pôle se sont engagés dans la formation d'accompagnateur de la RAE. Par ailleurs, cinq jeunes adultes accompagnés sur différents IME du Pôle se sont d'ores et déjà portés volontaires pour faire reconnaître leurs compétences professionnelles sur des activités de restauration, soin équestre et lavage auto. Autant de projets innovants qui participent à l'engagement de tous et permettent de soutenir au niveau du Pôle une dynamique d'organisation apprenante.

En mai 2019, cinq jeunes adultes de l'IME Guilhem et IME CAPVA ont participé à la journée DuoDay organisée par le secrétariat d'Etat chargé des personnes handicapées. Ils ont été accueillis dans des entreprises du milieu ordinaire (Novotel, Fnac-Darty, etc...) et ont ainsi découvert des métiers de l'hôtellerie et de la grande distribution. Cette journée a été un succès : les stagiaires sont revenus enchantés de ce moment valorisant d'échanges et de rencontres, et les entreprises qui les ont accueillis avec bienveillance se sont pour certaines engagées avec le Pôle dans de nouveaux projets de partenariats.

Dans le cadre de son partenariat avec la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, le Pôle Enfances Plurielles a aussi, pour la première fois, participé au Forum « Emploi Insertion » organisé le 16 septembre 2019 par la CCBA, avec un stand partagé avec l'Entreprise Inclusive 31 et où nous avons aussi représenté le CFAS Occitanie Ouest et plus largement l'Arseaa.

## Promotion des Droits et Participation

L'engagement du Pôle Enfances Plurielles s'est poursuivi de ce point de vue en 2019 à partir de projets et d'initiatives trouvant leur inspiration commune dans une **dynamique de « croisement des savoirs »** familles/professionnels portée par le Pôle, notamment :

- La **participation de représentants des familles** aux groupes de travail opérationnels et au comité de pilo-

tage de la **démarche d'évaluation continue de la qualité** (Copil EI) réunis à l'occasion du second cycle de d'évaluation interne,

- La mise en œuvre d'un **comité de pilotage transversal aux CVS** du Pôle (Copil CVS), soutenu par le travail de **recherche en Master 2 Sciences de l'Education Parcours Encadrement des Services dans la Santé et le Social** conduit par Audrey Abella, assistante de service social sur le Pôle Enfances Plurielles. Son mémoire de recherche, intitulé « Un projet de co-formation au sein des Conseils de la Vie Sociale » a été soutenu avec succès à l'Université Toulouse Jean Jaurès en juin 2018,

- La **Journée de Pôle** du 6 juillet 2019, organisée sous la forme d'échanges de pratiques autour d'actions inspirantes mises en œuvre sur les services du Pôle sur la thématique « De la participation des familles à la co-construction du projet : leviers et perspectives... ». Les tables rondes organisées à l'occasion étaient animées par Anne-Marie RIVAUD, professeure de philosophie à l'Université Bordeaux Montaigne, maman d'une jeune fille autiste et membre du Conseil d'Administration d'Autisme Europe.

A noter également :



- A l'initiative de l'IME Guilhem, un travail de **facilitation de l'accessibilité**, pour les jeunes, des comptes rendus de CVS et autres documents internes de communication inspirés de la **méthode FALC**, ou encore la poursuite des **groupes d'échanges entre parents et professionnels** (psychologue/assistante de service social) autour de thématiques diverses : orientation vers le secteur adulte, mesures de protection (curatelle, tutelle), vie affective...

- A l'initiative de l'IME L'Aussonnelle, la proposition faite aux parents de l'IME de **s'inscrire à l'association des parents d'élèves** de l'école élémentaire Jules Ferry qui accueille l'UEE, mais aussi le principe de la **participation de la famille à la réunion projet**, lequel présente l'intérêt de faire contribuer celle-ci, sans prédétermination d'une position de service, à

l'analyse croisée des observations sur la situation de son enfant et à l'élaboration de son projet, ainsi qu'à prévenir le risque de clivage entre parents et professionnels. La nouvelle trame du PIA est utilisée depuis la rentrée de 2016 au cours de ces réunions comme support de réflexion et d'élaboration afin d'apprécier l'ensemble des potentialités de l'enfant et ses évolutions possibles. Cette deuxième année permet d'évaluer les progrès de chaque enfant et de bâtir avec la famille un nouveau projet ou une consolidation du projet précédent.

- Pour l'IME CAPVA et pour le SESSAD CAP Midi-Pyrénées, la **participation de la famille à la réunion projet** se développe progressivement, permettant d'expérimenter la co-élaboration du projet et la reconnaissance de

l'expertise des parents dans la construction de celui-ci.

A noter qu'en cohérence avec le projet technique global du dispositif IME zone nord, il a été proposé aux familles l'institution d'un **CVS commun** à L'Aussonnelle et au CAPVA. Aujourd'hui bien installé, ce CVS représente un outil intéressant de communication et de co-élaboration entre les deux structures et les familles, et facilite pour celles-ci une vision d'ensemble du dispositif.

Le Pôle est par ailleurs particulièrement engagé dans l'accompagnement à **l'inclusion sociale** à travers toutes les actions qu'il développe autour de **l'accès à la citoyenneté**.

## Politique Qualité

Pour la mise en œuvre du second cycle d'évaluation interne au sein des établissements et services du Pôle, la Direction a retenu deux « partis pris » essentiels :

- Celui de la **participation des familles** dans les groupes de travail aux côtés des professionnels

- Celui de la **participation des responsables d'unité** aux groupes de travail sur une unité différente de la leur, afin de favoriser les regards croisés, une vision transversale de la démarche d'évaluation pour l'ensemble de l'équipe de Direction et par ailleurs, au plan managérial, une

capitalisation de leur expertise contribuant à l'accompagnement de leur parcours professionnel.

Pour le pilotage de la démarche, un Comité de Pilotage de l'évaluation interne a été constitué et regroupe des représentants des familles (3 familles), des partenaires, un représentant des IRP, la Direction du Pôle. Il a pour vocation de garantir le bon déroulement de la démarche, et entérine les modalités d'organisation et les dispositions relatives à la mise en œuvre du PACQ issues des propositions d'amélioration qui découlent de l'évaluation.

Les différentes autorisations du Pôle ont terminé l'évaluation de l'ensemble des domaines du référentiel à la fin du 1er trimestre 2019 avec le domaine 5 « Inscription sur le territoire ». Au regard de cette thématique, des partenaires avaient également été associés, sur ce cycle, aux groupes de travail. À l'issue de cette évaluation, l'ensemble des propositions d'amélioration seront examinées par le COPIL qui se chargera de planifier les actions à mettre en place et leur intégration dans le PACQ avant fin juin 2020.

# Pôle Formation & Recherche



**DIRECTION ET SERVICES ADMINISTRATIFS :**

3, avenue du Général De Crouette  
CS 13 721  
31037 TOULOUSE CEDEX 1

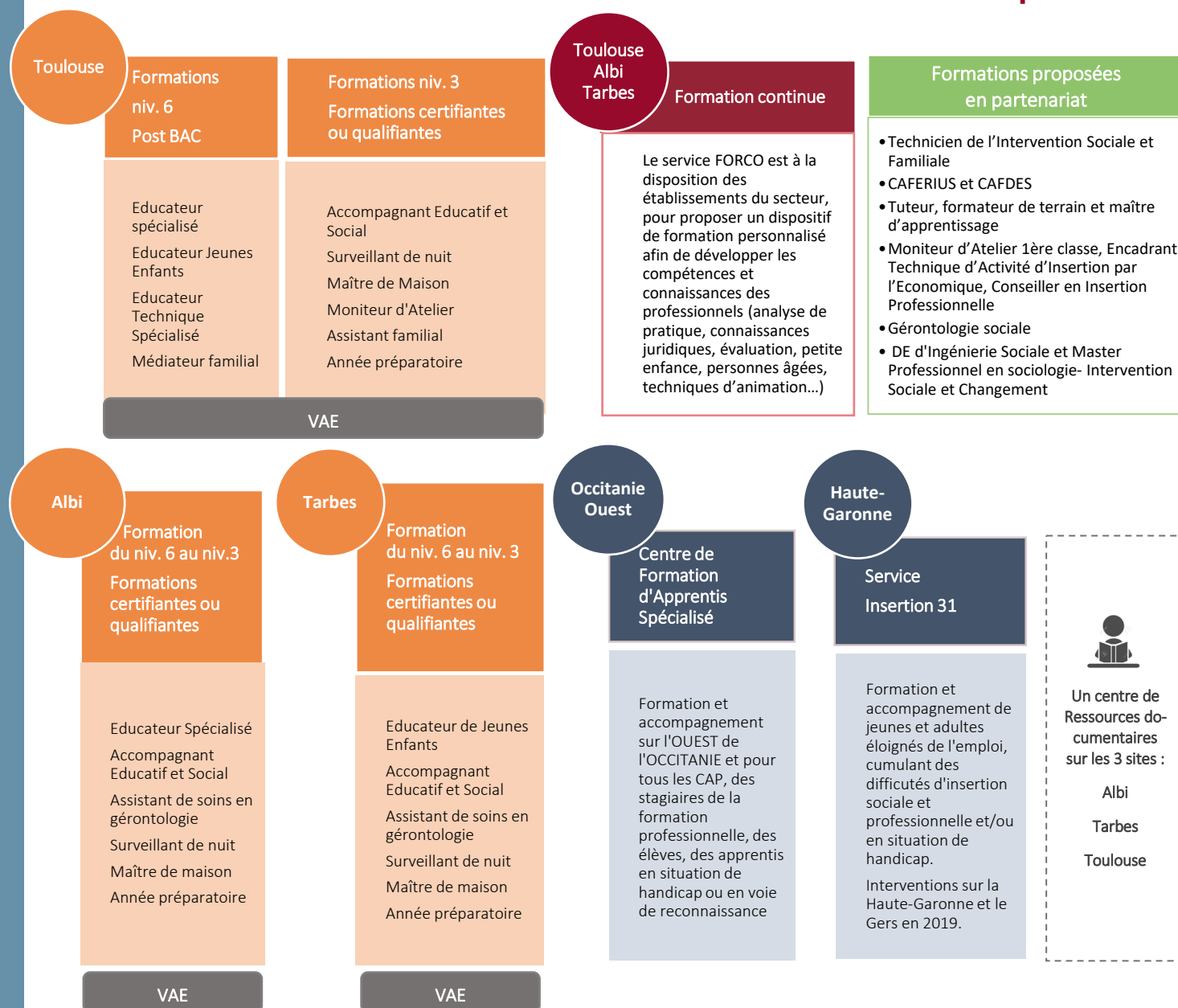
Tél: 05 61 19 09 49  
Fax: 05 61 19 09 40  
accueil.institutstsimon@arsea.org

**Pôle Formation & Recherche**

**Directeur :**  
David DE FARIA

**Directrice adjointe :**  
Marianne BERTRAND

## Les dispositifs



## > Les personnes en formation à l'ISS

Les formations, qualifications sont accessibles par la voie de la formation initiale, dont l'apprentissage, par la voie de la formation continue ou encore par la voie de la validation des acquis de l'expérience.

Ainsi, le Pôle accueille une diversité de profils d'apprenants dans un objectif de promotion sociale en accédant à une qualification.

Les trois sites de formation (Albi, Tarbes et Toulouse) accueillent les personnes pour des formations qui peuvent durer de quelques jours à trois ans pour les formations les plus longues, notamment de niveau 6.

Effectifs des formations dispensées	2017	2018	2019
Educateur Spécialisé	317	342	331
Educateur Spécialisé (CFA)	35	44	38
Educateur de Jeunes Enfants	195	198	207
Educateur Technique Spécialisé	33	29	34
Moniteur d'Atelier 2 <sup>ème</sup> classe	0	0	0
Moniteur Atelier - Dispositif pilote	58	64	63
AMP (voie directe)*	0	-	
AMP (formation continue)*	133*	-	
AMP (Parcours Individuel)*	36*	-	
Médiateur Familial	27	20	13
Accompagnant Educatif et Social (formation continue)**	161**	235	231
Accompagnant Educatif et Social (Voie directe et parcours individuel)**	64**	119	67
Surveillant de nuit et Maîtresse de Maison	95	96	93
Assistant Familial	257	278	277
Assistant de Soins en Gériatrie	50	40	24
Préparation aux concours sanitaires et sociaux	154	136	68
<b>TOTAL</b>	<b>1615</b>	<b>1601</b>	<b>1446</b>

\*Diplôme remplacé par celui d'AES en 2017, ne concerne ici que des 2<sup>èmes</sup> années

\*\* Nouveau diplôme qui s'est substitué en 2017 au DEAMP et au DEAVS

Les actions de formation continue ont concerné 160 projets. La plupart de ces actions (75%) concerne des interventions d'appui aux équipes (type Groupe d'Analyse des Pratiques) et 25% ont porté sur des thématiques de formation Accompagnement/Intervention – Outil Logiciel – Métiers Fonctions – Cadre Règlementaire.

## > Les apprentis du CFA aux métiers du Travail Social

En 2019, 55 apprentis dont 18 dans le secteur public ont poursuivi leur formation pour les métiers d'éducateur spécialisé, moniteur éducateur (dont la formation est mise en œuvre par Erasme) et éducateur jeunes enfants. Les formations se sont déroulées sur 3 sites de formation de 4 départements.

2019 est aussi l'année d'obtention de l'agrément Région pour assurer la formation par la voie de l'apprentissage des Accompagnants Educatif et Social (AES), notamment sur le site de Tarbes.

Nous avons également déposé un dossier d'agrément auprès de la Région afin de pouvoir dispenser la formation de moniteur éducateur. Cet agrément nous permettra de proposer une formation par la voie de l'apprentissage pour 70 personnes entrant en formation.

## > Les personnes formées et accompagnées au CFAS et par le service Insertion 31

Le **CFAS Occitanie Ouest** a accompagné, dans le cadre de sa mission CFA, 292 jeunes et adultes, dont 271 en situation de handicap :

- 78 élèves dans le cadre du Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance (DIMA),
- 56 pré-apprentis,
- 13 jeunes sur un dispositif expérimental régional pour se préparer à l'apprentissage
- 98 apprentis - 1ère année apprentissage adapté
- 29 stagiaires de la formation professionnelle « Préparation opérationnelle à l'apprentissage » de l'AGEFOS PME

- 19 stagiaires de la formation professionnelle « Dispositif Objectif Apprentissage » de la région Occitanie.

En 2019, la **mission prestation d'accompagnement** du CFAS a concerné 218 apprentis dont 204 en situation de handicap. Des accompagnements spécifiques adaptés pour soutenir une alternance réussie ont été mis en œuvre sur 27 sites de formation de 9 départements d'Occitanie. En 2019, le taux de réussite au CAP est de 84%.

**Le service Insertion 31**, accompagne les publics pour la construction et la validation d'un projet professionnel

et leurs démarches d'accès à l'emploi.

En 2019, 156 personnes ont été accompagnées sur la Haute-Garonne et le Gers, dans le cadre d'**actions relevant de marchés publics** :

- 85 avec le Plan Local pour l'Insertion par l'Emploi de Toulouse Métropole et du Sicoval,
- 71 avec les Prestations Ponctuelles Spécifiques ou Prestations d'Appuis Spécifiques Handicap Mental (59) ou Troubles Cognitifs (12) de l'AGEFIPH.

## Un périmètre de Pôle qui évolue à nouveau

Le Pôle Formation et Recherche de l'Arseaa a engagé sur le dernier trimestre 2019 des démarches afin de préparer **l'intégration du CRF&PFD à l'Arseaa pour le 1er janvier 2020**.

Le CRF&PFD propose des formations de niveau supérieur pour des profes-

sionnels destinés à assurer des fonctions d'encadrement. Il dispense la formation du CAFDES, en lien avec l'EHESP, diplôme destiné plus particulièrement aux fonctions de Cadre Dirigeant. Le CAFERUIS, propose quant à lui un parcours de formation plutôt destiné aux cadres de proximité (Responsable d'unité par

exemple). Le CRF&PFD propose également des modules de formation à des professionnels souhaitant bénéficier d'une actualisation et ou développement de connaissances sur la GRH ou la comptabilité et la gestion financière.

## Les réalisations majeures de l'année 2019

### > La poursuite de la collaboration du CFAS « Occitanie Ouest » et du CFAS « Occitanie Est »

Les deux CFAS ont collaboré dans le cadre d'un **appel à projet du Conseil Régional Occitanie portant sur le développement qualitatif de l'apprentissage**. Les CFAS se sont associés pour proposer une action sur **l'introduction d'outils numériques** au service de l'alternance des apprentis, au niveau des enseignements généraux, du retour

du vécu en entreprise et de l'accompagnement proposé aux apprentis en situation de handicap.

Les objectifs pédagogiques validés sont les suivants : création de ressources pédagogiques adaptées aux handicaps, systématisation de la numérisation des contenus pédagogiques, promotion des outils interactifs, promotion de l'utilisation des espaces collaboratifs, mutualisation des

pratiques professionnelles (formation et accompagnement).

Le démarrage de la prépa-apprentissage a eu lieu en septembre 2019. Les deux CFAS ont appris en février 2019 que leur projet déposé auprès de la Caisse des dépôts et Consignation a été retenu. Entre septembre et décembre 2019, seul le CFAS Occitanie Ouest a démarré ses sessions de for-

mation pour accompagner 56 stagiaires de la formation professionnelle dans le cadre de parcours soit courts (196 h), soit longs (400 h).

## > Groupe de travail du CFAS et de son réseau 2APH

Le réseau 2APH constitué des CFAS de France et dispositifs d'accompagnement, a constitué dès juin 2019, trois groupes de travail autour des thématiques suivantes : lobbying, offre de service et qualité. Composés de directeurs et différents professionnels, ces groupes de travail permettent des retours des différentes régions et une mise au travail collective autour des critères et indicateurs QUALIOPI.

Ce réseau est par ailleurs fortement **mobilisé auprès du Ministère du Travail pour accompagner la réforme de l'Apprentissage et sécuriser les parcours de formation pour les personnes en situation de handicap.**

Le Directeur du Pôle est également Vice-Président du réseau et, à ce titre, a donc œuvré avec les autres

membres du Bureau de 2APH pour permettre l'individualisation des prestations de compensation pour les apprentis handicapés. Initialement pensé sur un modèle forfaitaire, le Réseau 2APH a fait entendre le caractère inéquitable de cette mesure et a donc été sollicité par le Ministère du Travail pour proposer des solutions et des outils de référence. La consigne du Ministère : un dispositif simple et accessible aux référents handicap des CFA.

Après validation par le Ministère des propositions de 2APH, la journée d'Étude 2APH s'est déroulée le 18 octobre 2019 au CFA La Mouillère à Orléans, en présence de Mme Cluzel Secrétaire d'État en charge des Per-

sonnes handicapées, de Mme Pénicaud, Ministre du travail, de M. Toulmet, délégué interministériel au développement de l'apprentissage dans les quartiers prioritaires de la ville. Cette journée exceptionnelle a été l'occasion pour les Ministères d'annoncer leurs objectifs en matière de développement de l'apprentissage pour les personnes en situation de handicap et de présenter les travaux de 2APH.

S'en est suivie une mission confiée à la Présidente, le Vice-Président et la Trésorière de 2APH pour accélérer la diffusion et l'appropriation de ces nouveaux leviers et développer le modèle des CFA adaptés.

## > Suite de l'expérimentation de la mobilité inter-pôle - Recrutement

Avec les soutiens des Pôles de l'Arseaa, le Pôle a pu **expérimenter la mobilité temporaire et partielle de professionnels de terrain**, souhaitant intervenir également sur la formation en travail social.

La première année nous a permis de confirmer l'intérêt d'une configuration de quelques salariés mobilisés à la fois sur des fonctions d'intervention sociale et sur des fonctions de formation.

Nous avons donc validé le montage et proposé aux personnels concernés de maintenir ce montage dans le cadre

d'une mobilité non temporaire. Trois personnes ont bénéficié de cette évolution professionnelle motivée par leur propre projet professionnel.

Deux nouveaux salariés se sont saisis de ce dispositif sur la rentrée de septembre 2019, dont une personne en fonction de cadre de Direction sur le Pôle Béroï-Collectif, en fonction de RUIS sur ce pôle.

Nous avons également expérimenté un **nouveau processus de recrutement** pour les deux nouveaux collaborateurs **cadre pédagogique**. Au-delà

des personnes directement concernées, ont été associées une Direction de Pôle et la personne missionnée au sein du Pôle sur l'animation et la recherche. Des entretiens croisés ont permis de recruter les personnes au regard de besoins spécifiques de formation, en lien avec la démarche de Recherche portée par le Pôle et en articulation avec les attendus du terrain professionnel de l'intervention sociale. Le recrutement a permis d'intégrer une personne qualifiée sur le champ de la FOAD et une autre personne qualifiée sur la démarche de Recherche.

## > Formation Ouverte et/ou à Distance (FOAD)

Après une démarche préparatoire pour développer compétence et culture de la formation à distance au sein des équipes, après des sessions de formations initiées en 2018 et poursuivies en 2019 sur les outils de

la FOAD, un **Comité de Pilotage FOAD a été créé**. Constitué de la Direction Adjointe du Pôle, de la nouvelle personne recrutée et qualifiée sur la FOAD, d'un formateur du CFAS, de personnes ressources de l'ISS issues

de différents centres d'activité, ce comité a pour mission de proposer une feuille de route sur le déploiement de la FOAD au sein du Pôle Formation et Recherche.



## > Recherche et Formation

Depuis septembre 2019, le Pôle Formation et Recherche de l'Arseaa, s'est engagé dans un **travail de configuration d'un service recherche et à pour ce faire procéder au recrutement de deux professionnels**. Le plan Stratégique Recherche et Formation de l'Arseaa ambitionne de soutenir l'évolution de l'intervention sociale (évolution des dispositifs, des pratiques professionnelles, de la formation initiale et continue) et le Pôle s'est saisi de cette initiative pour faire de cet enjeu de la Recherche, dans les activités comme dans les collaborations, en lien notamment avec des Pôles de l'Arseaa, pour arrimer la démarche d'universitarisation d'une partie de ses formations. La réforme de trois de nos diplômes (ETS/ES/EJE) nous conduit à muscler la dimension « enseignement supérieur » de nos formations, et de renforcer la démarche de recherche à laquelle doivent s'initier tous les étudiants de formation post-bac. Cette démarche soutien d'autre part une forme de transversalité et de complémentarité dans l'ingénierie pédagogique des

formations pour permettre aux apprenants de s'inscrire dans une logique de professionnalisation et de « spécialisation » au fil des trois années de Licence.

Ce service viendrait d'une part, soutenir des actions/projets innovants mis en œuvre au sein des Pôles de l'Arseaa et reliés ainsi aux réalités des territoires, et d'autre part alimenterait les formations initiales (Licence et Master) et continues (FORCO) réalisées par le PFR. Depuis septembre, plusieurs réponses à des appels à projet de recherche appliquée ont été engagées : AAP « Emploi Accompagné et Handicap » et AAP « Transitions professionnelle et Handicap » de la FIRAH avec le Laboratoire de Psychologie des Socialisations – Développement Travail (LPSDT) de l'Université Toulouse Jean Jaurès, AAP « Initiatives innovantes maintien dans l'emploi des personnes handicapées » de la Fondation Malakoff Médéric, AAP « Transitions professionnelles » de la FIRAH avec à nouveau LPSDT. Par ailleurs, des « chercheurs » de

l'ISS ont été associés à la mise en œuvre d'une Recherche Action Participative Solidarité Domicile Innovation dans l'Age (RAPSODIA) avec pour terrains « Les 4 vents » immeuble participatif autogéré à Toulouse et « La maison d'Isis », projet d'immeuble participatif autogéré à Montauban et « La Maison de la Diversité » habitat inclusif LGBT Friendly à Paris. Enfin, le Pôle réalise les livrables du projet PROSPECTSaso dans le cadre du programme INTERREG POCTEFA (piloté par l'Université de Perpignan Via Domotia, et en collaboration, outre l'Arseaa PFR ISS, avec l'université de Barcelone, l'université de Gérone, l'IRTS de Perpignan et le CRFMS Erasme).

Par ailleurs, un recensement de l'activité recherche des cadres pédagogiques, des formateurs et des responsables de service a été entrepris. Enfin, ce service recherche en devenir envisage un redimensionnement des groupes Recherche associatifs (Expérimentation d'une recherche sur les pratiques de l'inclusion à l'Arseaa) et des groupes du DIRE.

## > Parcours Sup

Cette année 2019 nous aura permis d'**éprouver les modalités d'accès à la formation de nos diplômés supérieurs via la procédure Parcours Sup**. Ce dispositif permet à toute personne récemment diplômé du Bac de prendre connaissance, via la plateforme Parcours Sup, de tous les diplômes auxquels elle peut accéder et relevant de l'enseignement supérieur. Cette « révolution » est double pour notre secteur. Au-delà de rendre plus lisible notre secteur et les métiers qu'il propose, elle est venue bousculer nos

propres pratiques de sélection des futurs apprenants. Règles nationales et lisibilité des critères de sélections ont rendu impossibles nos propres modalités de sélection. Elle a également induit un rythme commun de sélection entre les organismes de formation et un traitement de notre dossier de candidature à traiter très important. Ce sont en effet près de 1.700 dossiers qu'il a fallu instruire au cours du processus de classement des candidatures. Nous avons fortement été mobilisés sur la gestion des effets de cette « révolution » qui s'est faite

dans la précipitation des Ministères sans disposer des moyens logistiques et des indications adaptées pour permettre aux organismes de formation de se sécuriser tout au long de la démarche. Un grand merci aux équipes qui ont dû avancer au jour le jour et bricoler pour compenser les défaillances de services techniques des Ministères qui ont piloté le déploiement de Parcours Sup.

Nous espérons être plus aguerris pour la prochaine sélection 2020.



## > Démarche d'amélioration continue de la Qualité et d'évaluation des pratiques

La démarche qualité, 2019 a été une année marquée par **deux éléments majeurs. Le premier a été l'audit qualité conduit par UNIFAF en juin. L'audit a porté sur le référentiel DATA DOCK.**

Le rapport définitif fait apparaître un résultat mitigé, notifiant un score de 54% de conformité.

Les principaux axes de progression repérés :

- **Inscrire le système qualité dans un ensemble piloté et structuré**
- Harmoniser les pratiques sans distinction selon les types de formation
- Assurer une veille de la réglementation pour mieux se l'approprier
- Mettre en place un système performant d'exploitation des évaluations

dans le cadre de la formation continue

- Communiquer pour partager le même vocabulaire et responsabiliser chacun sur ses devoirs et sur ses droits

Dans le cadre de la Loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, **le volet qualité du texte fixe de nouvelles modalités applicables** aux organismes prestataires d'actions de développement des compétences.

Concernant notre Pôle cela concerne l'ensemble de nos activités : institut St-Simon, CFA des métiers du travail social, CFAS. Ces dispositifs doivent être certifiés sur la base du Référentiel National Unique (RNQ).

Les **objectifs de QUALIOPi** :

- Attester la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires de formation sur la base du Référentiel National Qualité
- Permettre une plus grande lisibilité de l'offre de formation auprès des entreprises et des bénéficiaires.

**La certification est une obligation légale pour bénéficier de fonds publics ou mutualisés.**

Pour satisfaire aux 32 indicateurs du nouveau référentiel Qualiopi, le Pôle devra structurer le pilotage, la démarche qualité, soutenir très fortement la participation de l'ensemble des équipes et relever le défi d'un management qualité intégré.

## > Communication

Les **besoins d'outils de communication sont massifs** sur le Pôle, notamment pour soutenir les événements organisés en interne (séminaire pédagogique, cycles de conférences, journées de Pôle, journée portes ouvertes...) et en externe (salons emploi formation...).

En 2019, deux enjeux de communication principaux, sont à noter :

- Soutenir la mise en œuvre du dispositif du PIC « Prépa-apprentissage » et promouvoir la formation par l'apprentissage pour les personnes en situation de handicap portée par le CFAS en partenariat avec FAIRE-ESS.

- Valoriser les parcours de formation en travail social à l'occasion des journées portes ouvertes qui depuis 2018, sous l'effet de Parcours Sup, nous amènent à accueillir un public

de plus en plus nombreux et intéressé par nos métiers (à titre indicatif en 2019, ce sont 1.300 personnes qui ont été accueillies et renseignées par les apprenants et les professionnels du Pôle.

## > Mobilité-Internationale

Concernant l'accompagnement des mobilités au Pôle Formation et Recherche, en 2019, ES/EJE ont bénéficié des bourses ERASMUS ou des bourses de la région OCCITANIE, on note un **engouement croissant** de la part des étudiants pour ces expériences.

Nous avons signé un partenariat avec l'Instituto La SERRETA, lycée de Catalogne qui forme des travailleurs sociaux, une enseignante a passé une semaine à l'Institut Saint-Simon, elle a participé à des cours elle s'est rendue sur des terrains professionnels dans une crèche, au CFAS et sur le Pôle Enfances Plurielles. Le partenariat a

pour objet l'accueil de stagiaires réciproquement dès 2020.

Le projet Européen Prospectsaso arrive à son terme en 2020, le Pôle a mené à bien les actions prévues et nous sommes investis avec nos partenaires dans la construction de la suite dans la prochaine programmation Européenne.

## > Perspectives 2020

**Renforcer l'offre de formation du CFAS.** Compte tenu de notre activité sur le dispositif prépa-apprentissage qui aura proposé plusieurs cycles de formation, nous devrions pouvoir étoffer les effectifs d'apprentis en situation de handicap. Nous engageons parallèlement un travail avec deux Pôles Enfant de l'Arseaa pour faciliter l'accès à l'apprentissage pour des jeunes accompagnés par les dispositifs médico-sociaux de l'Arseaa.

**Renforcer l'offre de formation en travail social.** Le dépôt des diplômes renouvelés, le renouvellement de l'agrément du DEAES, et l'obtention du nouvel agrément du DEME nous permettra d'augmenter nos effectifs d'apprenants. Nous allons également valoriser l'offre de formation du Pôle qui intègre depuis le 1<sup>er</sup> janvier les formations aux métiers de l'encadrement. Des démarches ont été engagées pour rendre éligibles certains modules de formation au financement individuel et permettre ainsi l'accès à de nouveaux publics.

**Apprentissage en travail social.** Une réflexion associative s'est engagée pour soutenir le développement de l'apprentissage à l'Arseaa. L'ensemble de nos agréments nous permet de proposer plus d'une centaine de parcours de formation par la voie de l'apprentissage chaque année. Un travail avec les Directions de Pôles de l'Arseaa est prévu pour identifier notre capacité d'accueil d'apprentis à l'Arseaa et préparer des calendriers de formation en lien avec les employeurs. Une fonction de développeur devrait permettre de soutenir le lien aux employeurs et d'encourager la signature de contrat d'apprentissage. Le processus Parcours Sup a permis d'identifier beaucoup d'apprenants intéressés par l'apprentissage.

**Démarche Qualité.** Tout comme la Communication, la Qualité est déterminante pour assoir la notoriété d'un organisme de formation. La crise Covid-19 a fixé de nouvelles échéances pour l'obtention de la certification Qualiopi, obligatoire pour tout organisme de formation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 (report d'un an). Nous prévoyons d'engager la démarche dès la rentrée de septembre 2020 pour initier un véritable processus qualité au sein du Pôle Formation et Recherche.

**La Recherche.** En lien avec la commission Recherche et Formation, elle viendra soutenir le développement de notre offre de formation (notamment sur les métiers de niveau 6 et 7) et la valorisation de nos pratiques professionnelles (dans les établissements et services de l'Arseaa). En articulation avec les Universités, elle permettra d'élargir les possibles pour les apprenants et professionnels souhaitant s'engager sur des études supérieures de type Master et Doctorat.

**Structuration du Pôle.** Le Pôle Formation et Recherche est plutôt « jeune » dans sa constitution par rapport aux autres Pôles de l'Arseaa. Après une période de 2 ans d'assimilation d'activités diverses aux réalités et contraintes spécifiques (insertion professionnelle, formation en travail social, apprentissage pour personnes en situation de handicap, formation aux métiers de l'encadrement), le temps est venu d'identifier précisément les facteurs clés de succès de chacune de nos activités pour en sécuriser la pérennité et préfigurer les développements en lien avec les enjeux de la formation initiale et continue. Ce n'est qu'à la lumière de ce travail d'analyse et de projection que nous pourrions enfin identifier une organisation cible pertinente pour le Pôle Formation et Recherche. Des rendez-vous sont prévus entre le Pôle, la Direction Générale et les administrateurs impliqués sur la formation tout au long de l'année 2020.



# Pôle Guidance Infantile

Secteur de Psychiatrie Infanto-Juvenile N°III

## DIRECTION ET SERVICES

### ADMINISTRATIFS :

15, chemin du Tricou  
31670 LABÈGE  
Tél: 05 61 62 60 35  
Fax: 05 61 99 21 50  
accueil.guidance@arseaa.org

**Directrice :**  
Michèle BASTARD

**Directeur adjoint :**  
Sébastien MICHALSKI

**Médecin Chef de Secteur :**  
Dr Laurence CARPENTIER

**Président de la CME :**  
Dr Ivan GICQUEL

## Les dispositifs

Mission sanitaire – 3<sup>ème</sup> secteur de pédopsychiatrie  
Prévention, diagnostic et soin en santé mentale infanto-juvénile

Mission sociale  
Aide Educative à domicile (AED)

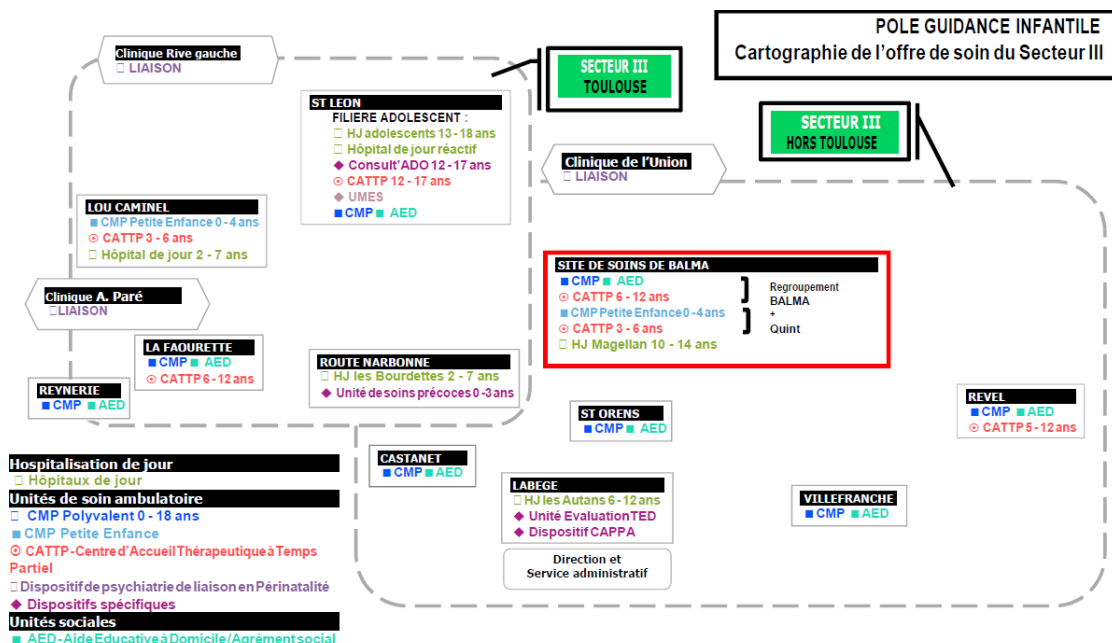
En fonction de l'intensité des troubles repérés et de l'âge, le patient est accueilli en Centre Médico-Psychologique (CMP), en Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTTP) ou en Hôpital de Jour. Le CMP reste le lieu privilégié de 1<sup>ère</sup> consultation.

L'AED est une mesure d'aide sociale à l'enfance pour des mineurs et leurs familles confrontées à des difficultés sociales et familiales pouvant compromettre leur équilibre.

L'AED de la Guidance Infantile est spécifique et intégrée au sein des CMP.

### Dispositifs transversaux :

- Equipe de psychiatrie de liaison en périnatalité sur 3 maternités (Clinique de l'Union, Ambroise Paré et Sarrus Teinturiers).
- Unité d'évaluation TED conventionnée à laquelle est adossée l'unité CAPPa (Coordination et Appui des Parcours Précoce en Autisme).
- Filière adolescents : Consult'Ado, UMES et Hôpital de Jour réactif.



## EVOLUTION ET ADAPTATION DES DISPOSITIFS DE SOINS

→ Réalisations majeures en 2019

Animation de la CPT et appels à projets territoriaux

- Dans le cadre de la Communauté Psychiatrique de Territoire (CPT), le Pôle co-anime les réflexions du groupe Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent (PEA). Ce groupe a mené en 2019 des réflexions en lien avec l'Agence Régionale de Santé (étude CMP CMPP, réflexion sur les besoins d'hospitalisation complète en pédopsychiatrie) et a déposé plusieurs réponses communes pour les appels à projets du Ministère de la Santé.
- Deux appels à projet majeurs ont ainsi reçu une réponse commune à l'automne :
  - un projet de Centre départemental pour l'appui aux familles pour les parcours précoces dans les troubles du spectre schizophrénique : ce projet innovant a été retenu par le Ministère de la Santé et sera mis en œuvre en 2020
  - Un projet de renforcement des prises en charge pour les 0/6 ans en CMP et en CMPP

Etude CMP CMPP menée avec l'ARS et la CPT

- Le Pôle Guidance Infantile a mené avec les deux autres secteurs et les CMPP une étude sur les files actives des CMP et des CMPP dont les résultats ont mis en évidence des délais d'attente importants pour les soins apportés aux enfants et adolescents et le caractère insuffisant de l'intensité des soins proposés compte tenu des moyens existants (soins « dégradés »). Cette étude a abouti à une proposition de renforcement des CMP et CMPP sur la tranche d'âge 0/6 ans avec une nouvelle approche de coordination avec le secteur libéral.

Poursuite de la modernisation des sites de soins

- Site de soins de Balma permettant la mutualisation de plusieurs dispositifs avec une gradation complète de soins ambulatoires et sur plusieurs tranches d'âge : le site a été ouvert en mars et a fait l'objet d'une inauguration officielle en juillet 2019
- Début d'une réflexion sur le regroupement des sites de Faourette et Lou Caminel

Site de soins de Balma,  
Réunissant le CMP – CATTp de Quint, le CMP –  
CATTp Balma et l'Hôpital de jour de Magellan.  
Ouverture en mars 2019



Organisation d'une journée clinique avec tous les salariés du Pôle Guidance Infantile le 10 juillet 2019 avec la participation du Dr Pascale Ambroise et la présentation de nombreuses vignettes cliniques par les équipes.

## PROMOTION DES DROITS

→ Implication des représentants des usagers et des parents

La Commission des Relations avec les Usagers - CDU – a priorisé son action sur les axes suivants :

Enquête accueil	FALC	Concertation de la CDU
<ul style="list-style-type: none"><li>○ Evaluation avec les antennes de la mise en œuvre des préconisations de l'étude qualitative sur l'accueil en service de pédopsychiatrie<ul style="list-style-type: none"><li>- Réalisation d'un audit interne sur l'application des mesures</li><li>- Planification des actions restant à déployer</li></ul></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Organisations de séances avec la CDU pour la traduction en FALC des documents de présentation des dispositifs :<ul style="list-style-type: none"><li>- Hôpital de Jour</li><li>- CATTTP</li><li>- CMP</li></ul></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Concertation pour les projets nouveaux impliquant les usagers : Centre d'appui aux familles pour les parcours précoces dans les troubles du spectre schizophrénique</li></ul>

## NOS ACTIONS

→ Inspirantes et innovantes

### Actions de recherche

- Mise en place de la recherche coordonnée par la FERREPSY sur la contention et l'apaisement dans les services de pédopsychiatrie,
- Mise en place d'une EPP autour du repérage des difficultés psychiques graves

### Participation aux colloques et animation de réseaux

- Participations qui soutiennent notre inscription locale et permet de réfléchir à une complémentarité et une cohérence des différents dispositifs : FERREPSY, RAP 31, Réseau Périnatalité Occitanie, ASPIM, CIPPA et santé mentale Bébé 31.
- Participation à des colloques, favorisant le partage d'actions inspirantes et innovantes : Journée Ville Handicap, Hôpitaux de Jour psychiatriques de Haute Garonne ...

### Intervention sur des actions de formation

- Interventions sur des actions de formation pour transmettre nos savoirs et nos savoir-faire :

En interne	En externe
<ul style="list-style-type: none"><li>● Supervision mensuelle des internes et jeunes médecins du Pôle, Supervision ADOS</li><li>● Mise en place d'un cycle de formation destiné aux internes et professionnels du Pôle,</li><li>● Journée clinique de Pôle,</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Supervision et cours aux internes du CHU</li><li>● DU Autisme, nouveaux nés vulnérables, premiers âges,</li><li>● Pôle Formation et Recherche Arseaa,</li><li>● Formation nouveaux arrivants Pôle Guidance Infantile/CH G. Marchant</li></ul>



## POLITIQUE QUALITE DES SOINS

→ Actualisation de la politique qualité / gestion des risques en vue de la certification v2020

### Actions principales :

#### Programmation de nouveaux groupes de travail qualité

- Une programmation réactualisée des groupes qualité a été organisée à la rentrée 2019 avec les groupes suivants :

- Prise en charge somatique des patients : actualisation des recommandations d'utilisation des fiches somatiques en ambulatoire
- Groupe repas : conception d'une enquête pour cartographier la prise de repas au sein du Pôle et les risques associés
- Groupe patient traceur
- Groupe hygiène : réexamen des protocoles existants au sein du Pôle et perspectives de collaboration avec le CPIAS
- Groupe évaluation interne AED

#### Poursuite du travail de prévention des situations d'agressivité en HJ

*Cellule vigilance violence*

- Mise au point d'une fiche de recensement des événements de violence
- Elaboration d'un cahier des charges pour une formation sur-mesure des équipes à présenter en 2020 au CLACT
- Programmation d'un tour des Hôpitaux de Jour par des membres de la CVV pour présenter les nouveaux outils de recensement et d'analyse des situations

#### Analyse du parcours patient

- Dans le cadre de la future certification v2020, un groupe patient traceur a été organisé pour adapter les grilles de patient traceur aux nouveaux critères sur la base du manuel provisoire

## ENFANTS ET ADOLESCENTS ACCUEILLIS

→ Les évolutions constatées – Leurs besoins

### SANITAIRE

Le profil des demandes est sensiblement le même que les années précédentes :

- Une demande pour les jeunes enfants importante (+10% en ambulatoire et 14% en HDJ pour les <5 ans).
- Age moyen stable : 8,8 en CMP CATTTP et 8,9 ans en HDJ et surreprésentation des garçons très nette
- Aggravation des problématiques et précarisation des populations suivies ; augmentation des situations complexes relevant souvent d'un partenariat avec les services sociaux et la justice.
- En Hôpital de Jour, nous constatons une scolarisation plus importante en milieu ordinaire, un partenariat de plus en plus important avec le médico-social aboutissant à des projets de soin partagés pour les enfants d'âge de latence et les adolescents pour lesquels l'intégration en milieu scolaire ordinaire est plus difficile et une complexité croissante des pathologies accueillies avec une expression plus explosive de la symptomatologie

Le nombre d'enfants accueillis en Hôpital de Jour augmente (26 patients) avec un nombre de journée d'hospitalisation légèrement supérieure (296 venues supplémentaires). Le nombre d'actes ambulatoires a nettement augmenté cette année (220 actes supplémentaires). En périnatalité, l'activité est en légère baisse (moins 167 patients, moins 77 actes). Le nombre de demandes d'évaluation autisme diminue légèrement en 2019 (31 demandes, contre 37 en 2018), tandis que la part des demandes concernant des enfants résidant en Ariège augmente (35% en 2019).

En 2019, l'activité des équipes s'est tournée davantage vers l'activité ambulatoire au détriment de l'AED : baisse de 9% des journées facturées et de 15,6% des actes réalisés. Les points signalés depuis quelques années restent toujours d'actualité : aggravation de la précarité et de la fragilité des familles, nécessité d'une intensification des prises en charge proposées, absentéisme massif durant les fermetures scolaires, malgré les efforts de propositions faites par les équipes.

## NOS RESSOURCES

### → Eléments d'opportunité

#### Adhésions et participations

- Maintien de nos participations en qualité de membre associé à la Communauté Psychiatrique de Territoire et Co-animation du Groupe Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (CPT PEA)
- Participation aux réunions et groupes de travail de l'ADESM National notamment dans le groupe Finances pour préparer la réforme du financement de la psychiatrie en 2021
- Participation aux groupes de travail URIOPSS Occitanie en qualité d'adhérent et représentation de l'URIOPSS aux réunions de l'ARS.

#### Gouvernance

- Consolidation de la place des cadres de santé au sein des réunions institutionnelles : réunion des cadres de santé tous les 15 jours, avec participation des cadres de Labège une fois sur deux, réunions avec le CODIR une fois par période
- Projet de mise en place d'une Commission des soins permettant la représentation de tous les métiers des antennes concourant à la prise en charge des patients avec élection par les pairs, instance qui sera chargée de la réflexion sur le projet de soins du Pôle

#### Ressources Humaines

- Attractivité métiers sensibles : **Infirmiers** : accueil stagiaires pour futurs recrutements ; **Orthophonistes** : partenariat avec l'Ecole et convention de soins avec une orthophoniste libérale ; **Médecins psychiatres** : poursuite de l'accueil des internes des différentes phases ; **Cadres de santé** : accueil de quatre stagiaires
- Poursuite du déploiement des IDE dans les CMP, avec une évaluation positive de l'expérimentation par le groupe de travail. Dispositif présent désormais dans cinq sites : Revel / Villefranche / Saint-Léon / Reynerie / Faourette

#### Gestion du système d'information

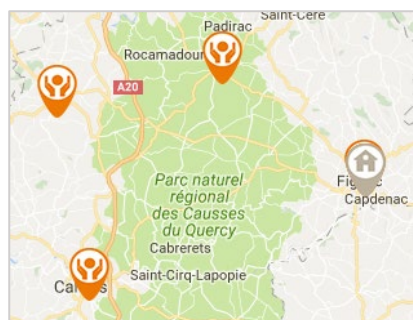
- Déploiement du logiciel CIMAISE (Dossier Informatisé du Patient) sur toutes les antennes au 31/12/18,
- Refonte de GLPI dans sa fonction Logistique, mise en place d'un paramétrage au plus près du fonctionnement des cadres de santé
- Au 31 décembre 2019, le Pôle dispose de 145 PC répartis sur l'ensemble des services, ainsi que de 5 serveurs. Le Service Informatique en assure l'installation et le bon fonctionnement en articulation avec le service SI de l'Arseaa



# Pôle Lotois



Les Sources de Nayrac



## DIRECTION ET SERVICES ADMINISTRATIFS :

1, rue des Bleuets  
46100 FIGEAC

Tél: 05 65 34 27 72

Fax: 05 65 34 24 00

polelotois@arseaa.org

## Pôle lotois

Directrice :  
Claire **POUZOLS**

Directeur adjoint :  
Olivier **MUHLMEYER**

## Les dispositifs

Médico-social Enfants	IME Les Sources de Nayrac	Médico-social Enfants	SESSAD Les Sources de Nayrac	Médico-social Enfants	CAMSP Les Sources de Nayrac	Médico-social Adultes	ESAT Les Sources de Nayrac	Prév. Protect. Enfance	AEMO AED
	30 places		28 places		15 places		25 places		398 mesures/an (AEMO)
	8 - 20 ans		6 - 20 ans		0 - 6 ans		18 - 60 ans		0 - 21 ans
	Déficience intellectuelle (DI) légère moyenne		DI / Troubles du comportement		(diagnostic)		Tous types Déficiences		Enfants, Ado ASE et Justice

## Les personnes accompagnées

Compte tenu de la diversité des dispositifs sur un Pôle construit autour de la notion de territoire, on constate une grande hétérogénéité de la population. La zone d'intervention et de recrutement des publics est très large.

La répartition entre les sexes est très variable avec davantage de filles à l'IME (65% en 2019 et 60% en 2018) et une très forte représentation masculine à l'ESAT (79 %).

L'IME accueille très principalement des enfants et adolescents dans la catégorie d'âge des 11-15 ans qui représentent près de 75% des accueils. L'âge des enfants poursuit sa tendance à diminuer au CAMSP et un rajeunissement des entrants est également constaté sur l'ESAT.

Par contre, des personnes accompagnées par l'ESAT subissent les conséquences du vieillissement et des profils (50% des travailleurs ont aujourd'hui plus de 45 ans).

Le CAMSP est confronté à des besoins qui évoluent. Beaucoup de demandes concernent des demandes de type éducatif ou pour des enfants qui présentent des pathologies lourdes qui nécessitent un étayage très important et précoce. Ce travail est difficile à mettre en place en lien avec l'organigramme de l'équipe pluri professionnelle.

Après son redéploiement sur la zone blanche du Nord du département (Saint-Céré), le SESSAD constate une augmentation significative du

nombre d'enfants accompagnés au-delà de 20 km et notamment au-delà de 30 km (37% des enfants accompagnés sont domiciliés à plus de 30 km du SESSAD).

L'AEMO observe depuis quelques années déjà une évolution des problématiques des familles accompagnées. Près de 2/3 (65%) des enfants

suivis se situent dans la tranche d'âge de 11-16 ans.

## Des dispositifs d'accompagnement qui s'adaptent

### > SESSAD - réorganisation et développement des partenariats notamment auprès des parents

Une réorganisation des temps de réunions et modalités d'intervention des professionnels est au travail au sein du SESSAD. Il s'agit ici de développer un travail de pluridisciplinarité mêlant personnalisation de l'accompagnement, accès à la citoyenneté, accompagnement parental et développement partenarial.

Il s'agit également pour les professionnels de sortir d'approches segmentées structure par structure ou de logiques de filières, fortement construites autour des déficiences, et

de mobiliser l'ensemble des ressources pour accompagner des parcours de vie singuliers dans des situations contextualisées.

**Le développement du partenariat avec les parents a été également au cœur des travaux du SESSAD en 2019.**

Les parents sont en effet au cœur des dispositifs mis en place par la loi du 11 février 2005. Ils sont partie prenante des décisions qui concernent leur enfant. Ils ont le droit d'intervenir aux différents niveaux de l'élaboration, de l'adoption et de la mise en

œuvre du Plan de Compensation du Handicap. Le SESSAD est conscient qu'il doit encore améliorer ce travail avec les parents et les familles au sens large (fratrie). Ce travail se poursuivra en 2020.

Axe de travail notable pour le SESSAD, la mise en place du dispositif DITEP. Elle va concerner les places au titre du trouble du comportement du SESSAD. Cette mise en œuvre entraîne un conventionnement et un travail de proximité avec l'ITEP « les Cazelles » de l'APAJH.

### > IME – Axe insertion préprofessionnelle et axe pédagogique dans un fonctionnement "à plein"

Pour mémoire, l'IME fonctionne « à plein » avec un taux d'occupation de 100%. Ce taux reste constant dans le temps. De fait, la liste d'attente représente plus de la moitié de sa capacité d'accueil ; la durée moyenne d'attente avant admission est d'un an et demi à deux ans. Cette année l'IME a centré son action sur le pilotage interne afin de répondre de manière encore plus efficiente aux besoins et problématiques des enfants et adolescents accompagnés.

Ainsi en matière d'insertion préprofessionnelle, l'IME développe notamment les stages pré professionnels en milieu ordinaire. Pour se faire, l'établissement entretient et développe un réseau de partenariat conventionné avec de nombreuses entreprises figeacoises. Cette insertion est favorisée par l'immersion en milieu profes-

sionnel et l'amélioration de la préparation des jeunes au monde du travail. Les jeunes sont accompagnés et préparés à la vie professionnelle par le maintien et le développement des apprentissages de socle commun (scolarisation au-delà de l'âge légal de 16 ans), par l'accompagnement à la découverte des comportements de salarié (tenue, respect des consignes, rythmes, normes d'hygiène et de sécurité, etc.). En outre l'IME permet d'expérimenter cette immersion de façon séquencée et souple que ce soit en stage interne dans l'établissement, en stage en milieu ordinaire ou en stage en milieu protégé (pour des jeunes à partir de 16 ans).

**L'axe pédagogique avec l'Education Nationale est également un axe de travail essentiel pour l'IME.** Il est réalisé à travers l'intégration de la notion

de « parcours de l'enfant ». Des inclusions individuelles dans d'autres classes pour des activités sportives, scientifiques, artistiques et civiques jalonnent la scolarité des enfants de l'IME.

2019 a vu également se renouveler la convention de coopération inversée par rapport à ce qui est habituellement pratiqué ; l'idée novatrice est d'inclure des enfants du collège vers des classes d'IME. Cette convention, entre le collège de Figeac et sa SEGPA, l'IME, le référent scolaire MDPH, est une réponse judicieuse aux besoins d'élèves en attente de place en IME ou tout simplement afin de répondre au mieux aux parcours de formation individualisés des élèves en situation de handicap par un jeu d'alternance et de progressivité entre scolarité ordinaire et établissement médico-social.

## > CAMSP – Besoins, territoire et accessibilité

**Le CAMSP est confronté à des besoins toujours importants.** Beaucoup de demandes concernent des demandes de type éducatif ou pour des enfants qui présentent des pathologies lourdes qui nécessitent un étayage très important et précoce. Ce **travail est difficile à mettre en place avec l'organigramme très restreint de l'équipe pluri professionnelle.**

Globalement sur le bassin de Figeac, il existe un bon réseau de structures : CAMSP, CMP et CMPP, mais il **manque des moyens humains afin de faire face à la demande. Le réseau est performant mais saturé.** Pour autant,

la coopération entre les professionnels des différentes institutions permet de limiter cet effet et d'éviter que le système ne soit trop bloqué.

Concernant la prise en charge des tous petits, malgré le faible nombre de structures de prises en charge, il n'y a pas trop d'attente dans la mesure où le CAMSP de Figeac privilégie ces demandes pour une admission quasi immédiate.

Le CAMSP prend le parti assumé de ne pas faire attendre les enfants avant admission éventuelle. La capacité autorisée est de 15 places ce qui est insuffisant pour le bassin Figeacois. Ce « choix » est sous-tendu par

la nécessité d'agir le plus précocement possible : toute prise en charge tardive majore les risques de cristallisation ou d'aggravations du tableau clinique, avec impossibilité ou exclusion du lieu de socialisation.

Mais, faute d'adéquation du plateau technique (il est prévu 15 places avec des temps de travail très partiel des professionnels alors que le CAMSP assure près du double d'accompagnement), le fait de privilégier l'accès se fait au détriment des admissions qui se font en mode dégradé avec une absence de multidisciplinarité sortie d'une vision encéphale.

## > ESAT – poursuite de son inscription dans le paysage économique local et de sa diversification

2019 a été une année de continuité dans les « changements » déjà engagés en 2017 et 2018 :

- Interrogation des pratiques d'accompagnement,
- Mise en place de protocoles, procédures, formalisation nécessaire à un travail de qualité et quantifiable
- Réalisation de nouvelles activités de production
- Elaboration de nouvelles planifications de travail et fonctionnements
- Activation d'un réseau commercial
- Négociation de nouveaux contrats
- Développement des stages externes pour les travailleurs de l'ESAT
- Développement des stages en interne
- Gestion de la liste d'attente
- Professionnalisation via la formation qualifiante des moniteurs d'atelier

**L'ESAT a continué à développer son savoir-faire et fait valoir ses compétences auprès de sa clientèle actuelle.** Pour autant l'ESAT a enrichi son carnet de commandes avec de nouveaux clients. L'établissement, soucieux de

garantir sa pérennité économique, diversifier encore davantage ses productions.

**La production horticole est principalement concernée par cette diversification.** En effet étant très déficitaire depuis plusieurs années, cet atelier a diversifié son activité en s'ouvrant sur de la production maraîchère locale et raisonnée. Cette restructuration permet, outre de limiter le déficit de cet atelier, d'accueillir les travailleurs soit vieillissants soit n'étant plus en capacité de répondre à des impératifs de production trop intense. Il permet également de fournir en produit frais, la cuisine du Pôle, et de mettre à la vente aux particuliers sa production.

**L'atelier espace vert développe quant à lui sa production.** En 2019 il a répondu à plusieurs appels d'offre afin d'étoffer sa clientèle. Ces nouveaux chantiers renforcent la professionnalisation des travailleurs qui interviennent dans des entreprises très importantes en devant respecter les cadres d'interventions de celle-ci ainsi que les horaires, les compétences techniques attendues et les codes de relations à la clientèle. **L'atelier menuiserie continu à être le plus important**

**de l'ESAT en termes de chiffre d'affaire.** Pour autant avec un client privilégié pour la caisserie qui a vu sa production baisser, la production de l'ESAT est impactée avec une baisse des commandes. **La stratégie à mettre en œuvre est donc bien la diversification des chantiers ainsi que la diversification des clients** pour assurer un équilibre et limiter les risques. **L'atelier prestation de service s'est étoffé.** Trois nouveaux travailleurs ont été accueillis en 2019.

**L'évolution du profil de personnes** porteuses de handicaps plus « lourds », souvent avec des troubles associés, se confirme et oblige à intégrer de plus en plus de personnes en demande de temps partiels ou aménagés sur des travaux simples.

S'il s'agit pour l'ESAT d'adapter ses fonctionnements d'une part, et ses activités de production d'autre part, il s'agit également de maintenir sa capacité à assurer sa pérennité économique par la réalisation de sa production.

**L'évolution du public, marquée par l'avancée en âge et la perte d'autonomie, la mise en place de temps partiels thérapeutiques ainsi que les départs**

récents et à venir de travailleurs à la retraite, reste une problématique que

l'ESAT va devoir mettre au travail à court terme..

## > AED-AEMO – des moyens ajustés en continu à l'activité sur les territoires et de nombreux partenariats

En 2019, l'AEMO a finalisé son installation dans l'antenne de Cahors. Les nouveaux locaux permettent d'accueillir du public dans des conditions optimales et de proposer pour les salariés un cadre de travail adapté à l'activité du service. Le service s'est efforcé également d'**ajuster en continu, ses moyens** au plus près des réalités de chaque territoire (organisation territoriale). Cette année a égale-

ment permis de **formaliser des partenariats auprès des partenaires locaux et institutionnels**.

Les partenariats et coopérations constituent pour l'AEMO-AED une priorité pour laquelle la participation à différents niveaux s'est poursuivie (territoire, département, région, national). La coordination favorise les complémentarités, les accompagnements y gagnent en pertinence et la

personne accompagnée en qualité de suivi. Les intervenants du service s'inscrivent dans des partenariats très larges avec l'Éducation Nationale, les services de santé, d'insertion, le service social, la Protection Maternelle Infantile (PMI), les MECS, la PJJ, les ESMS, les services de police et de gendarmerie... **Enfin pour faire face à la suractivité, en 2019 de nouveaux professionnels ont été affectés sur les différentes antennes.**

## Promotion des Droits et Participation

Après la mise en place de trois rencontres familles par an, l'IME développe à présent l'idée de mêler ces journées de rencontres et d'échanges avec des thématiques. Un des premiers thèmes traités est la MJPN (Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs). Pour cela un service

mandataire du Lot rencontrera les familles et les jeunes intéressés par cette thématique lors d'une présentation, échange et/ou foire aux questions.

**L'identification de la « personne qualifiée » est effective au sein de l'IME.**

**En ce qui concerne le Conseil de la Vie Sociale (CVS) de l'IME**, après un renouvellement des parents élus et des représentants usagers, cette instance s'est réunie en 2019. **Les échanges ont été riches et ont permis aux familles de s'inscrire dans la vie de l'établissement.**

## Politique Qualité

Il s'est agi pour le Pôle d'investir une nouvelle démarche pour mener à bien l'évaluation interne. Deux modifications substantielles ont été apportées à cette démarche pour le deuxième cycle de l'ensemble des établissements et services de l'Arseaa :

- L'inscription dans un processus d'évaluation continue, traitant

chaque année de 2/3 sujets. Les deux sujets retenus pour le début de la démarche sont « La personnalisation de la prise en charge » et « L'autonomie et la qualité de vie (y compris l'accessibilité) ».

- Le choix d'utiliser un référentiel Associatif, co-construit au sein de l'Ar-

seaa. Ce référentiel commun comporte deux sous catégories (une pour les établissements accueillant des enfants et une pour ceux accueillant des adultes).

Cette démarche constitue un rendez-vous important pour retravailler et remettre en confrontation les pratiques et évaluer la qualité.

# Pôle Pousiniès-Bordeneuve

Domaine de Pousiniès à St-Etienne de Tulmont



## DIRECTION ET SERVICES ADMINISTRATIFS :

501, chemin de Pousiniès  
BP n°20  
82410 SAINT-ETIENNE-DE-TULMONT

Tél: 05 63 27 15 51  
Fax: 05 63 27 15 50

[polepousinièsbordeneuve@arseaa.org](mailto:polepousinièsbordeneuve@arseaa.org)

## Pôle Pousiniès / Bordeneuve

Directrice : **Brigitte CORDO**  
Directrice adjointe : **Soizic LABORIE**

## Les dispositifs

Médico-social Adultes

### Foyer de vie Pousiniès

40 places (dont 4 places en accueil de jour)

Déficiences tout type

Médico-social Adultes

### Foyer d'hébergement Pousiniès

39 places

Déficiences tout type

Médico-social Adultes

### SAVS Pousiniès

33 places

Déficience intellectuelle

Médico-social Adultes

### ESAT Pousiniès

85 places

Déficiences tout type

Médico-social Adultes

### SAMSAH Pousiniès

10 places

5 pl. Troubles psychiques  
5 pl. Autisme (2017)

Médico-social Adultes

### FAM Bordeneuve

32 places

25 pl. Déficiences tout type  
7 pl. Autisme (2017)

Médico-social Adultes

### Handicapés Vieillissants Bordeneuve (MAPHV)

11 places (dont 3 en accueil de jour)

Déficiences tout type



## Les personnes accompagnées

Pas d'évolution des caractéristiques des personnes accueillies et accompagnées au Pôle. Les constats d'une surreprésentation masculine due à une grande stabilité des effectifs, et d'une population vieillissante (notamment sur les foyers de vie, SAMSAH et FAM) et les problématiques qui vont de pair, sont toujours d'actualité. La situation est toutefois à

nuancer sur ce point pour les dispositifs liés au travail au sein du Pôle (FH, ESAT, SAVS), avec l'arrivée depuis quelques années déjà d'un public hétérogène dont la proportion tend à augmenter : des personnes jeunes avec la prégnance de troubles psychiques, des jeunes ayant été scolarisés en milieu ordinaire, avec un profit davantage consumériste.

A noter l'augmentation du nombre de travailleurs handicapés (TH) parents qui se poursuit (le nombre d'enfants des TH était de 16 en 2019). Bien sûr avec l'ouverture du FAM et du SAMSAH Autisme, la population présentant des troubles du spectre de l'autisme s'est quelque peu renforcée mais reste somme toute marginale sur l'ensemble du Pôle.

## Des dispositifs d'accompagnement qui s'adaptent

### > Une nouvelle organisation administrative

Un travail sur la réévaluation des ressources internes a été conduit par le Pôle en 2019. Il s'est conclu par la réorganisation administrative de certaines unités et du service support. Ce travail

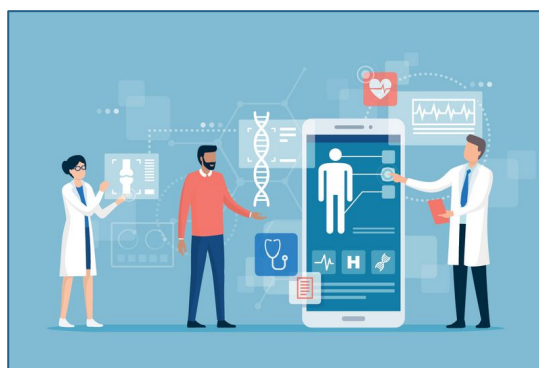
a été mené afin de répondre aux besoins administratifs des différentes unités du Pôle.

« Le temps de secrétariat de proximité de chaque unité a été étudié et réévalué. La Direction a proposé un plan de

réaménagement aux Responsables d'Unités concernés en vue d'un rééquilibrage des temps afin de répondre aux besoins des unités en lien avec la prise en charge des usagers et l'évolution de la population accueillie ».

### > Le déploiement de nouveaux outils

Le déploiement du logiciel Netsoin-Netvie s'est poursuivi en 2019 au foyer d'hébergement et au foyer de vie de Pousiniès. L'objectif est ici de mieux suivre et mieux accompagner les personnes accueillies dans leur parcours. En 2020 cette mise en place s'étendra à l'ESAT, au SAVS et au SAMSAH. Afin de permettre aux professionnels de s'approprier le logiciel, des journées de formation ont été organisées en 2019. *« Tous les personnels interviennent [sur le logiciel] y compris les surveillants de nuit qui y trouvent aujourd'hui beaucoup d'intérêt, l'information ne se perd pas, la transmission est meilleure. Le respect de la vie privée est pris en compte et totalement respecté ».*



**Le logiciel d'orientation des personnes handicapées « Trajectoire » élaboré** en collaboration avec le GIP e-santé Occitanie **a quant à lui été déployé en 2019 sur le Tarn-et-Garonne.** Les Responsables d'Unités, les Secrétaires de proximité et l'Assistante de

Service Social du Pôle ont été formés à son utilisation.

Ce logiciel recense les notifications MDPH du Tarn-et-Garonne et les demandes des personnes afin de faciliter la fluidité des parcours.

## > Une inclusion et des parcours qui se renforcent

En 2019, au sein de l'ESAT, a eu lieu une **journée de rencontre entre l'Education Nationale et les ESAT** du département sur le thème de la « **Construction du parcours professionnel** des élèves en situation de handicap ».

Cette journée avait pour objectif de mieux connaître réciproquement les publics accueillis et d'envisager un décloisonnement des secteurs de l'Education Nationale et des ESAT. Cette rencontre, menée à l'initiative conjointe du Pôle et de l'Education Nationale, a permis à chacun de présenter ses dispositifs d'accompagnement.

« Une centaine de personnes sont venues sur la journée pour suivre les présentations des dispositifs ESAT, ULIS collège et lycée mais aussi pour témoigner et échanger. Le déjeuner confectionné et servi par les équipes de

*l'ESAT a permis de mettre en lumière la réalité des techniques professionnelles acquises par les travailleurs handicapés. Ce fut ainsi un temps de partage entre les différents professionnels et de prise de contact pour des projets futurs ».*

Enfin, afin de faciliter les parcours des jeunes et le passage à l'âge adulte, en

2019, des rencontres ont été organisées entre les IME, les IMPro, ITEP du département et de l'Arseaa.

Les autres établissements du Pôle poursuivent l'inscription des personnes accueillies au sein de la communauté de Saint-Etienne de Tulumont (manifestations, activités sociaux-culturelles et sportives et vie dans la Cité).



## > Des actions de prévention qui se poursuivent et une mise en place de groupes d'entraînement aux habilités sociales

Tout du long de l'année 2019, des actions de prévention, transversales au Pôle ont été menées. Ainsi des travaux ont été conduits sur la « Vie affective et sexuelle » à travers notamment la Commission vie affective et sexuelle, sur « Le soutien à la parentalité », « Le moi(s) sans tabac », « La préparation à la retraite » et « Sport adapté ».

**Un projet créé avec les professionnels de l'ESAT** depuis quelques années déjà, du FH, du SAVS et du Service Infirmier de Pôle (SIP) est mené dans l'objectif d'**anticiper le départ à la retraite**, de le définir, de le mettre en œuvre, de soutenir, et d'accompagner la personne dans son changement de statut. Ce dispositif est une démarche globale d'accompagne-

ment incluant des sessions de formations et un suivi personnalisé. Elle se déroule sur 3 ans.

Ce dispositif intègre des temps collectifs de formation dispensés sur du temps de travail et des temps individuels d'accompagnement en dehors



du temps de travail. Une première session s'est clôturée en 2019 avec la mise en place des projets retraites pour les travailleurs qui y participaient. Fin 2019, le Pôle a ouvert un

nouveau cycle de 3 ans pour accompagner les travailleurs de l'ESAT dans leurs projets personnalisés « retraite ». Il rassemble cette année, 5 travailleurs de plus de 56 ans.

En lien avec le service de santé au travail (SST) de l'Arseaa, l'infirmière du Pôle et les médecins généralistes référents, des aménagements du travail ont été mis en place en 2019 au bénéfice de travailleurs de l'ESAT. Il s'est principalement agi cette année, d'aménagements d'horaires et de changements d'atelier.

**Des actions de prévention et d'éducation à la vie affective et sexuelle** ont été menées (cinés-débats, groupes de parole s'inscrivant dans la continuité de la formation « Genre et santé sexuelle » développée en partenariat avec le planning familial). Ces

actions s'appuient sur la Commission vie affective et sexuelle créée au sein du Pôle depuis 2014 et sur la participation d'acteurs et professionnels externes (tabacologue, diététicien, et sophrologue).

Inscrite dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> édition de la campagne nationale du mois sans tabac, une **action de sensibilisation-formation a été menée tout du long du mois de novembre 2019**. L'ensemble des usagers du Pôle a été concerné. Cette journée a été jugée « *riche d'échanges et de partage entre les différents participants, intervenants et professionnels* ». Le Pôle envisage de consolider le partenariat existant avec l'ANPAA (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie) pour faciliter l'accompagnement individuel vers le sevrage tabagique.

**En lien avec les équipes soignantes du Pôle et un prestataire chargé du soutien aux équipes restauration de l'ESAT (Acsept du Sud-Ouest), un accompagnement alimentaire a été mis en place cette année.** Ainsi les déclinaisons des menus ont été retravaillées afin de répondre encore mieux aux besoins en termes de nutrition (régimes, textures et allergies). Des outils ont été mis en place pour faciliter la circulation de l'information entre les équipes des foyers et celle

de l'ESAT (fiches régime, procédure à mettre en œuvre en cas d'accueil d'une personne allergique, procédure à suivre en cas de régime suite à une prescription médicale, etc.).

**Le Pôle a proposé en 2019 une nouvelle offre pour développer les compétences sociales de l'ensemble des personnes accueillies et accompagnées.**

Les observations et évaluations professionnelles ont en effet fait émerger des difficultés dans la gestion émotionnelle, dans la capacité à tenir un comportement approprié, à s'adapter, à créer et maintenir des relations interpersonnelles liées au handicap.

**La mise en place des groupes d'entraînement aux habiletés sociales** est une réponse adaptée aux besoins de la population accueillie et complémentaire aux pratiques existantes au sein du Pôle.

Cela consiste à développer les compétences sociales des personnes accueillies. L'amélioration de ce fonctionnement social permet de favoriser la communication donc la confiance et l'autonomie dans les interactions sociales, cela participe à leur réhabilitation et insertion.

62 professionnels ont participé en 2019 à une conférence sur les habiletés sociales en lien avec les limitations cognitives des usagers accueillis, 13 ont été formés aux habiletés sociales.

Un groupe de travail transversal s'est constitué pour appliquer et développer cette nouvelle approche. A l'issue, 4 groupes d'entraînement aux habiletés sociales ont été mis en place permettant à 25 usagers de bénéficier de ces ateliers.



Les professionnels formés ont mis en place dans leur pratique individuelle ce nouvel outil éducatif.

## > Poursuite de l'adaptation des locaux en réponse aux besoins exprimés

Les **nombreux travaux engagés se sont poursuivis en 2019**. Ainsi l'ESAT mène des travaux et démarches visant à améliorer ou maintenir la qualité de l'outil de travail et favoriser l'accueil de sa clientèle (blanchisserie, préparation à la démarche d'agrément hôtel pour le « centre d'accueil et tourisme », projet de création d'une cuisine centrale pour

la collectivité, réaménagement des bureaux administratifs, orientations du centre équestre au regard notamment de l'audit réalisé en 2019, etc.).

En ce qui concerne le FAM Autisme, si l'aile dédiée s'organise architecturalement et que le projet se met progressivement en place, les travaux les plus importants sont prévus en 2020.

Cette année voit également se poursuivre des travaux de rafraîchissement, d'installation et d'aménagement, de réfection dans une très grande partie des locaux. La plupart des travaux sont réalisés avec le concours de l'atelier multiservices de l'ESAT.

## Promotion des Droits et Participation

### > Bordeneuve fête ses 20 ans et la VAE ses 10 ans

Si le **Conseil de la Vie Sociale (CVS)** s'est réuni par 3 fois en 2019, un autre temps de rencontre et d'échanges a été important cette année. **Bordeneuve a en effet fêté ses 20 ans d'existence, ce qui a donné lieu à une fête d'anniversaire** où les personnes accueillies et accompagnées, les familles et les professionnels, anciens et nouveaux, se sont retrouvés. *« Ce fut pour les résidents un grand moment de convivialité, de partage et pour certains de retrouvailles.*

*Ce fut aussi un temps fort d'inclusion avec la venue des enfants de l'école primaire qui ont dansé avec les résidents et partagé le goûter, la présence du club des Aînés de Saint-Etienne de Tulmont et du club de couture du village. Tous ont pu admirer le défilé de mode où 3 résidentes membres de ce club de couture ont présenté leurs créations ».*

Cette année, **le Pôle a également fêté un autre anniversaire, celui des 10 ans de VAE organisé par l'ESAT.**

Depuis 2009, la valorisation des compétences se fait au travers notamment du livret de compétences professionnelles et bien sûr de la validation des acquis de l'expérience (VAE) sanctionnée par un diplôme. Ces actions, primordiales pour la dynamique individuelle et collective au sein des ateliers, sont reconduites chaque année. En 2019, 6 personnes

se sont portées candidates et ont préparé l'examen du titre « Agent de propreté et d'hygiène » : 5 personnes l'ont obtenu en octobre 2019.

En 2019, Le réseau « Différent et Compétent » Midi Pyrénées et l'Association AREDER ont organisé la **5ème cérémonie de la remise de la RAE**. 4 travailleurs d'ESAT des espaces verts et du centre équestre du Pôle ont été récompensés à cette occasion.

En 2019, le foyer de vie de Pousiniès a été confronté à un premier accompagnement en fin de vie d'un résident. Ce projet a été porté par des équipes mobilisées, soutenues et en lien avec la famille et le réseau de soins palliatif.

## Dynamique de projet

En 2019, le SAVS et le SAMSAH ont débuté l'écriture de leurs projets de service. Accompagné par un prestataire, ce travail devrait s'achever en 2020.

En outre cette même année, des rencontres ont eu lieu avec la direction territoriale de l'ARS, le Conseil Départemental et les deux Pôles Arseaa du

département afin de **préparer une entrée en CPOM pour les autorisations à double compétence (FAM et SAMSAH).**

### > Démarche qualité du Pôle : actualisation du Plan d'Amélioration Continu de la Qualité (PACQ)

Après la communication aux autorités de tarification des rapports d'évaluation interne de chacune des sept autorisations du Pôle en 2018, **le Comité de Direction a repris durant l'année 2019 les principaux axes de travail du Pôle dans le cadre du Plan d'Amélioration Continu de la Qualité (PACQ) 2018-2023.** Ces axes de travail se sont également appuyés sur le bilan du PACQ 2014-2018.

**Ainsi toutes les pistes d'amélioration transcrites lors de l'évaluation interne ont été reprises et consolidées dans un PACQ unique pour le Pôle.** Elles ont ensuite fait l'objet de fiches action.

Des indicateurs de suivi ont été déterminés pour mesurer l'évolution de l'action et les priorités définies. Un tableau de bord a été élaboré. Il permet aux différents responsables de chaque action d'en suivre les avancées.

Le COPIL PACQ composé de la Direction, de la référente qualité et des responsables d'unité s'est réuni à intervalle régulier en 2019 pour vérifier les avancées du PACQ et valider l'évolution des fiches actions.

**En matière de sécurité, les actions de formation et d'habilitation se sont poursuivies en 2019.** Ainsi concernant la sécurité incendie, afin d'améliorer

la connaissance des professionnels et de les sensibiliser davantage à la sécurité incendie, le programme a été intégralement revu pour les 5 établissements recevant du public (ERP) du Pôle ainsi que pour les travailleurs de l'ESAT. Le programme est dorénavant spécifique au type d'ERP et adapté à la population de chaque unité.

**Enfin des renouvellements d'habilitation électrique ont été réalisés en 2019 auprès des professionnels déjà habilités.** En outre des formations ont été dispensées auprès des moniteurs des ateliers de l'ESAT ainsi qu'auprès des travailleurs handicapés.

# Pôle Rives Garonne



## DIRECTION ET SERVICES ADMINISTRATIFS :

11, rue Paulin Talabot  
Immeuble Eole - 3<sup>ème</sup> étage  
31100 TOULOUSE

Tél: 05 61 16 94 80

Fax: 05 62 86 25 09

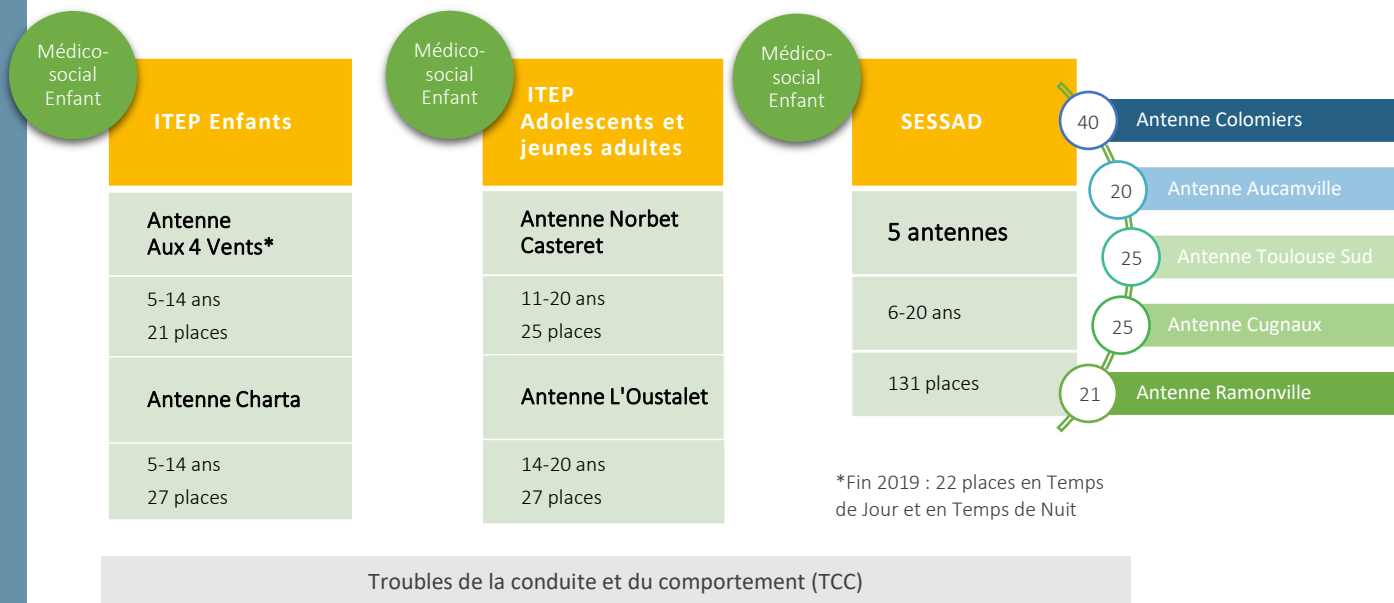
polerivesgaronne@arseaa.org

## Pôle Rives Garonne

Directrice :  
Gladys BOYER

Directrice adjointe :  
Marie-Agnès VINCENSINI

## Le dispositif



## Les publics accueillis et accompagnés

Le Pôle Rives Garonne accompagne des enfants, adolescents et jeunes adultes :

- De 5 à 20 ans,
- Présentant des difficultés psychologiques perturbant gravement la socialisation et l'accès à l'apprentissage malgré leurs potentialités intellectuelles et cognitives préservées.

La nature des problématiques des enfants, des adolescents et des jeunes adultes accompagnés est très diverse : immaturité, besoin d'immédiateté, peur de s'engager, perte de confiance dans l'adulte, faire semblant. En outre, les questions environnementales viennent parasiter la lecture des difficultés,

Effectif

232

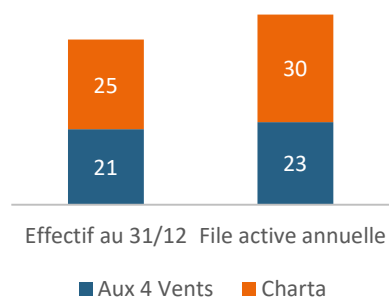
31/12/19

File active annuelle : 289

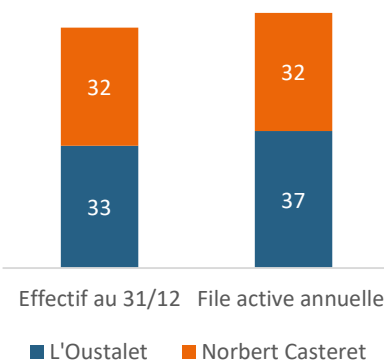
elles amplifient les modes d'expression et en particulier la violence verbale et physique.

La construction d'un parcours à plusieurs partenaires pour nos jeunes accompagnés est devenue nécessaire: Sanitaire, PJJ, Social, Education Nationale,

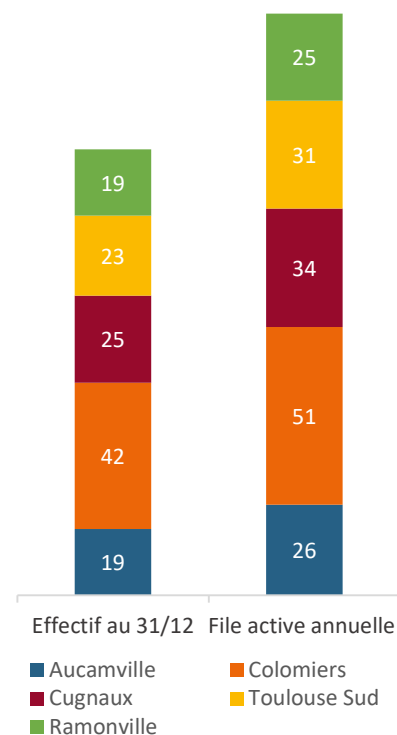
Formation professionnelle et milieu du travail. La bonne articulation des différents partenaires du territoire est donc primordiale.



### Enfants



### Adolescents et jeunes adultes



### Sessad

## Des dispositifs d'accompagnement qui s'adaptent

### > Entrée en CPOM Mutualisé : la consécration de nombreux efforts

Le Pôle Rives Garonne poursuit sa construction depuis le passage de huit à trois autorisations au 1er janvier 2016.

Le travail engagé depuis 2016 continue pour faire vivre ces regroupements et construire une identité commune par le biais de recherches de mutualisation technique, de cons-

truction de parcours entre les antennes des différentes autorisations. Afin de favoriser cette dynamique, il a été instauré des temps de travail par corps professionnels avec, pour objectifs notamment, la construction d'identités professionnelles communes, un sens commun de l'intervention mais également un partage d'expérience. Mais cette construction est longue, il faut donner du temps au

temps pour permettre que se construisent de nouvelles identités partagées.

L'autorisation SESSAD, avec ses cinq antennes, a investi différents territoires et répond de façon pertinente à la question du maintien ou de retour en milieu scolaire ou professionnel ordinaire.

### > Une adaptation territoriale de l'offre aux besoins

Conformément aux engagements du CPOM-M, le Pôle a engagé en 2016 l'étude des réimplantations de trois de ses antennes ITEP :

- Pour l'antenne ITEP Paul Lambert devenue Norbert CASTERET – Délocalisation à la Cépière : Ouverture en septembre 2019

- Pour l'Antenne Aux 4 Vents – Délocalisation à Auzeville : Autorisation d'ouverture en janvier 2019.

- Pour l'Antenne Charta – Délocalisation à Cornebarieu : Les travaux ont débuté en octobre 2019 avec près de 6 mois de retard. La livraison n'interviendra pas avant début 2021.

## > Le développement d'une scolarisation inclusive et d'actions préprofessionnelles et professionnelles soutenues

Le Pôle Rives Garonne avec son Unité d'Enseignement poursuit son action pour scolariser et maintenir les jeunes en milieu scolaire ordinaire. En 2019, 78% des jeunes d'ITEP ont bénéficié d'une scolarité en milieu ordinaire contre 77% en 2018 et 68% en 2017.

La tendance observée depuis plusieurs années semble se confirmer cette année : approche toujours plus inclusive de la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Quatre modalités de scolarisation sont proposées par l'équipe enseignante, qui ne sont pas exclusives les unes des autres : Unité d'Enseignement Interne, Unité d'Enseignement

Externalisée, Inclusion scolaire, Scolarité partagée.

Près de 85% des jeunes accompagnés en SESSAD bénéficient d'une scolarisation en milieu ordinaire.

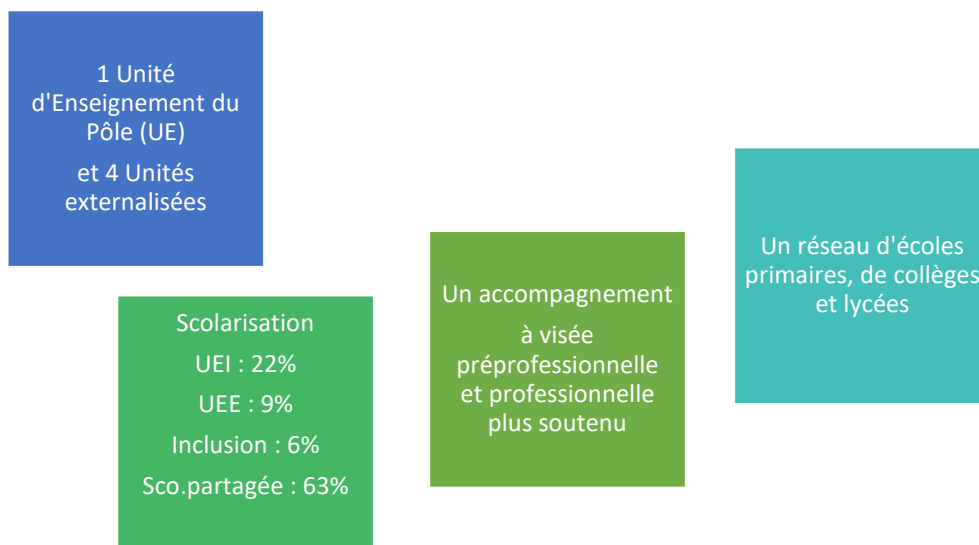
En outre, l'ensemble des antennes SESSAD et ITEP "Adolescents et jeunes adultes" accueille chaque année davantage de jeunes en âge d'inscription sur des parcours de pré-professionnalisation ou de sensibilisation au monde du travail.

Afin de favoriser et de sécuriser les parcours (pré) professionnels inclusifs en rendant visibles et lisibles les multiples possibilités offertes par le territoire, pour proposer des accompagnements ajustés aux plus près des

besoins du jeune, le Pôle s'est doté en 2018 d'un Chargé du développement de l'insertion préprofessionnelle.

Au bout d'une année d'exercice, le bilan est positif. Cela a permis d'optimiser l'accompagnement du jeune dans son parcours en croisant les regards de professionnels de champs différents pour proposer des solutions « sur mesure » en alliant la connaissance précise des ressources du territoire à celle des problématiques rencontrées par le jeune.

Cette fonction initialement prévue pour les SESSAD est devenue transversale au Pôle.



## > Une politique de gestion financière des investissements et de gestion des risques du Pôle adaptée aux enjeux

Le Plan Pluriannuel d'Investissement rattaché au CPOM-M élaboré et validé en 2017 pour 5 ans prévoit comme axes prioritaires :

- Les reconductions de moyens : le maintien de la qualité des installations techniques, des matériels et mobiliers, par le biais du renouvellement des immobilisations,

- La prise en compte des évolutions des projets d'accompagnement des publics accueillis : la modification du parc automobile et la planification de son renouvellement, la refonte de l'atelier de première sensibilisation professionnelle,

- Les évolutions techniques en lien avec le système d'information de l'association : adaptation des moyens informatiques et de téléphonie aux évolutions des organisations et de la réglementation en matière de sauvegarde et de sécurisation des données,



- Les accès au réseau informatique Arseaa pour le plus grand nombre de professionnels et les personnes accompagnées,

- L'accessibilité et la mise en sécurité des personnes et des biens par des travaux de mise aux normes d'accessibilité et de sécurité,

- L'adaptation des locaux devenus vétustes ou inadaptés et à implanter sur des zones prédéfinies par l'ARS et la MDPH : Les antennes Paul Lambert, Aux 4 Vents, Charta réfection de la Source (Oustalet).

## Promotion des Droits et Participation

L'effort engagé depuis 2016 pour favoriser la participation des personnes accompagnées et de leur famille se poursuit et se traduit par :

- Une dynamisation des CVS sur les 4 antennes ITEP soutenue.

- Des moments conviviaux organisés au sein des antennes : rencontres festives, remise des diplômes ...



- Des rencontres à l'occasion de la rentrée de septembre et pour clôturer l'année sur l'ensemble des antennes.

- Des groupes de réflexion pour partager des questionnements en lien avec la problématique des jeunes mais également avec la fonction parentale.

- Forte participation des familles à une action d'information et d'échanges sur les écrans animés par le RAMIP.

- La désignation d'une personne de confiance pour les majeurs accompagnés. Neuf majeurs se sont saisi de ce dispositif cette année.

- Poursuite de l'adaptation des supports d'information à destination des familles en FALC (Facile à Lire et à Ecrire).

## Dynamique de projet

### > La mise en œuvre des projets d'établissement et de service 2018-2022 :

L'ensemble des projets par autorisation a été validé en avril 2018, l'année 2019 a été l'année de la mise en œuvre.

### > Le fonctionnement en Dispositif ITEP intégré :

Son objectif est de proposer une organisation destinée à favoriser un parcours fluide et des modalités d'accompagnement diversifiées, modulables et évolutives en fonction des besoins des jeunes accueillis rendu possible par une notification unique « Dispositif ITEP ».

L'ouverture officielle de cette mise en œuvre s'est réalisée en septembre 2018.

L'équipe de Direction a pu participer à plusieurs ateliers organisés par

l'ARS Occitanie et animés par un cabinet de consultant CISAME sur différents thèmes afin de permettre aux acteurs de se familiariser et d'échanger sur le fonctionnement en DITEP et d'adapter la Convention Cadre.

La signature de l'ensemble des partenaires de cette convention aurait dû intervenir fin juin 2019 mais a été reportée en février pour une mise en place en mars 2020.

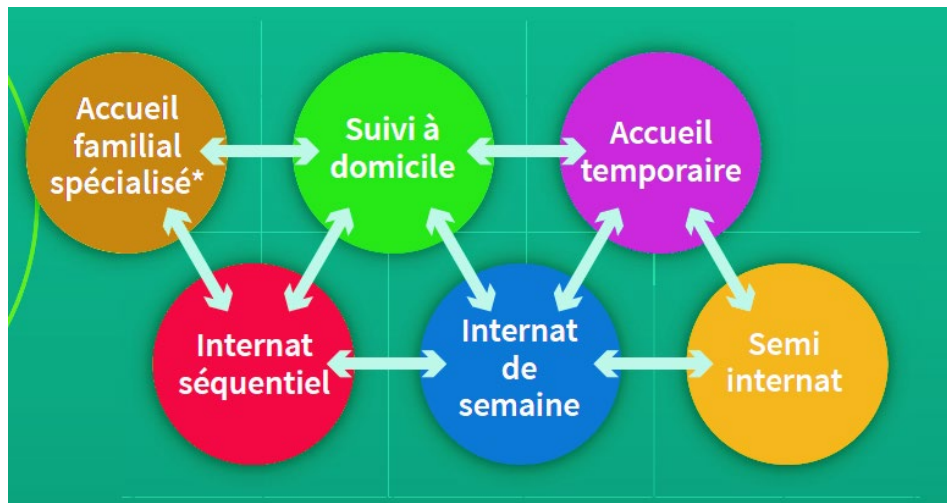
Au niveau du Pôle Rives Garonne, si un travail de réflexion a été mené sur

le DITEP depuis 2017, (temps de travail avec l'équipe de Direction, Journée Institutionnelle avec l'ensemble des salariés) ce travail s'est poursuivi et intensifié sur l'année 2019 avec une visée d'opérationnalité.

Un travail d'analyse du territoire a été mené : élaboration d'une cartographie évolutive et croisée de l'offre sur les territoires de parcours de la Haute Garonne.

Le dispositif ITEP a vocation à faciliter le parcours des jeunes accompagnés.

Il conjugue différentes réponses sous forme de modalités d'accompagnement diversifiées, modulables et coordonnées, adaptées aux besoins :



### > La mise en œuvre d'une Equipe Mobile d'Expertise et d'Appui à la Scolarisation :

Suite à un appel d'offre de l'ARS lancé en juillet 2019, le Pôle Rives Garonne a été retenu pour porter ce projet en lien avec les autres Pôles de l'Arseaa : Pôle Béroï-Collectif, Pôle Guidance Infantile, Pôle Enfances Plurielles. Sa mise en œuvre a été effective à partir de septembre 2019.

Ce dispositif expérimental a pour objectif de soutenir la scolarisation des élèves en situation de handicap quel qu'il soit, de la maternelle au lycée et

le lien étroit avec les équipes éducatives et pédagogiques.

Un lien très étroit va s'instaurer entre l'Education Nationale, l'ARS, la MDPH et les quatre EMEAS de la Haute Garonne, créant une réelle dynamique sur le département.

S'agissant de l'EMEAS de l'Arseaa, ce dispositif est déployé sur le 31100 et le secteur de Cugnaux ; il regroupe plus de 80 établissements scolaires, de la maternelle au lycée mais peut

intervenir sur des situations en dehors des secteurs concernés.

Plusieurs types d'interventions peuvent être proposés : des actions de sensibilisation et de prévention générales autour des situations de handicap, un appui et un conseil techniques sur les difficultés d'accueil et enfin une aide sur des situations plus complexes.

### > La Télémédecine :

Le Pôle Rives Garonne s'inscrit avec le Pôle Guidance Infantile vers le développement de la télémédecine dans ses antennes. Un travail de réflexion a été mené durant l'année 2019, et devrait aboutir en 2021.

Il s'agit de mettre en place la téléconsultation afin de répondre aux situations d'urgence, de travailler la distance avec les jeunes en complément du diagnostic posé au préalable. Ce

dispositif permet également de maintenir le lien avec les familles et les jeunes isolés.

### > L'expérimentation de « nouvelles pratiques d'accompagnement et recherches »

- Séances d'hypnose Ericksonienne collectives :

Les séances d'hypnose collectives ont débuté en mai 2019 à l'ITEP de l'Oustalet. Elles sont encadrées par un médecin pédopsychiatre et un psychologue formés. L'objectif est de soutenir

les jeunes de l'ITEP sur leurs difficultés partagées. Les différents types de séances : recherche d'un lieu de sécurité, trouble du sommeil, confiance en soi, accueillir le changement, construction de ressources intérieures, renforcement du « moi » etc...

- Projet de recherche et de formation des ateliers de « méditation de pleine conscience » :

En 2019, un travail de réflexion et d'étude a été mené par la direction pour mettre en œuvre ce projet de recherche en associant des chercheurs de l'Université Fédérale de

Médecine de Toulouse et un docteur en psychologie, chercheuse du Qué-

bec sur cette technique auprès d'enfants en état de vulnérabilité. Les

séances devraient être menées en 2020 à l'ITEP de Charta.

## Politique Qualité

La démarche d'amélioration continue de la Qualité au sein du Pôle Rives Garonne est pilotée par la Direction, en lien étroit avec les animateurs qualité au nombre de huit.

Cette démarche est participative et associe l'ensemble des professionnels du Pôle Rives Garonne. Les huit animateurs qualité exercent leur mission en binôme avec les responsables d'unités.

En 2019, les travaux se sont essentiellement portés sur la poursuite de l'évaluation interne amorcée en 2017 axée sur :

- La consolidation des résultats de l'évaluation interne par autorisation du Domaine 2 « Personnalisation des prises en charge » évaluée en fin d'année 2018
- L'Elaboration des fiches actions en lien avec les axes d'améliorations

soulevés. Ces fiches actions ont été validées par le COPIL de la DACQ et intègrent le nouveau Plan d'Amélioration Continue de la Qualité

- L'Evaluation des 2 domaines restants du Référentiel : Domaine 4 « Prévention des risques et Vulnérabilités » et le Domaine 5 « Inscription sur le territoire » lors d'une journée Institutionnelle le 22 novembre 2019.
- La mise en œuvre des fiches actions des domaines 1 et 3 du référentiel à savoir :
  - Améliorer la fonction d'Accueil au sein des structures du Pôle Rives Garonne
  - Accompagner les adolescents à entrer dans l'âge adulte
  - Objectiver l'évaluation de l'autonomie psychique et sociale : échanges

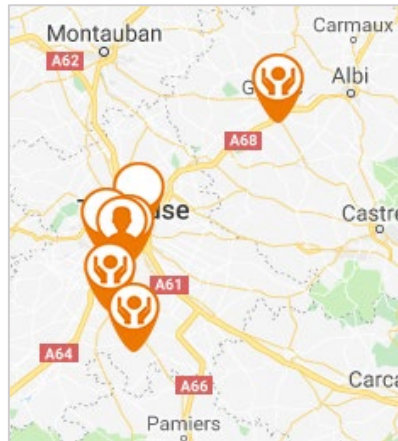
de pratiques et création d'outil d'évaluation adapté au public accueilli

- Favoriser l'expression des personnes accueillies et de leur famille.
- L'élaboration et la mise en place d'une enquête de satisfaction à destination des jeunes accompagnés portant, à l'instar de celle à destination des familles, sur 4 items : l'accès à la structure, l'entrée, l'accompagnement et la sortie du dispositif. Ces enquêtes ont été transmises à l'ensemble des jeunes accompagnés par nos différentes antennes ainsi qu'à l'ensemble des parents et représentants légaux.
- La mise à jour et le suivi du Dossier Unique d'Evaluation des Risques Professionnels
- La gestion des événements indésirables au sein du Pôle Rives Garonne en lien avec la procédure associative.

# Pôle Social



Entrée du Pôle Social



## DIRECTION ET SERVICES ADMINISTRATIFS :

📍 128 bis, route de Saint-Simon  
31100 TOULOUSE  
☎ Tél: 05 34 60 96 36  
📠 Fax: 05 34 60 96 39  
✉ [polesocial@arseaa.org](mailto:polesocial@arseaa.org)

## Pôle Social

**Directrice :**  
Pascale WEISS

**Directeur adjoint :**  
Denis BELOT

## Les dispositifs

Social

Plateforme Sociale  
Sardélys (31)  
CADA - HUDA - CPH

- **105 places de CADA** (Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile)  
Missions : **accueillir, accompagner et héberger des demandeurs d'asile** dont la **demande est en cours d'instruction** et détenteurs d'un des titres de séjour.
- **40 places d'HUDA** (Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile); Autorisé en 2018. Le service a ouvert ses portes en septembre.  
Missions : il propose l'**hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile** en limitant ainsi le recours à l'hébergement hôtelier et à offrir des solutions d'hébergement lorsque l'OFII n'est pas en mesure de le faire. Le dispositif HUDA complète l'offre de service du CADA.
- **60 places de CPH** (Centre Provisoire d'Hébergement)  
Missions : **accueillir, accompagner et héberger** les personnes ayant obtenu la reconnaissance de leur qualité de réfugié, **dans l'objectif d'une primo-insertion dans la société française.**  
Depuis 2018 sa capacité d'accueil est passée de 40 à 60 places.

Prév.  
Protect.  
Enfance

MECS

MECS L'Eau Vive (31)  
MECS Saint-Joseph (31)  
MECS Lucie Aubrac (81)

- La **MECS Saint-Joseph** est autorisée pour recevoir **dans le cadre d'un placement provisoire, 46 enfants et adolescents** de 0 à 18 ans confiés par décision administrative ou judiciaire. En 2018 la MECS a ouvert un **service de placement à domicile** de 14 places pour des enfants de 0 à 16 ans. Ce service nommé "**Aparte**" est mutualisé avec les places de PAD de la MECS L'Eau Vive. La MECS accueille donc au total **60 enfants et adolescents**.
- La **MECS L'Eau Vive** s'était rapprochée de l'Arseaa en 2018 en signant un mandat de gestion. En 2019 l'Arseaa s'est vu confier de façon pérenne la gestion de la MECS qui rejoint dès lors pleinement l'Arseaa. **La MECS accueille 65 enfants et adolescents** de 3 à 21 ans, principalement en internat. Parmi ces places, depuis 2018, la MECS dispose dans le cadre du service "**Aparte**", de 15 places de PAD.
- La **MECS Lucie Aubrac** accueille **59 enfants et adolescents** dès 6 ans, principalement en internat et en service éducatif de jour. Parmi ces places, depuis 2018, la MECS dispose d'un **service de 13 places dédiées à l'accueil de Mineurs Non Accompagnés** de 16 à 19 ans.

Socio-  
judiciaire

SAP-SJ

- Le **SAP-SJ intervient**, sur ordonnance des juges ou réquisition du Procureur de la République, dans le cadre de **mesures alternatives** aux poursuites (médiation pénale, classement sous condition et stages), **d'enquêtes et de contrôle judiciaire socio-éducatif** sur Toulouse et sur le ressort de la Cour d'Appel.

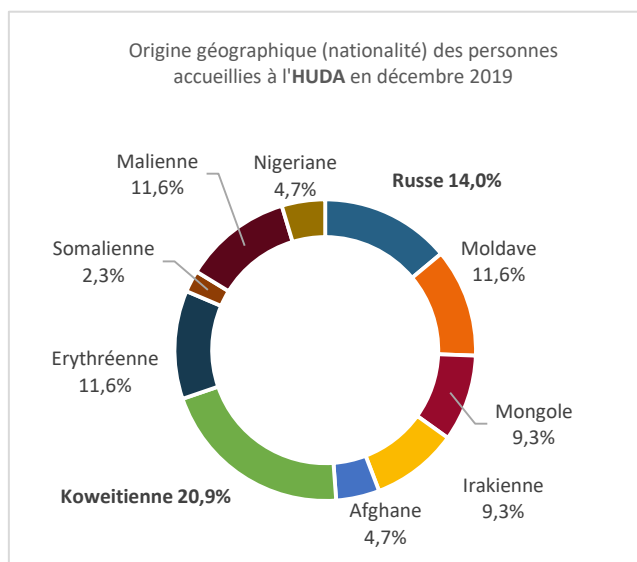
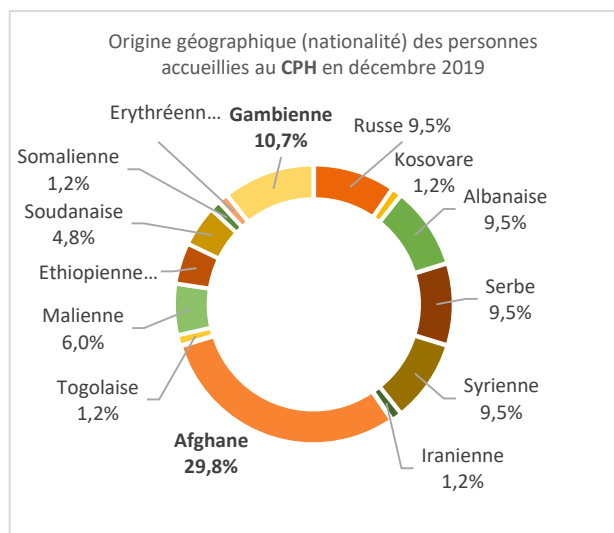
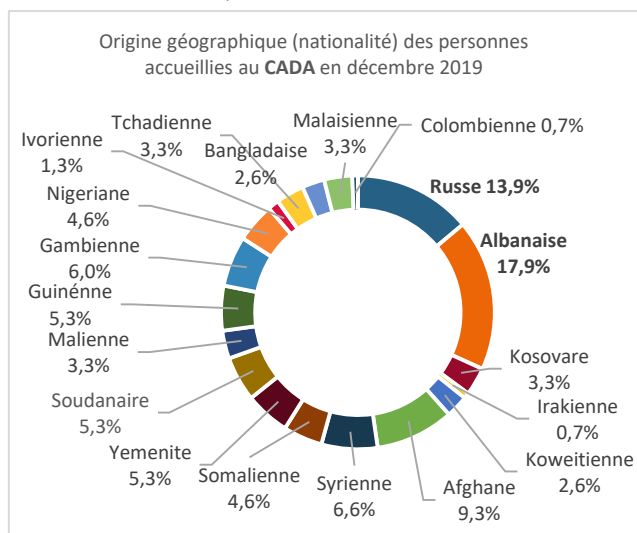
## Les personnes accueillies et accompagnées

Les publics des différents établissements et services du Pôle Social sont à l'image de ceux-ci, très larges et très hétérogènes.

Au CPH, ce sont 95 personnes qui ont été accueillies en 2019 (avec 20.421 journées réalisées en 2019 et un taux d'occupation de 93%). Il s'est agi de 16 ménages composés de 45 adultes et 50 mineurs et de 12 personnes isolées

(dont ¾ d'individus de sexe masculin). 32 personnes ont quitté le centre en 2019 (5 familles et 5 hommes isolés) et 50 nouvelles personnes ont été admises. La durée moyenne de prise en charge a augmenté en 2019, elle a été de 16 mois contre 11 en 2017 et 8 en 2018. Cette hausse n'est pas significative mais conjoncturelle.

En 2019 le CADA a accueilli 205 personnes (avec 37.235 journées réalisées représentant un taux d'occupation de 97%). Il s'est agi de 35 familles et 3 personnes isolées regroupant 63 adultes et 142 enfants. 10 familles ont obtenu une protection en 2019. En décembre 2019, 21 nationalités différentes étaient présentes au sein du CADA (Cf. schéma ci-dessous).



L'HUDA a quant à lui accueilli 6 familles et 4 personnes isolées en 2019. Ce sont ainsi 50 personnes qui ont été accompagnées (soit 10 ménages composés de 25 adultes et 25 mineurs). L'HUDA a accueilli 10 nationalités différentes. Sur les 8 ménages accueillis en décembre 2019, 1 seul était en procédure Dublin, les 7 autres ayant été requalifiées en procédure normale. Les familles accueillies

présentaient des compositions familiales très diverses (7 personnes isolées, 3 couples avec 2 enfants à charge, 5 couples avec 3 enfants à charge et 1 famille monoparentale avec 5 enfants à charge).

Au sein de la MECS Saint-Joseph 121 enfants et adolescents ont été accueillis contre 76 en 2018 (hors PAD). En 2019, les accueils de jeunes MNA, surreprésentés à la MECS, ont été réduits. Ils sont dorénavant accueillis sur leur groupe d'âge dans la limite d'un accueil de l'ordre d'1/4 de l'effectif total de l'établissement. En 2019, les jeunes MNA ont représenté 24% de l'effectif total accueilli et accompagné. Le PAD a quant à lui permis en 2019, le suivi de 50 enfants.

En 2019 la MECS Lucie Aubrac a accueilli 79 enfants et adolescents dans ces différents accueils (internat, service éducatif de jour (SEJ) et service d'accueil de MNA) contre 72 en 2018 et 69 en 2017. L'accueil concerne majoritairement les garçons. Ils constituaient au 31 décembre 2018, 73% du public accueilli. En 2019 ce sont 15 jeunes MNA de 15 à 17 ans qui ont pu être accueillis. La moyenne d'âge est en augmentation sur l'ensemble des services de la MECS, elle est de l'ordre de 17 ans pour l'internat et en-dessous de 12 ans pour le SEJ.

## Des dispositifs d'accompagnement qui poursuivent leur évolution

### > Le CPH poursuit son évolution et le CADA ses missions

En 2019, et après une année 2018 qui a connu une augmentation de places importante avec une capacité d'accueil et d'accompagnement passée de 40 à 60 places, le CPH a évolué dans un nouveau contexte d'intervention. En effet celui-ci a été marqué par une diversification du public accueilli (personnes isolées de moins de 25 ans, familles mixtes, parents d'enfants réfugiés, etc.).

Dans une dynamique de renouvellement partiel de l'équipe sociale, le CPH a poursuivi l'adaptation de son organisation et de ses pratiques à tra-

vers la mise en place d'un accompagnement social global par référent, l'élaboration de plusieurs outils et le développement d'un réseau d'insertion professionnelle.

Cette dynamique d'adaptation aux besoins et d'amélioration du service proposé se poursuivra en 2020 notamment à travers :

- La formalisation d'un protocole de suivi des cohabitations des personnes isolées.
- L'amélioration de la gestion locative et de la maintenance des appartements

- La poursuite de la prospection autour des dispositifs d'insertion professionnelle/FLE
- La mise en place d'actions collectives à destination des usagers notamment dans le domaine de la culture et des loisirs.

Le CADA a poursuivi en 2019 son action à destination des demandeurs d'asile. Dépendant d'un dispositif national (OFII), le CADA accueille des familles provenant de tout l'hexagone. En 2019 seules 5 familles provenaient de la Région Occitanie.

### > Première année complète de fonctionnement pour l'HUDA

L'HUDA a débuté son activité très récemment (ouverture en septembre 2018). Son ouverture s'est appuyée sur l'expérience et le savoir-faire du CADA et a demandé une adaptation du travail à de nouvelles procédures (Règlement Dublin III) et au changement législatif de la loi de 2018 sur les titres de séjour. En outre un recentrage a été nécessaire sur les urgences.

Les accompagnements au tribunal administratif, voire au commissariat (arrêté de transfert et assignation à rési-

dence) ainsi qu'une importante collaboration avec les avocats sont quelques exemples des nouvelles tâches inhérentes à l'accueil de personnes majoritairement en procédure Dublin.

Ces nouveaux délais de procédure ont également conditionné l'organisation du travail de l'équipe de l'HUDA et des pratiques professionnelles liées à l'accompagnement administratif et juridique. Il a donc été nécessaire à l'HUDA, d'adapter le travail des équipes à l'accueil d'un nouveau pu-

blic et de différencier l'accompagnement des familles de celui des personnes isolées. Les besoins des personnes, repérés au moment du traitement du dossier, font apparaître pour les personnes placées en procédure Dublin, une grande détresse morale, nécessitant un accompagnement vers le soin psychologique. Ce besoin apparaît de façon aiguë chez les personnes isolées. Les besoins en interprétariat se font sentir tout au long de la ou des procédures successives.

### > Des dispositifs d'hébergement MECS plus évolutifs et plus souples

Au sein de la MECS Lucie Aubrac, la création en 2018 du service d'accueil des Mineurs Non Accompagnés (MNA), a permis d'organiser différemment le suivi des jeunes, notamment en fonction de critères répondant davantage aux besoins des enfants et adolescents. Ainsi la MECS a regroupé l'équipe en charge du suivi des jeunes majeurs en appartements

avec la nouvelle équipe en charge du suivi des jeunes MNA.

En 2019, le dispositif d'accueil pour 13 jeunes MNA âgés de 16 à 19 ans en appartements diffus a accompagné 21 jeunes, pour un accompagnement vers l'autonomie et l'insertion sociale et professionnelles. La création de ce service en 2018 a permis à la MECS Lucie Aubrac de s'inscrire

dans une dynamique de projet d'équipe, centré sur la question de l'autonomie pour les grands adolescents et les jeunes majeurs. La dimension du Pôle Social en construction vient dynamiser l'ensemble des pratiques de par le partage des expériences et les différents projets. C'est ainsi, par exemple, que les différents

livrets d'accueil ont été revu et harmonisé et la formation pensée en transversal.

En termes de développement de projet, la MECS Lucie Aubrac est en attente des orientations qui seront données dans le cadre du futur schéma départemental. Ainsi dans le cadre de la diversification des modes

d'accueil, la MECS pourrait participer à la création de places d'accueil et de maintien à domicile dans la mesure où l'état des lieux viendrait confirmer le besoin du bassin de Gaillac (81).

La MECS Saint Joseph est également en attente des perspectives énoncées par le Conseil Départemental de Haute-Garonne pour développer et

diversifier les modes d'accueil. La MECS devrait toutefois en 2020, poursuivre le déploiement des appartements extérieurs.

## Promotion des droits et participation

En 2019, au sein de la MECS Lucie Aubrac, des réunions collectives des enfants et adolescents accueillis sur l'internat, se tiennent environ tous les 2 mois, par groupe de vie. Au sein du SEJ, les enfants et adolescents n'étant pas présents sur le service, leur participation s'organise par petits groupes. Les thèmes abordés sont alimentés par le recueil des avis des familles. Les jeunes MNA sont également concernés par ces temps de participation mais la barrière de la langue constitue encore un obstacle important à l'expression.

Au sein de la MECS Saint-Joseph ces réunions ont été au nombre de deux

en 2019. Elles se sont tenues respectivement avec les jeunes de chacune des unités de vie sous la forme de groupes de parole. Si différents thèmes y ont été abordés, 2019 a permis d'échanger sur des éléments de fonctionnement du groupe AEC et sur le respect du rythme de vie ; les règles de vie sur le groupe des Lutins d'une part et l'organisation des temps d'activité d'autre part ; sur la questions des modalités de fonctionnement (groupe des Dauphins) et pour la Villa de Muret et les appartements, sur la mise en place de nouvelles modalités de fonctionnement interne et les objectifs de prise en charge.

En 2019, au sein du CPH, de l'HUDA et du CADA, quatre Conseils de Maison se sont tenus. Ils ont constitué un lieu d'information et d'échange facilitant l'expression des personnes accompagnées. Différents thèmes ont été traités lors de ces rencontres, tels que « La réforme du Droit d'Asile », « La Solidarité », « Le Logement » et « Le Travail ». Afin de faciliter les échanges et à la demande des usagers eux-mêmes, l'organisation de ces rencontres se fait sous la forme d'îlots de langue. Ces rencontres nécessitent l'intervention d'interprètes, indispensables à l'expression et à la compréhension des participants.

## Dynamique de projet

En travail de réactualisation depuis 2 ans, la MECS Lucie Aubrac a finalisé en 2019 la revisite de son projet d'établissement. Celui-ci sera soumis à la validation du Bureau de l'Arseaa en 2020. Ce projet d'établissement intègre le nouveau service des MNA créé en 2018. Les projets de service

de l'internat ont également cette année mobilisé les équipes et devraient s'achever en partie dès 2020.

Au sein de la MECS Saint-Joseph, les différentes adaptations réalisées en 2018, amènent l'établissement à adapter son projet. Dès septembre

2018, la MECS a débuté un travail de revisite des projets de service qui s'est poursuivi en 2019. Leur finalisation est prévue pour 2020 et devrait permettre l'actualisation du projet d'établissement.

## Politique Qualité

La MECS Lucie Aubrac a continué ses travaux de façon à finaliser le second cycle évaluatif pour, en 2020, en transcrire les résultats dans un rapport d'évaluation interne. Ainsi les deux derniers domaines du référentiel ont été mis au travail en 2019. La MECS Saint-Joseph s'est quant à elle

engagée dans la démarche en 2018 avec notamment la nomination de deux animateurs qualité, la création d'un Copil permanent et la mise en place de groupes de travail. Ce travail a permis cette année à la MECS d'achever l'évaluation de l'ensemble

des domaines du référentiel technique et de débiter la mise à jour du PACQ. 2020 sera consacrée à la construction d'outils permettant de recueillir les avis des familles et des partenaires avant que le Pôle et les MECS ne se consacrent à la rédaction du rapport d'évaluation.

arsepaa  
action solidaire 